

17

ANNALES

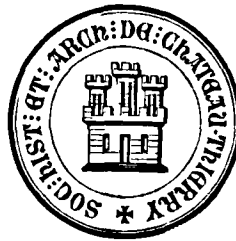
DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

ET ARCHEOLOGIQUE

DE CHATEAU-THIERRY.

~~~~~  
*Année 1877.*  
~~~~~

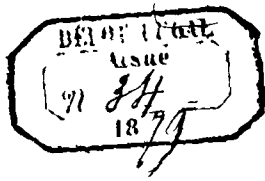


10 9

CHATEAU-THIERRY,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE O. LEGESNE.

—  
MDCCLXXVIII.



SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DE CHATEAU-THIERRY.

—

*Annales de 1877.*

—

~~HUME.~~  
8° L 21  
C 1

~~~~~

*La Société laisse aux auteurs des travaux insérés dans ses Annales  
la responsabilité de leurs opinions.*

~~~~~



Original pour le portrait par Jean Goussier en 1874.

JEAN DE LA FONTAINE.

POUR LE MUSEE DE MADAME DE LA BEAUME  
DANS LE JARDIN DU CHATEAU DE CHARENTON-LE-PONT.

ANNALES  
DE LA  
SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
ET ARCHÉOLOGIQUE  
DE CHATEAU-THIERRY.



~~~~~  
*Année 1877.*

~~~~~

CHATEAU-THIERRY,  
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE O. LECESNE.

—  
MDCCCLXXVIII.

# MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

## BUREAU.

Date d'admission.	MM.
1864 Septembre.	HACHETTE, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Gland, <i>Président</i> .
1864 Septembre.	DE VERTUS, à Brécy, <i>Vice-Président</i> .
1865 Mars.....	MOULIN, à Château-Thierry, <i>Secrétaire</i> .
1870 Août.....	LECESNE, Imprimeur à Château-Thierry, <i>Vice-Secrétaire</i> .
1865 Janvier....	BARBEY, à Château-Thierry, <i>Archiviste-Bibliothécaire</i> .
1869 Juin.....	BIGAULT D'ARSCOT, <i>Bibliothécaire-Adjoint</i> , Correcteur en retraite de l'Imprimerie Nationale, à Château-Thierry.
1864 Septembre.	MAYEUX, à Château-Thierry, <i>Conservateur des collections et objets d'art</i> .
1868 Juin... ..	ROLLET, à Château-Thierry, <i>Trésorier</i> .

## MEMBRES HONORAIRES.

	MM.
	LE PRÉFET DE L'AISNE.
1873 Mai.....	COURAJOT, employé à la Bibliothèque nationale, Paris.
1868 Juin.... .	FERRAND, ancien Préfet de l'Aisne.
1864 Septembre.	DE GERBROIS, Maire de Château-Thierry.
1870 Juin.... .	DELAGHAVE, Propriétaire, 43, rue de Boulogne, à Paris.
1864 Octobre...	L'abbé GUILLIOT, Curé d'Essômes.
1868 Juin.....	MAILLARD, ancien notaire à Château-Thierry.
1864 Décembre.	MALNORY, ancien Inspecteur des Écoles, à Château-Thierry.
1872 Juillet....	MAURY (Alfred), de l'Institut, Directeur des Archives nationales, à Paris.
1864 Septembre.	PÉRIN, ancien Trésorier de la Société à Château-Thierry.
1868 Juin.....	L'abbé POQUET, Curé-Doyen de Berry-au-Bac.
1872 Juin.....	QUICHERAT (Jules), Directeur de l'École des Chartes, à Paris.
1864 Septembre.	L'abbé USSON, Archiprêtre de Château-Thierry.
1864 Novembre.	WADDINGTON, Sénateur, Ministre de l'Instruction publique, à Bourneville, par La Ferté-Milon.

## MEMBRES TITULAIRES.

## MM.

- 1874 Octobre... BACHELET, à Château-Thierry.  
 1864 Octobre... BIGORGNE, Conseiller général, Maire de Marigny-en-Orxois.  
 1864 Septembre. CHAUVAC DE LA PLAGE, Chef de section aux chemins de fer de l'Est, à Château-Thierry.  
 1874 Janvier... DARIÉ, à Château-Thierry.  
 1864 Décembre. DELORME, à Château-Thierry.  
 1869 Janvier... DELTEIL, Homme de lettres, 34, rue Fessart, à Paris.  
 1864 Décembre. DEMONCY-MINELLE, à Château-Thierry.  
 1872 Juin..... DEULLIN (Eugène), Banquier, à Épernay (Marne).  
 1867 Janvier... DROUET, Conseiller d'arrondissement, à Château-Thierry.  
 1869 Octobre... DROUIN DE L'HUYS, ancien Ministre, 47, rue François I<sup>er</sup>, à Paris.  
 1865 Février... ENCELAIN, Avoué, à Château-Thierry.  
 1868 Juin..... FABRE (Camille), Avocat, Maire d'Étampes.  
 1864 Septembre. HANANT, Agent-Voyer d'arrondissement, à Château-Thierry.  
 1866 Mai..... BARON DE LADOUCKETTE, Maire de Viels-Maisons.  
 1872 Octobre... DE LAUBRIÈRE, à Essômes.  
 1876 Août..... MACIET, Jules, à Château-Thierry.  
 1864 Novembre. MARSAUX, Maire de Nesles.  
 1868 Juin..... De MONTESQUIOU, Conseiller d'État, à Longpont (Aisne).  
 1875 Mars..... MOREAU (Auguste), Conseiller général de l'Aisne, à Fère-en-Tardenois.  
 1866 Juillet... MOREAU (Frédéric), à Fère-en-Tardenois.  
 1864 Septembre. MORSALINE, Architecte de la ville, à Château-Thierry.  
 1869 Octobre... Comte de NIEWERKERKE, à Paris.  
 1864 Octobre... D<sup>r</sup> PETIT, à Château-Thierry.  
 1872 Mars..... PETIT (Léon), Propriétaire à Mont-Saint-Père.  
 1864 Septembre. PILLE (Oscar), Maire de Chézy-sur-Marne.  
 1865 Novembre. Vicomte DE PONTON D'AMÉCOURT, à Paris.  
 1869 Septembre. REY (Maxime), Propriétaire à Chierry.  
 1872 Avril..... ROUCHER D'AUBANEL, Sous-Préfet de Château-Thierry.  
 1864 Décembre. Comte DE ROUGÉ, au Charmel, par Fère-en-Tardenois.  
 1865 Mai..... DE TILLANCOURT, Député de l'Aisne, à La Doultre.  
 1876 Février... VARIN (Amédée), Artiste-Graveur, à Crouttes, par Charly.  
 1875 Septembre. VÉRETTE, Principal honoraire à Château-Thierry.



## MEMBRES CORRESPONDANTS.

## MM.

- 1876 Mai..... ABRAHAM, percepteur, à Château-Thierry.  
 1869 Janvier.... DE BARTHÉLEMY (Anatole), 9, rue d'Anjou-Saint-Honoré,  
 à Paris.  
 1865 Février ... DE BARTHÉLEMY (Édouard), 3, rue Casimir-Périer, à  
 Paris.  
 1877 Novembre . BLANCHARD (Abbé), Curé de Nogent-l'Artaud.  
 1873 Février.... BIDAUT (Félix), capitaine au 425<sup>e</sup> de ligne.  
 1876 Janvier.... BLANC, Inspecteur des Écoles à Château-Thierry.  
 1873 Novembre . BRUÈRE (Loys), chef de bureau à la Préfecture (Seine).  
 1874 Octobre ... L'abbé BUACHE, à Épernay.  
 1873 Février.... CALLOU, Notaire à Fère-en-Tardenois.  
 1877 Novembre . CAREZ (Léon), Château de Verdilly.  
 1872 Novembre . CHALOIN (Édouard), avoué à Château-Thierry.  
 1873 Août..... CLAYE, Imprimeur, 7, rue St-Benoit, Paris.  
 1872 Mars..... D<sup>r</sup> CORLIEU, 53, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.  
 1865 Février ... COTTÉ, Vétérinaire à Château-Thierry.  
 1877 Octobre ... COUTURE (Thomas), Avocat, Paris.  
 1876 Juillet.... DECAÏEU, Procureur de la République à Château-Thierry.  
 1873 Août ..... DELAUNAY, Artiste-Graveur, 39, rue de Seine, à Paris.  
 1872 Juin..... DELETTRE, Bibliothécaire de la ville d'Épernay.  
 1875 Septembre . DELHOMME, Maire de Crézancy.  
 1873 Mai..... DEQUIN, Conseiller à la Cour d'appel d'Amiens.  
 1877 Août..... DEVAULX (Ernest), Statuaire, 17, Impasse Fessart, Paris.  
 1875 Novembre . DÉY, Conservateur des Hypothèques, en retraite, à  
 Château-Thierry.  
 1869 Octobre ... DUBOIS, Négociant, 49, rue La Bruyère, à Paris.  
 1873 Février... DUBOSQ, propriétaire à Château-Thierry.  
 1873 Mai..... DUPRAT, Avoué à Château-Thierry.  
 1876 Septembre . ÉPRON, Docteur-Médecin à Château-Thierry.  
 1876 Décembre.. FITREMANN, Avoué, rue Saint-Honoré, 19, Paris.  
 1874 Juin..... FLEURY (Édouard), président de la Société archéolo-  
 gique de Laon, à Vorges.  
 1873 Novembre.. FLICHY, fils, Avocat, 60, rue Taitbout, à Paris.  
 1874 Octobre.... FONTE, architecte à Fère-en-Tardenois.  
 1875 Septembre . FOURNIER (Achille), Propriétaire à Condé.  
 1873 Décembre.. GEORGES, Artiste-Vétérinaire, à Épernay.  
 1875 Juillet... GILQUIN (Alphonse), Officier de paix, 58, boulevard  
 Port-Royal à Paris.  
 1873 Mars..... GODEFROY (Léon), 177, rue St-Antoine, à Paris.  
 1873 Décembre.. DE GRAIMBERG, à Château-Thierry.



## MM.

- 1872 Novembre.. GUÉRIN, Archiviste de la Bibliothèque Nationale, à Paris.  
 1874 Décembre.. GUILLAUME, agent-voyer à Neuilly-Saint-Front.  
 1872 Juin..... GUYOT, Juge de Paix, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).  
 1872 Octobre.. HENRIET, Avoué, 37, rue Saint-Roch, à Paris.  
 1875 Avril..... HENRIET (Frédéric), Artiste-Peintre, à Château-Thierry.  
 1877 Août..... HÉRÉ (Alfred), Juge à Château-Thierry.  
 1865 Janvier... L'abbé HERBERT, à Paramé (Ille-et-Vilaine).  
 1873 Octobre... HERVIEUX, Capitaine de Gendarmerie, à Meaux.  
 1874 Novembre.. DU HOUX (Henri), employé aux Chemins de fer de l'Est,  
                   à Paris.  
 1873 Mars..... JACQUOT, père, à Château-Thierry.  
 1873 Octobre.. JOANNE (Adolphe), 20, rue de Vaugirard, à Paris.  
 1876 Mai..... JOSSE, Agent-voyer à Château-Thierry.  
 1869 Septembre. Le D<sup>r</sup> JOUSSAUME-LATOUR, à Château-Thierry.  
 1877 Novembre . KÉROUARTZ (Comte de), Maire à Nogent-l'Artaud.  
 1865 Avril..... L'abbé LAMBERT, Vicaire de Notre-Dame-des-Victoires,  
                   à Paris.  
 1875 Mars..... LECOQC (Ernest), Conseiller général à Jaulgonne.  
 1872 Octobre... LÉGUILLETTE (Charles), à Charly.  
 1876 Juillet..... LEMOINE, Capitaine en retraite à Château-Thierry.  
 1875 Octobre.. LINET-DROUET, Propriétaire à Château-Thierry.  
 1867 Janvier... LOUISE, Principal du Collège, à Sedan.  
 1865 Novembre. MACIET, à Château-Thierry.  
 1877 Novembre . MARTIN, Notaire à Charly.  
 1875 Mars..... MARTINET, Juge suppléant à Château-Thierry.  
 1876 Janvier... MAUGEY, Principal du collège à Château-Thierry.  
 1872 Novembre . MASURE, Artiste-Peintre, 145, rue de Rennes, à Paris.  
 1873 Décembre.. MASURE, propriétaire à Virly, par Braine.  
 1870 Juillet... DE MELUN, au château de Brumetz, par Gandelu.  
 1873 Novembre. MICHAUX, ancien Ingénieur à Château-Thierry.  
 1873 Décembre.. MOREAU (Frédéric) fils, Censeur à la Banque de France.  
 1875 Septembre. MORLOT, Receveur des Contributions à Compiègne  
                   (Oise).  
 1875 Septembre. MOULIN (Adrien), Licencié en droit, Principal Clerc de  
                   notaire à Sainte-Ménéhould.  
 1873 Décembre.. ORGIAS, Chef d'Institution à Courbevoie (Seine).  
 1877 Novembre . PAILLARD, Notaire à Château-Thierry.  
 1873 Mai..... PAISANT, Juge d'Instruction à Château-Thierry.  
 1874 Janvier... L'abbé PÉCHEUR, Curé à Crouy, par Soissons.  
 1873 Mai..... PECQUE, Notaire à Château-Thierry.  
 1875 Octobre.. PERDRIX, Commis d'Inspection Académique à Montpellier.

## MM.

- 1868 Juillet.... PÉRIN, ancien Président de la Société archéologique de Soissons.
- 1874 Décembre.. POINSIER, Avoué à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).
- 1864 Septembre. L'abbé PIGNON, Curé de Mons-en-Laonnois.
- 1875 Septembre. PRAT, Docteur en médecine, 18, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.
- 1874 Janvier.... POUSSANT, Géomètre à Fère-en-Tardenois.
- 1869 Janvier.... Colonel Marquis DE PUYSEUX, à Buzancy, par Soissons.
- 1864 Septembre. RENAUD, ancien Imprimeur à Château-Thierry.
- 1873 Août..... ROMAGNY, Receveur de l'Enregistrement à Charly.
- 1874 Février.... ROUSSEL, Homme de lettres, 23, rue Cassette, Paris.
- 1874 Décembre.. ROUYER (Eugène), Architecte, 344, Vaugirard, Paris.
- 1874 Avril..... ROZAN (Charles), Chef de bureau au Ministère de la justice, à Paris.
- 1874 Janvier.... SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Garde-général des Forêts, à Château-Thierry.
- 1875 Novembre.. Comte DE SADE, à Condé.
- 1873 Décembre.. DE SAINT-MARCEAUX, Propriétaire à Braine.
- 1877 Octobre... SALLANDROUZE-LAMORNAIX, Capitaine de Frégate, à Toulon.
- 1875 Avril.... SALMON, Licencié en droit, 4, quasi du Marché-Neuf, à Paris.
- 1875 Mars..... TOURRETTE, Maire, à Pavant.
- 1874 Février.... Comte DE LA VAULX, à Château-Thierry.
- 1865 Décembre.. L'abbé VENANT, Curé de Viels-Maisons.
- 1876 Février.... VARIN (Adolphe), Artiste-Graveur, à Crouttes, par Charly.
- 1876 Juillet.... VIEN, Président du Tribunal civil à Château-Thierry.

## ASSOCIÉS LIBRES.

## MM.

- 1869 Janvier.... BOUCHEZ, Instituteur à Celles-lès-Condé.
- 1872 Juin..... BORNICHE, Secrétaire de la Sous-Préfecture de Château-Thierry.
- 1868 Juin..... GOBANCÉE, Instituteur.
- 1876 Juillet.... MAUSSENER, Instituteur à Châlons-sur-Vesles, par Jonchery (Marne).



## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

---

1. Société académique de Laon (Aisne).
2. Société académique de Saint-Quentin (Aisne).
3. Société archéologique, historique et scientifique de Soissons (Aisne).
4. Société archéologique *la Thiérache*, Vervins (Aisne).
5. Société des sciences naturelles, lettres, etc., de Cannes (Alpes-Maritimes).
6. Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche, à Privas.
7. Société de statistique de Marseille (Bouches-du-Rhône).
8. Société française d'archéologie à Caen (Calvados).
9. Société historique et archéologique de la Charente, à Angoulême.
10. Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.
11. Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or).
12. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de Beaune (Côte-d'Or).
13. Société libre d'agriculture, sciences et belles-lettres de Bernay (Eure).
14. Société dunoise d'archéologie, d'histoire, etc., à Châteaudun (Eure-et-Loir).
15. Commission archéologique du Doubs, à Besançon.
16. Académie du Gard, à Nîmes.
17. Société académique de Brest (Finistère).
18. Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse (Haute-Garonne).
19. Académie delphinale, à Grenoble (Isère).
20. Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).
21. Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
22. Société d'archéologie, d'agriculture et d'histoire naturelle de la Manche, à Saint-Lô.
23. Académie nationale, à Reims (Marne).
24. Société historique et archéologique de Langres (Haute-Marne).
25. Société d'archéologie lorraine, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
26. Société polymathique du Morbihan, à Vannes.
27. Commission historique du Nord, à Lille.
28. Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes (Nord).
29. Société d'émulation de Cambrai (Nord).
30. Société d'archéologie d'Avesnes (Nord).
31. Comité archéologique de Noyon (Oise).
32. Comité archéologique de Senlis (Oise).

33. Comité archéologique de Compiègne (Oise).
34. Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).
35. Société académique de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
36. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon (Saône-et-Loire).
37. Société éduenne d'Autun (Saône-et-Loire).
38. Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris.
39. Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, à Rouen.
40. Société havraise d'études diverses, au Havre (Seine-Inférieure).
41. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts de Seine-et-Marne, à Melun.
42. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts à Provins.
43. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts, à Fontainebleau.
44. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts à Meaux.
45. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts à Coulommiers.
46. Société archéologique de Rambouillet (Seine-et-Oise).
47. Société des antiquaires de Picardie, à Amiens (Somme).
48. Société d'émulation d'Abbeville (Somme).
49. Société littéraire et scientifique d'Apt (Vaucluse).
50. Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges (Haute-Vienne).
51. Société d'émulation des Vosges, à Épinal.
52. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
53. Société archéologique de Sens (Yonne).
54. Revue africaine, à Alger.



# PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DE L'ANNÉE 1877.

---

## Procès-Verbaux des Séances de l'Année 1877.

SÉANCE DU 4 JANVIER 1877.

PRÉSIDENCE DE M. BIGAULT D'ARSCOT, DOYEN D'ÂGE.

Membres présents : MM. Bigault d'Arscot, Mayeux, Barbey, Périn, Bachelet, Lemoine et Moulin.

Le procès-verbal de la séance de décembre est lu et adopté.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois de décembre 1876 :

1° *Revue de Champagne et de Brie*, deux livraisons, novembre et décembre 1876;

2° *Romania*, octobre 1876;

3° *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*;

4° *Bulletin de la Société archéologique de Laon*;

5° *Société d'Histoire, d'Archéologie, etc. de Beaune*, 1875;

6° *Société des Antiquaires de la Morinie*, tome XV;

7° *Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1874;

8° *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 3° et 4° livraisons, 2 fascicules;

9° *Antiquités et Monuments du département de l'Aisne*, par M. Édouard Fleury. (Don de l'auteur.)

*Correspondance.* — MM. Hachette et Rollet s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion. — M. Éd. Fleury fait don de l'ouvrage qu'il vient de publier avec l'appui du Conseil général : *Monuments de l'Aisne* (1<sup>re</sup> partie). M. Barbey est chargé de remercier le donateur et de donner à la prochaine séance un compte-rendu de cet important et intéressant ouvrage. — M. Amédée Varin, dans un court exposé, après avoir parlé des travaux artistiques et de la vie de Karl Girardet, l'un de nos peintres les plus distingués, rappelle les études

nombreuses qu'il a faites dans l'arrondissement de Château-Thierry et demande s'il ne conviendrait pas d'ajouter à la nomenclature qu'il relève une appréciation dont se chargerait M. Barbey, qui a connu particulièrement cet artiste regretté.

M. Barbey donne quelques explications sur les démarches qui ont amené la cession à la Ville de la maison natale de La Fontaine. Il remet à la prochaine séance la lecture de son compte-rendu.

La séance est levée à quatre heures et demie.

SÉANCE DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1877

PRÉSIDENT. —  
PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, de Vertus, Mayeux, Barbey, Pille, Rollet, Bigault d'Arcot, Darié, de Laubrière, Périn, Fabre, Épron, Blanc, Amédée Varin, Lecesne et Moulin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois de janvier :

- 1<sup>o</sup> *Gazette archéologique*, 6<sup>e</sup> livraison, 1876 ;
- 2<sup>o</sup> *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 16<sup>e</sup> année, 1875 ;
- 3<sup>o</sup> *Bulletin de la Société delphinale*, tome X, 1874 ;
- 4<sup>o</sup> *Bulletin de la Société delphinale*, tome XI, 1875 ;
- 5<sup>o</sup> *Bulletin de la Société nivernaise*, tome VII, 2<sup>e</sup> série ;
- 6<sup>o</sup> *Histoire de la cuillère*, lue au Congrès de Lille en 1874, par M. Piette (don de l'auteur) ;
- 7<sup>o</sup> *Journal d'Archéologie lorraine*, 2 fascicules, novembre et décembre 1876 ;
- 8<sup>o</sup> *Gazette des Lettres, etc.*, 3 numéros, janvier 1876 ;
- 9<sup>o</sup> *Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François*, 1875 ;
- 10<sup>o</sup> *La Mort de Louis XVII*, par M. le docteur Corlieu (don de l'auteur) ;
- 11<sup>o</sup> *Annuaire de l'Archéologie française*, par Anthyme Saint-Paul ;
- 12<sup>o</sup> *Pavage de l'église d'Orbais*, par M. L. Courajod (don de l'auteur) ;
- 13<sup>o</sup> *Bulletin des lois*, n<sup>os</sup> 137, 151, 414.

*Correspondance.* — Le Secrétaire donne lecture de la circulaire ministérielle fixant au 4 avril prochain la quinzième réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, et au 17 mars l'envoi des mémoires destinés aux lectures publiques, ainsi que les demandes de billets de chemin de fer à prix réduits que les compagnies mettent à la disposition des délégués. — M. le docteur Corlieu, avec l'envoi de sa brochure sur la Mort de Louis XVII, annonce pour la prochaine réunion la remise de son Histoire de l'ancienne Faculté de médecine, ouvrage encore sous presse. M. Corlieu fait part à la Société de sa nomination récente au titre de Bibliothécaire adjoint de la



Faculté de médecine de Paris. Remerciements et félicitations. — M. le Sous-Préfet informe la Société que par décret du 21 décembre dernier, la fabrique de l'église de Marizy-Sainte-Geneviève a été autorisée à vendre par adjudication l'ancienne église de Montrou. M. Barbey doit s'entendre avec MM. Harant et Morsaline pour réclamer et acquérir, s'il y a lieu, au nom de la Société, les débris intéressants qui ont été déjà signalés dans les Annales de l'an dernier. — Un crâne de mammifère trouvé aux environs d'Arcy-Sainte-Restitue et qui paraissait offrir les caractères d'ossements fossiles, a été soumis à l'examen de M. le docteur Prat qui l'a reconnu appartenir à une chèvre domestique ; quoique cette trouvaille ne présente aucun intérêt, il est bon néanmoins d'encourager les chercheurs. — M. l'abbé Poquet, membre honoraire, possesseur d'un grand nombre de chartes relatives à l'abbaye de la Barre, en envoie la nomenclature. Il veut bien se dessaisir de ces pièces en faveur de la Société, si elle est désireuse de les publier. En cas d'affirmative, il demande que M. Barbey lui soit adjoint pour la préparation de ce travail. La Société, sur les observations de M. Barbey, décide que mention sommaire seulement serait faite des pièces les moins importantes et qu'il serait pris copie de celles qui offrent le plus d'intérêt, et charge M. Barbey de s'entendre avec M. l'abbé Poquet, si cette combinaison lui agréée.

M. Barbey, après avoir demandé la remise à une prochaine séance de l'analyse de l'ouvrage de M. Fleury : *Monuments du département de l'Aisne* (1<sup>re</sup> partie), donne lecture de son rapport sur la cession faite à la Ville de la Maison de La Fontaine. Ce travail est renvoyé à la commission des Annales. M. le Président, au nom de la Société, sans oublier la part d'éloges due aux membres de la commission qui l'a assisté dans ses travaux, réitère à notre collègue l'expression de sa reconnaissance pour le zèle et le désintéressement dont il a fait preuve.

Une vue panoramique des bords de la Marne, indiquant

l'emplacement si important de la station préhistorique des *creuttes* de Crouttes, due au crayon de M. Amédée Varin, passe sous les yeux de l'Assemblée qui félicite l'habile artiste; d'autres plans, parfaitement exécutés, accompagnent cette vue et pourront être publiés avec la notice qui y est jointe. M. Varin a trouvé, aux environs, de nombreux silex dont il possède encore une certaine quantité.

M. Pille entre dans des développements fort intéressants sur les restes d'un établissement qu'il suppose de l'époque gallo-romaine trouvés lors d'un défrichement de bois dans sa propriété de l'Abbaye, près de Chézy. On a trouvé nombre de fragments de tuiles romaines, des couteaux en silex, un marteau poli en grès, un fer à cheval provenant peut-être d'un relai (*mutatio*), une superbe clef en bronze, etc.; d'autres objets lui ont été signalés avoir été trouvés par les ouvriers, mais n'ont pu lui être remis. A leur description, il a pensé que c'étaient des torques et des bracelets. A la demande de ses collègues, que cette communication a vivement intéressés, M. Pille promet d'envoyer une note explicative et des dessins.

M. Maussenet, associé-libre, fait don de quelques monnaies; elles sont confiées à M. Mayeux chargé d'en donner la description. M. de Laubrière, qui a bien voulu faire la remise de ces monnaies, au nom de M. Maussenet, est prié de l'en remercier.

M. le Président rappelle que le ministre de l'Instruction publique a entrepris une œuvre importante et éminemment utile, celle de réunir dans un catalogue raisonné les recherches artistiques que renferment tous les établissements publics de la France : églises, chapelles, fabriques, hospices, mairies, palais de justice, musées, théâtres, etc. Pour mener à bonne fin ce grand travail qui se publie par fascicules séparés à la librairie Plon, M. le Préfet de l'Aisne fait appel aux Sociétés savantes de Laon, Soissons, Saint-Quentin, Vervins et Château-Thierry. Notre Société saisira certainement cette

occasion de montrer au ministre son désir de lui prêter un utile concours pour arracher à l'oubli, et peut-être à la destruction, les objets d'art que possèdent les établissements publics de l'arrondissement. Une commission chargée de relever ces objets d'art dans chaque canton est nommée par la Société. Les Membres qui la composent sont : pour Charly, MM. Pille et Varin (Amédée) ; pour Fère-en-Tardenois, MM. F. Moreau et de Vertus ; pour Château-Thierry, MM. Barbey et Fabre ; pour Condé-en-Brie, MM. de Sade et Bouchez ; enfin pour Neuilly-Saint-Front, MM. Bigorgne et Dubosq.

M. Rollet, trésorier, présente l'état de situation de la Société au 1<sup>er</sup> Janvier dernier ; cet état sera déposé aux Archives. Des remerciements sont votés à M. le Trésorier qui déploie le zèle le plus intelligent dans l'accomplissement des fonctions qu'il a acceptées.

La Société, consultée sur le choix de la commission qui doit élaborer le programme du concours à ouvrir en 1878 pour les prix fondés par M. Auguste Moreau, décide que le bureau sera chargé de ce soin et qu'à la prochaine réunion lecture sera faite du projet préparé par M. Barbey.

Il est procédé à l'élection des Membres qui doivent constituer le bureau en 1877 ; il reste composé comme suit :

MM. HACHETTE, Président ;  
DE VERTUS, Vice-Président ;  
MOULIN, Secrétaire ;  
LECESNE, Vice-Secrétaire ;  
ROLLET, Trésorier ;  
BARBEY, Archiviste-Bibliothécaire ;  
BIGAULT D'ARSCOT, Bibliothécaire adjoint ;  
MAYEUX, Conservateur des objets d'art.

La séance est levée à quatre heures et demie.

SÉANCE DU 1<sup>er</sup> MARS 1877.

PRÉSIDENT. —  
PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, Mayeux, Barbey, Périn, Darié, Bigault d'Arscot, Fabre, Bachelet, de Laubrière, Vérette, Lecesne et Moulin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois de février :

- 1<sup>o</sup> *Album de la collection Caranda*, 1874 ;
- 2<sup>o</sup> *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1874 ;
- 3<sup>o</sup> *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1875 et 1876 ;
- 4<sup>o</sup> *Bulletin de la Société académique de Brest*, 1875 et 1876 ;
- 5<sup>o</sup> *Mémoires de la Société archéologique d'Avènes*, tome III ;
- 6<sup>o</sup> *Bulletin de la Société Dunoise*, n<sup>o</sup> 27, janvier 1877 ;
- 7<sup>o</sup> *Annuaire des Sciences historiques*, par M. Cayx de Saint-Aymour ;
- 8<sup>o</sup> *Journal d'Archéologie lorraine*, n<sup>o</sup> 1, 1877 ;
- 9<sup>o</sup> *Société des Antiquaires de la Morinie*, 99<sup>e</sup> livraison.

*Correspondance.* — MM. Rollet et Harant s'excusent, à cause de leur santé, de ne point assister à la réunion. — M. Moussard, instituteur à Étampes, envoie une Notice sur la dénomination de Bézu-les-Fèves qu'il interprète *Bézu-les-Fées*. M. Moussard s'appuie sur la tradition locale et sur l'accumulation des pierres druidiques qu'il trouve sur le territoire de Bézu pour justifier le changement de *Fèves* en *Fées*, malgré l'indication de M. Matton qui, dans son Dictionnaire des communes du département de l'Aisne, ne rappelle que Bézu-les-Fèves, Feuvres, Febvres. Renvoi aux Archives.

M. Barbey présente un rapport verbal sur l'ouvrage de M. Fleury (*Monuments de l'Aisne*) ; il s'étend sur l'intérêt que présente cet important travail et fait remarquer à la Société les services qu'il est appelé à rendre à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de notre département.

M. Barbey insiste surtout sur les recherches de M. Fleury dans notre arrondissement, en sa propre compagnie et en celle de M. Varin, dans la vallée de la Marne, près de Crouttes et dans la vallée de l'Ourcq. Il croit cependant qu'il reste encore bien des découvertes à opérer à ce sujet, et que la preuve non encore faite de la construction des creutes par les hommes de l'âge de pierre doit être cherchée avec persévérance.

M. le Président signale à Gland l'existence d'un lieu appelé le Bois-des-Morts. D'après le sentiment des vieillards de la localité, cette appellation ne remonterait qu'à l'époque de la première invasion, et ce lieu aurait servi de sépulture aux victimes d'un combat qui se serait livré près de là. Plusieurs membres pensent que cette dénomination est beaucoup plus ancienne et qu'elle se rapporte, comme dans beaucoup d'endroits, soit à des sépultures gallo-romaines, soit à des champs mortuaires érigés à la suite des guerres qui ont ensanglanté notre pays.

M. le Président soumet à l'Assemblée le magnifique album de la collection Caranda, offert par M. F. Moreau, membre titulaire. On examine avec le plus grand intérêt les différentes planches qui le composent et chacun s'empresse de rendre justice à l'habileté de M. Pilloy, le dessinateur que s'est adjoint M. Moreau. Des remerciements sont votés à M. Moreau ; le Secrétaire est chargé de lui en transmettre l'expression.

Le programme Auguste Moreau, préparé par M. Barbey, sera discuté à la prochaine réunion.

M. Moussard, instituteur à Étampes, offre quelques pièces de monnaie ancienne. Remerciements.

La Société décide qu'un registre sera déposé à la bibliothèque sur lequel tout membre inscrira l'ouvrage qu'il désire emporter pour le consulter, ouvrage qui ne pourra être conservé que pendant l'intervalle de deux séances. Elle remercie

MM. Rollet et Lemoine qui ont copié chacun un volume de l'Histoire de l'abbé Hébert; elle décide ensuite qu'à cause de la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, à partir du 4 avril, la prochaine séance, qui devait avoir lieu le 5 avril, sera remise au jeudi suivant, 12 avril.

Il est procédé au scrutin pour l'élection, comme membres titulaires, de MM. Amédée Varin et Maciet fils, correspondants. Ces Messieurs sont nommés, avis leur en sera donné par le Secrétaire.

La séance est levée à quatre heures et demie.

SÉANCE DU 12 AVRIL 1877.

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, Mayeux, Barbey, Rollet, Bigault d'Arscot, de Laubrière, Darié, Bachelet, Amédée Varin, Épron, Fournier et Moulin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois de mars :

- 1° *Revue des Sociétés savantes*, tome III, mai-juin 1876 ;
- 2° *Bulletin de la société des Sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or)*, 1875 ;
- 3° *Romania*, n° 21, janvier 1877 ;
- 4° *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome X, 1876 ;
- 5° *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, XIX<sup>e</sup> volume ;
- 6° *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, XXII<sup>e</sup> volume ;
- 7° *Journal d'Archéologie lorraine*, 2 fascicules, février et mars 1877 ;
- 8° *L'ancienne Faculté de médecine de Paris*, par le D<sup>r</sup> Corlieu (don de l'auteur) ;
- 9° *Mélusine, revue de Mythologie*, par Gaidoz et Rolland, n° 6.

*Correspondance.* — MM. Amédée Varin et Maciet fils, récemment promus membres titulaires, remercient de leur nomination. — M. Rolland, directeur de la *Mélusine*, revue mythologique, demande l'échange des publications. Renvoi à M. de Laubrière chargé de donner son appréciation sur le numéro spécimen adressé par M. Rolland. — M. le docteur Corlieu annonce l'envoi de son dernier ouvrage : *L'ancienne Faculté de médecine de Paris*. Remerciements.

La Société a décidé qu'une carte personnelle indiquant le titre de Membre de la Société serait remise à chacune des personnes qui en font partie.

La gravure en a été confiée à M. Amédée Varin, qui l'a exécutée à la vive satisfaction de la Compagnie et, sur la propo-

sition de M. Mayeux, elle adopte la devise suivante : *Nomen ornat, limen tegit*. Cette légende rappelant le nom de l'immortel fabuliste et l'abri que la Société trouve dans sa maison natale, a été adoptée à l'unanimité.

M. Barbey se plaint que des travaux à exécuter très-prochainement à la Maison La Fontaine aient été décidés par l'autorité municipale sans que la Société ait eu avis de ce travail qui doit modifier la construction sur la rue et faire disparaître l'escalier de l'aile droite. La Société s'émeut de cet état de choses et charge son Président de voir M. le Maire de Château-Thierry afin d'arriver à une entente sur les travaux déjà arrêtés et sur ceux qui sont en projet.

La séance est levée à quatre heures.

---



SÉANCE DU 3 MAI 1877.

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, Mayeux, Barbey, Darié, de Laubrière, Amédée Varin, Bigault d'Arscot, Périn, Épron, Harant, Lecesne et Moulin.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois d'avril :

- 1° *Comité archéologique de Senlis*, 1876;
- 2° *Société des Antiquaires de Picardie*, tome XII, p. 381 à 444;
- 3° *Société des Antiquaires de la Morinie*, 2 fascicules, n° 100;
- 4° *Société d'Agriculture, Sciences, etc. de la Loire*, tome XX, 1876;
- 5° *Mittheilungen der geographischen Gesellschaft*, in Wien, 1875.

*Correspondance.* — M. le Directeur des Beaux-Arts informe la Société que, d'après les intentions de M. le Ministre de l'Instruction publique, il met à la disposition de la Société plusieurs ouvrages d'art et d'archéologie. M. le président Hachette veut bien se charger de faire prendre cette collection à la Direction des Beaux-Arts. Le Secrétaire est invité à remercier M. le Ministre et à lui offrir, au nom de la Société, le titre de Président d'honneur. — M. Poincier, membre correspondant, avoué honoraire à Neufchâtel-en-Bray, s'étonne d'avoir vu dans un compte-rendu des travaux de la Société le nom de *Delafontaine* en un seul mot; il a soutenu, dit-il, autrefois, dans la publication *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, l'opinion que ce nom devait s'écrire en trois mots : *de la Fontaine*, sans attacher à la particule aucune prétention nobiliaire et en s'appuyant sur un fac-simile de la signature du poète dans une cession par lui faite, le 2 janvier 1676, à Pintrel, gentilhomme de la vénerie, de son banc à l'église de Château-Thierry.

La Société a toujours été de l'avis de M. Poincier; les titres

nombreux sur lesquels se trouve reproduite la signature du fabuliste, que l'on possède à Château-Thierry, et notamment celui cité par M. Poincier qui le doit à l'obligeance d'un membre de la Société, ne laissent aucun doute à cet égard.

M. de Laubrière, après avoir pris connaissance du numéro de la *Mélusine* qui nous avait été adressé, propose l'échange avec notre Bulletin. Accepté.

M. Barbey rend compte de la visite qu'il a faite à Laon à M. le Préfet, afin d'appeler son attention sur les travaux que la Ville se propose d'exécuter pour mettre à l'alignement le mur et la porte d'entrée de la Maison de La Fontaine. M. le Préfet a promis de voir les choses par lui-même lors de son passage à Château-Thierry, et d'engager la Municipalité à s'entendre avec les délégués de la Société, pour adopter un plan de restauration complète, sauf à s'arrêter à des exécutions partielles au fur et à mesure des ressources de la Ville. La Société remercie M. Barbey de cette démarche.

M. le docteur Corlieu envoie une note additionnelle à la biographie de Jacques Mentel. Dans un manuscrit déposé à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, Mentel nous apprend qu'il est né à Bussiares, près de Château-Thierry. Notre regretté collègue, M. Nusse, avait déjà fait connaître à la Société qu'il avait retrouvé dans l'église de ce village les inscriptions funéraires de Jehan Mentel, inhumé en 1556, et de Charles Mentel, son fils, inhumé en 1579. D'autres recherches permettraient sans doute de retrouver celle de Claude, père du médecin. Cette note est renvoyée à la commission des Annales.

La Société, après avoir examiné avec un véritable intérêt une collection de gravures que lui a offertes M. de Graimberg, membre correspondant, charge le Secrétaire de transmettre ses remerciements au bienveillant donateur. Parmi ces gravures, MM. Varin et Barbey signalent particulièrement : d'après Watteau, *Remise par le roi Louis XIV du grand cordon du Saint-Esprit au duc de Bourgogne enfant* ; un

portrait de Louvois, gravé par Nanteuil, et un portrait de Maupertuis.

M. Bigault d'Arscot offre dix pièces de monnaie au nom de M. Couture fils. Renvoi à M. Mayeux. Remerciements.

La séance est levée à quatre heures et demie.

---

SEANCE DU 7 JUIN 1877.

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, Mayeux, Barbey, Bigault d'Arcot, Auguste Moreau, Rollet, Fabre, Épron, Lecesne et Moulin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois de mai :

- 1° *Notice historique sur le canton de Dormans* (don de M. Maciet fils);
- 2° *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et historiques de Cannes*, tome V, 1875;
- 3° *La Sépulture de l'âge de la pierre polie de Richemont*, par M. Pillooy;
- 4° *Mémoires de la Société littéraire et scientifique d'Apt*, tome I, n° 4;
- 5° *Mémoires de la Société havraise*, 1874-1875;
- 6° *Chevreuse, Recherches historiques et archéologiques*, par Moutié, 1876;
- 7° *Bulletin historique et archéologique de Tarn-et-Garonne*, 4 fascicules, 1876;
- 8° *Bulletin des Antiquaires de Picardie*, 1877, n° 1;
- 9° *Paléographie française, méthode de lecture des manuscrits du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle* (don du Ministère).

*Correspondance.* — M. Waddington, ancien ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, remercie la Société de l'avoir nommé Président d'honneur. — M. Amédée Varin s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. — M. Édouard de Barthélemy, membre correspondant, recommande la publication *Revue de Champagne et de Brie*, à laquelle collaborent son frère et lui. — M. Deteil annonce qu'il vient d'être promu sous-chef de 1<sup>re</sup> classe à l'administration des Postes, qu'il continue activement son travail sur *La Fontaine et les fabulistes*; il est arrivé, en effet, au 18<sup>e</sup> volume

de son recueil *Le Livre d'or de La Fontaine*. M. Delteil propose comme membre correspondant M. Ernest Devaulx, sculpteur habile et collectionneur érudit. Le Secrétaire est chargé de féliciter M. Delteil et de lui rappeler les conditions que la Société a fixées pour l'admission d'un membre.

M. Barbey a la parole ; il rappelle, en termes émus, la douleur que les amis de M. de Vertus et la Société archéologique tout entière ont éprouvée en apprenant la mort de notre cher vice-président. Puis, sur l'invitation de l'Assemblée, il donne lecture du discours qu'il a prononcé sur sa tombe.

La Société, par l'organe de son Président, s'associe aux sentiments et aux regrets que vient d'exprimer M. Barbey.

Au nom de M. Maciet fils, M. Rollet donne lecture de la lettre suivante :

« Messieurs et chers Collègues,

« J'ai l'honneur d'offrir au Musée de la ville de Château-Thierry que notre Société met à cœur de fonder, une terre cuite originale de la statue de La Fontaine, par Julien. Cette petite maquette date de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle.

« J'ajoute quelques renseignements à ce sujet :

« On voit à Paris, dans les vestibules qui conduisent à la grande salle des séances de l'Institut, plusieurs statues assises d'écrivains célèbres. La plupart de ces statues sont remarquables et parmi celles-ci se trouve la statue de La Fontaine.

« Le pourtour de la base étroite et circulaire qui la supporte est orné de scènes légèrement et spirituellement sculptées en très-bas relief, représentant plusieurs des fables les plus célèbres, et on y lit le nom de l'auteur de la statue : *Julien ft. 1785*.

« La Fontaine est représenté assis sur un rocher, adossé à un tronc d'arbre, la jambe droite croisée sur la jambe gauche. Le bras droit porté un peu en arrière s'accoude sur une branche et la main tient un crayon. La main gauche soutient sur le

genou droit un large cahier de papier sur lequel on lit gravé :

« ..... RENARD ET LES RAISINS.

« Certain renard gascon, d'autres disent normand... »

« Les dimensions de la statue sont plus grandes que nature. Le costume est celui du temps du poète, mais en partie caché par un vaste manteau qui, tombant de l'épaule gauche, se drape autour du corps et des jambes, ne laissant à découvert que le haut du corps à droite, avec le bras droit et le bas des jambes. La tête est coiffée de la perruque du xvii<sup>e</sup> siècle traitée assez librement pour ne pas paraître lourde.

« Sur la base, à gauche du spectateur, est un livre sur le dos duquel ont lit : « *Œuvres de La Fontaine* ; » puis un renard qui lève la tête et, pour ne rien omettre, le chapeau du poète.

« L'expression méditative de la tête est heureuse. L'ensemble de la statue est remarquable par le naturel de la pose et l'aisance avec laquelle sont disposées les draperies. L'exécution a cette souplesse, cette habileté à rendre la vie qui caractérisent les œuvres des grands sculpteurs de cette époque, comme Houdon et Caffieri.

« Julien peut en effet se placer par son talent au milieu des meilleurs sculpteurs de sa génération. Né en 1731 à Saint-Paulien, près du Puy-en-Velay, il gardait encore les troupeaux à l'âge de quatorze ans et s'amusait à modeler de petites figures. Un ecclésiastique, son parent, le mit en apprentissage au Puy, chez un sculpteur nommé Samuel. Il reçut ensuite les leçons de Perrache, directeur de l'Académie de Lyon, qui l'emmena à Paris et le recommanda à Guillaume Coustou, sculpteur du roi. Entré à l'École royale des élèves protégés, après avoir remporté le premier prix de sculpture en 1765, il fut envoyé à Rome en 1768 comme pensionnaire. Il fut reçu de l'Académie le 27 mars 1779, puis fut chargé de faire, pour le roi, la statue de La Fontaine et celle du Poussin. Ces deux statues étaient probablement destinées à la décoration intérieure de la grande galerie du bord de l'eau au Louvre, que Louis XVI voulait orner de statues d'hommes illustres ; or nous savons qu'une partie de ces statues fut exécutée. Nommé membre de l'Institut le 12 décembre 1795, Julien mourut à Paris le 17 décembre 1804

« Le Louvre expose de lui deux statuette : un gladiateur mourant et un Ganimède, et la ravissante statue d'une jeune fille ayant près d'elle une chèvre.

« Le Musée du Puy expose plusieurs plâtres de ses œuvres, entre autres le plâtre original de la statue de La Fontaine, haut, avec la base, de 1 mètre 72.

« Il existe à la manufacture de Sèvres une réduction en biscuit de cette même statue, faite, paraît-il, sur un modèle de l'auteur.

« Enfin j'ai trouvé et je suis heureux d'offrir au Musée de la ville de Château-Thierry, une maquette en terre cuite de cette statue. Dans ses petites dimensions et avec l'exécution sommaire d'une ébauche, elle nous donne la première pensée de l'auteur, qui d'ailleurs ne s'en est pas écarté; elle indique ce qu'est l'œuvre complète. Sans avoir l'intérêt que présenterait une œuvre contemporaine du fabuliste, elle nous le montre du moins tel que nous pouvons l'imaginer, car la statue de Julien me paraît la plus heureuse d'expression et de naturel parmi les diverses statues de La Fontaine qu'on peut voir à l'Institut encore, par Seurre aîné, aux colonnades du nouveau Louvre, dans notre ville enfin, par Laitié. »

M. Maciet a ajouté au don de la maquette dont il est ci-dessus question la reproduction galvanoplastique d'un bouclier italien du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. Remerciements.

M. Auguste Moreau donne quelques explications sur le mode de distribution des prix qui doivent être décernés l'année prochaine aux personnes du canton de Fère dont les travaux, recherches historiques, auront été jugés dignes d'être récompensés. Après lui, M. Barbey communique le rapport qui a été agréé par la Société.

M. Hachette donne connaissance de la mort de M. de la Grave.

Le travail de M. Barbey sur l'église et la croix de Connigis est renvoyé, après lecture, à la commission des Annales.

L'Assemblée est ensuite appelée à se prononcer sur le changement proposé par M. Rollet du jour réglementaire des

séances. M. Rollet expose que pour la plus grande commodité des membres inscrits, il lui semble que le mardi serait un jour plus favorable. La Société adopte ce projet et fixe au premier mardi de chaque mois la réunion réglementaire.

La séance est levée à quatre heures et demie.



SÉANCE DU 3 JUILLET 1877

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, Mayeux, Barbey, Rollet, Varin (Amédée), Bigault d'Arscot, Fabre, Encelain, Bachelet, Maciet fils, Léguillette (Charles) et Moulin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois de juin.

I. — ENVOI DU MINISTÈRE.

- 1° *Revue archéologique, de l'année 1862 à l'année 1876*, avec table décennale de 1860 à 1869, grand in-8° avec cartes et planches, 29 volumes;
- 2° *Archéologie pyrénéenne*, par Alex. du Mège, avec atlas, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> livraisons;
- 3° *Le Paysagiste aux champs*, par F. Henriet, in-8°;
- 4° *Daubigny et son œuvre gravé*, par le même, in-4°;
- 5° *Description du Trésor de Guarrazar*, par F. de Lasteyrie;
- 6° *Architecture et Archéologie*, par Charles Lucas, architecte, petit in-4°;
- 7° *La Seine-Inférieure*, par l'abbé Cochet, 1 volume in-4°;
- 8° *Gazette archéologique*, 15 livraisons, in-4°;
- 9° *Cours élémentaire d'Archéologie chrétienne*, par l'abbé Mallet, 1 volume, in-8°;
- 10° *L'Art et l'Archéologie*, par Ernest Vinet, 1 volume in-8°;
- 11° *Collection de figurines en argile de l'époque gallo-romaine*, par Tudot, 1 volume in-4°, avec planches;
- 12° *Archéologie celtique et gauloise*, par Alex. Bertrand, in-8°;
- 13° *Sépultures romaines, gauloises, etc.*, par l'abbé Cochet, in-8°.

II. — ENVOI DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

- 1° *Société académique de Saint-Quentin*, 3<sup>e</sup> série, tome XIV;
- 2° *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1<sup>er</sup> semestre 1876;
- 3° *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 2<sup>e</sup> semestre 1876;
- 4° *Recherches historiques sur les établissements hospitaliers de la ville de Saint-Omer*, Société des Antiquaires de la Morinie;
- 5° *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1876;
- 6° *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, XXX<sup>e</sup> volume;
- 7° *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Ardèche*, 1876, n<sup>o</sup> 10;

8° *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, de juillet 1876 à mars 1877;

9° *Romania*, n° 22, avril 1877;

10° *Les Monuments mégalithiques de Thimécourt, près de Luzarches*, par G. Millescamps, 1877;

11° *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, tome VI, 2° série, 1876;

12° *Le Monde judiciaire de France en 1877*, par M. Gauja (spécimen);

13° *Revue des idées nouvelles*, n° 11 (spécimen);

14° *Guide des voyageurs au château de Heidelberg*, par M. Charles de Graimbert. (Don de M. Varin.)

*Correspondance.* — M. de Laubrière s'excuse, à cause du mauvais état de sa santé, de ne pouvoir assister à la séance. — M. le Ministre de l'Instruction publique demande qu'il lui soit adressé, avant le 25 courant, un résumé en forme de lettre analytique des travaux de la Société depuis sa fondation. MM. Barbey et Fabre sont chargés de ce soin.

M. Barbey, continuant le travail par lui commencé sur les croix d'églises, de carrefours et de cimetières, donne lecture d'une Notice sur la croix du cimetière de Montfaucon. A cette occasion, il signale de nouveau le triste état dans lequel on trouve généralement, dans notre contrée, ces petits monuments si intéressants pour l'archéologue et pour l'histoire de l'art. Ce travail est renvoyé à la commission des Annales.

M. Maciet donne lecture d'une lettre extraite du *Mercur de France* (juin 1766). Elle est datée de Braine et adressée à M. de P... par Jardel, antiquaire bien connu vers la fin du siècle dernier, sur quelques antiquités trouvées dans le Soissonnais. Jardel rapporte qu'une paysanne de Loupeigne trouva, dans le parc de Fère-en-Tardenois, un vrai trésor : trente-huit médailles, la plupart en or, des plaques d'agrafes, de bracelets, etc. Des fouilles ayant été faites, il fut trouvé une grande quantité d'os de morts, de débris de cercueils en pierre dure, puis des fibules, des bagues, des bossettes ou grelots, une lampe en terre cuite, un instrument en métal dont il ne peut expliquer l'usage et qui pourrait bien être une framée. Jardel ajoute que cette découverte a été faite dans le bois de Meu-

rouge, non loin de la forêt de Dôle, et que Meurouge et Dôle peuvent bien avoir une même origine. C'est là une erreur que le rapprochement des deux noms lui avait fait commettre. Quoique ce document ait été connu, il n'en est pas moins intéressant quand on songe surtout aux résultats qu'a obtenus M. Frédéric Moreau père, notre collègue, dans ses fouilles à Caranda et à la Sablonnière de Fère. M. Rollet s'est chargé de lui faire part de cette lettre qui, peut-être, lui suscitera l'idée de rechercher l'emplacement de cette ancienne découverte, emplacement sur lequel on pourrait espérer glaner encore quelques objets antiques.

M. Hachette lit une Notice biographique sur M. de la Grave, membre honoraire, que la Société a eu la douleur de perdre le mois dernier. Renvoi à la commission des Annales.

M. Héré, juge à Château-Thierry, offre de la part de M. Denogean une pièce de monnaie trouvée dans le jardin de ce dernier. Remerciements.

Conformément à l'usage qu'elle a établi, la Société décide qu'un prix spécial sera offert, en son nom, à l'élève du Collège qui, dans les classes supérieures, aura montré le plus de zèle dans l'étude de l'histoire. MM. Rollet et Moulin sont chargés d'acquérir l'ouvrage qui leur paraîtra le plus convenable et de le remettre à M. le Principal avant le jour de la distribution des prix.

L'Assemblée, après avoir décidé dans une réunion précédente qu'une excursion archéologique aurait lieu dans le courant de l'été, est appelée à se prononcer sur le choix des localités que doivent visiter les excursionnistes et sur le jour qui peut le mieux convenir; elle décide que l'excursion aura lieu le lundi 16 juillet et comprendra les intéressantes localités de Coincy, Armentières, Nanteuil-Notre-Dame et Val-Chrétien.

Le bureau présente comme membre titulaire M. Vérette et M. Héré, juge, comme membre correspondant.

La séance est levée à quatre heures et demie.

SÉANCE DU 7 AOUT 1877.

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, Barbey, Mayeux, Rollet, Bigault d'Arscot, Demoncey, Maciet fils, de Tillancourt, Drouiet, Darié, Harant, Épron, Varin (Amédée), Fabre, Maugey, Masure (Jules), Romagny, Salmon, Léguillette, Bachelet et Moulin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois d'avril.

1° *Revue des Sociétés savantes*, juillet, août, septembre, 1876;

2° *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1875;

3° *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 101<sup>e</sup> livraison;

4° *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, n° 405;

5° *Mémoires de la même Société : Bourbonne*, p. 310 à 340.

*Correspondance.* — M. le ministre de l'Instruction publique annonce qu'il a accordé à la Société une allocation de 400 fr. Remerciements. M. Rollet, trésorier, a été désigné comme la personne au nom de laquelle le mandat doit être ordonné. — M. Devaulx, statuaire, sollicite son admission comme membre correspondant. — M. Delteil annonce que sa collection fablière (*Livre d'or de La Fontaine*) s'élève à vingt mille pièces environ : volumes, brochures, autographes, portraits, médailles, etc. Il communique, au sujet de la mort de M. de Vertus, une pièce de poésie qui est insérée plus loin. Quoique la poésie n'entre pas dans le programme des travaux de la Société, elle s'associe de grand cœur au noble sentiment qui a dicté la pièce de vers de M. Delteil et le félicite vivement de son heureuse inspiration. M. Delteil a envoyé en outre un jeton hollandais avec esquisse de M. Ernest Devaulx. — M. Lemoine, membre correspondant, nommé commissaire

de surveillance administrative à Charleville, donne sa démission qui est acceptée.

Le Secrétaire donne lecture de la pièce de vers de M. Delteil. Elle est ainsi conçue :

Ainsi l'a voulu Dieu ! Dans la force de l'âge,  
Il a frappé Vertus, le vaillant travailleur !  
N'importe ! il a laissé trace de son passage  
Et l'on se souviendra toujours de son labeur.

Château-Thierry lui doit, quelle plus noble page !  
Sa chère Académie ; il en fut fondateur.  
La science pour lui fut-elle sans partage ?  
Non pas ! aimant la terre, il fut cultivateur.

Laboureur et savant, son existence pleine  
Lui prodiguait sans cesse une moisson certaine.  
Des trésors de savoir et de féconds épis !

S'il ne put, harassé, découvrir le mystère,  
Objet de tous ses soins, qui recouvre la terre,  
Il sut, rare talent, n'avoir que des amis !

Il est procédé au scrutin pour l'élection d'un vice-président en remplacement du regretté M. de Vertus. M. Barbey est nommé. Sur l'invitation de M. le président, il prend place au bureau et remercie ses collègues en promettant, s'il se peut, un concours encore plus dévoué que par le passé.

M. Maugey, principal du Collège, remercie la Société de son bon vouloir à l'égard des élèves de son établissement. Le prix spécial d'histoire a été décerné au jeune Simon (Maurice), petit-fils de notre collègue, M. Rollet. M. le Président répond que la Société en récompensant l'aptitude des jeunes collégiens pour l'histoire, se prépare ainsi de futurs coopérateurs et témoigne de sa sympathie pour le Collège de Château-Thierry.

M. Charles Léguillette donne lecture en son nom et au nom du docteur Corlieu, son collaborateur, du 1<sup>er</sup> chapitre de l'Histoire de Nogent-l'Artaud, c'est-à-dire de 839 à 1299. Nogent dépendait de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et pendant les incursions des Normands, en 857, les reliques

du saint y furent déposées pour qu'elles fussent à l'abri de toute insulte. C'est vers 1150 qu'apparaît Artaud ; il eut pour successeur, en 1195, Guillaume I<sup>er</sup> d'Acy. Les héritiers de Guillaume II d'Acy furent obligés de vendre la terre de Nogent à Edmond de Lancastré et à Blanche d'Artois, sa femme, veuve de Henri III de Navarre, comte de Champagne et de Brie. De son premier mariage, Blanche avait eu une fille, Jeanne, qui épousa Philippe le Bel et fut fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry. Blanche fonda en 1299 le couvent des Clarisses de Nogent.

M. Barbey rend compte de l'excursion archéologique faite à Épièdes, Coincy, Armentières, etc.

Le même membre lit une Notice sur les croix des cimetières de Montigny et d'Essises. Renvoyé à la commission des Annales.

M. Maciet donne lecture d'une note qu'il intitule : *Le Capital de Buch et la reine Jeanne à Château-Thierry*.

M. Vérette est nommé membre titulaire et MM. Héré et Devaulx sont élus membres correspondants.

La séance est levée à quatre heures et demie.

---

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 1877.

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, Barbey, Mayeux, Rollet, Bigault d'Arscot, Demoncey, Fabre, Lecesne, Varin (Amédée), Léguillette, Déy et Moulin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois d'août.

- 1° *Recueil des Actes de la Commission des Arts de la Charente-Inférieure*, tome I<sup>er</sup> et tome II, en six fascicules;
- 2° *Annales de l'Académie de Mâcon*, tomes XIV et XV;
- 3° *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 17<sup>e</sup> année, 1876;
- 4° *Bulletin de la Société nivernaise*, tome VIII;
- 5° *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, tome III;
- 6° *Société des Antiquaires de la Morinie*, 102<sup>e</sup> livraison;
- 7° *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres. Histoire de Bourbonne* (suite);
- 8° *Collection Caranda* (catalogue et complément), don de M. Frédéric Moreau, père.

*Correspondance.* — M. Delteil, en envoyant, au nom de notre nouveau collègue, M. Devaulx, deux dessins tirés de l'*Histoire métallique des XVII provinces des Pays-Bas*, avec l'explication, annonce que M. Devaulx a entrepris un travail pour la Société; il désire le soumettre auparavant à l'examen des membres qui voudraient bien venir visiter son atelier. M. Hachette accepte avec empressement la proposition qui lui est faite d'accéder au désir de M. Devaulx.

M. Bruyant, maire de Licy-les-Moines, a fait don à la Société d'un fossile trouvé en 1868, sur le territoire de cette commune, lieudit *les Longs-Arpens*; cet objet sera déposé au Musée. C'est la pétrification d'un tronc d'arbre présentant cette particularité d'être siliceuse et non calcaire comme la plupart des pétrifications qui se rencontrent dans nos con-

trées. Le Secrétaire est chargé de transmettre à M. Bruyant les remerciements de la Compagnie.

M. Varin fait également don de trois pièces de monnaie en bronze, une de Frédéric Maurice (1652), duc de Bouillon et de Château-Thierry ; deux de 1623, de Henri de la Tour d'Auvergne. Remerciements.

Le même membre fait passer sous les yeux de ses collègues un certain nombre d'assignats appartenant à une collection particulière. Quelques-uns, les plus intéressants pour nous, se rapportent à Neuilly-Saint-Front. Une étude sur les monnaies de confiance qui ont circulé dans notre arrondissement, à la première Révolution et en 1870-1871, lors de l'occupation de notre pays par les troupes allemandes, présenterait un très-grand intérêt.

Dans l'Histoire de Duguesclin, par M. Siméon Luce, M. Maciet a relevé plusieurs documents qui intéressent notre contrée, notamment la liste des lieux forts occupés pendant la guerre de Cent-Ans (1356-1464) par les troupes anglo-navarraises. Ce document est déposé aux Archives. Le même membre donne lecture de la note suivante relative à un clerc de Château-Thierry :

« Au xiv<sup>e</sup> siècle, les écoles, même dans les villages, se multiplient, le titre de *clerc* commence à devenir très-fréquent en dehors du clergé proprement dit, c'est-à-dire des prêtres et des moines. Le nombre des clercs mariés s'accroît, se recrutant dans toutes les parties de la société ; or on ne peut entrer dans cette classe si l'on ne possède au moins les premiers éléments de l'instruction, car outre qu'il y a un droit à payer au roi, si l'on est son bourgeois ou son seigneur, si l'on relève de quelque justice féodale, on n'accorde généralement la tonsure qu'aux personnes qui savent lire et écrire.

« Le 22 juin 1382, Charles VI permit à Pierre Frémy, fils légitime de Guillaume Frémy, bourgeois, sujet et justiciable du roi à Château-Thierry, de prendre tonsure, moyennant le payement de 25 francs d'or aux trésoriers du roi à Paris. » (*Archives nationales*, JJ 119, n<sup>o</sup> 244.)



M. le Président annonce que, sur la présentation du bureau, il sera à la prochaine réunion procédé à un scrutin pour l'élection, comme membres correspondants, de MM. Sallandrouze-Lamornaix, capitaine de frégate, gendre de feu M. de la Grave, et de M. Thomas Couture, de Château-Thierry, avocat à la cour d'appel de Paris.

M. Périn, membre titulaire, ancien trésorier de la Société, est nommé membre honoraire ; avis lui en sera donné par le Secrétaire.

Le Secrétaire fait connaître qu'il vient d'adresser la circulaire relative au prix Moreau, soit 98 exemplaires, aux fonctionnaires, employés, etc., du canton de Fère-en-Tardenois.

La séance est levée à quatre heures et demie.

---

SEANCE DU 2 OCTOBRE 1877.

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, Périn, Mayeux, Rollet, de Laubrière, Bigault d'Arscot, Darié, Fabre, Maciet fils, Corlieu, Léguillette, Flichy, Maugey et Moulin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois de septembre :

- 1° *Mémoires de la Société Académique de Cherbourg*, 1875 ;
- 2° *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne* ;
- 3° *Le Havre avant l'histoire*, par M. Ch. Quin, 1876 ;
- 4° *Mittheilungen der Geographischen Gesellschaft in Wien*, 1876 ;
- 5° *Histoire de la Turquie*, par M. de Lamartine, 6 volumes (don de M. Simon).

*Correspondance.* — MM. Barbey, Amédée Varin, Vérette et Harant s'excusent de ne pouvoir assister à la séance. — MM. Carez (Léon), membre de la Société géologique de France, domicilié au château de Verdilly ; de Kérouartz, capitaine de frégate en retraite, maire de Nogent-l'Artaud ; Blanchard, curé de Nogent-l'Artaud ; Martin, notaire à Charly ; Paillard, notaire à Château-Thierry, sollicitent leur admission dans la Société à titre de membres correspondants. — M. Decaieu, nommé procureur de la République à Mirande, offre sa démission qui est acceptée.

M. Périn, nommé membre honoraire, dans la dernière séance, adresse à ses collègues de chaleureux remerciements et promet, autant que le permettront ses forces, le concours le plus dévoué. M. le Président répond que la Société, en retenant M. Périn, a voulu reconnaître les services qu'il avait rendus comme membre fondateur et comme trésorier pendant plusieurs années.

M. Maugey, principal du Collège, fait la communication suivante qui a paru dans le journal de la localité :

« Lundi dernier a eu lieu, sans aucune cérémonie, la pose de la première pierre du Collège. Une inscription commémorative a été placée par les soins de la municipalité ; elle porte les noms du maire, M. de Gerbrois, de MM. Coutelier et Lefèvre, adjoints, sous l'administration desquels a été votée la restauration de cet établissement ; on y lit également les noms de MM. Maugey, principal ; Morsaline, architecte, et Solvet, entrepreneur. Cette inscription qui porte la date de la pose de la première pierre, rappelle que 20,000 francs ont été donnés sur le budget du ministère de l'Instruction publique, alors que M. Waddington était à la tête de l'Université, et que le Conseil municipal a voté le surplus de la dépense.

« Cette inscription est ainsi conçue :

GRATUM NECNON PERENNE TESTIMONIUM UT PERHIBEAT  
CIVITAS CASTRUM THEODORICUM  
ILLUSTRISSIMO W. WADDINGTON, SENATORI,  
QUI, NUPER QUUM GALLICÆ INSTITUTIONI PUBLICÆ PRÆFUIT,  
DILIGENTISSIME CURAVIT GYMNASIO ISTI,  
ET EX ÆRE PUBLICO VIGINTI MILLE LIBRAS DEGREVIT  
AD HANC ÆDEM INSTAURANDAM AUGENDAMQUE ;  
ITIDEM MUNICIPALI CONCILIO RELIQUAS IMPENSAS EROGANTI,  
HUNC AUSPICALEM NOVI PTEROMATIS LAPIDEM  
ANNO DOM. MDCCCLXXVII  
XVII<sup>o</sup> DIE SEPTEMBRIS MENSIS  
• SOLENNITER INCHOARE JUBENT  
F. DE GERBROIS, MUNICIPII MAJOR ÆDILIS, EQUES  
DONIS CIVILIBUS AC MILITARIBUS DONATUS ;  
N. COUTELIER, ASSESSOR ÆDILIS, SECUNDUS A MAJORE ;  
EQUES QUOQUE DONIS CIVILIBUS AC MILITARIBUS DONATUS ;  
A. LEFÈVRE, ASSESSOR ÆDILIS, TERTIUS A MAJORE ;  
PRÆSENTIBUS MORSALINE, STRUCTORE ; SOLVET PATRE  
FILIOQUE, OPERUM CONDUCTORIBUS.

M. Maugey soumet à l'Assemblée trois plaques en cuivre qui ont été trouvées dans le socle de la fontaine du Collège, lors de la démolition ; il offre le fac-simile des inscriptions relevées par notre collègue M. Adolphe Varin et dont la reproduction fait l'objet de la planche ci-contre.

M. Léguillette lit le deuxième chapitre de l'Histoire de Nogent-l'Artaud. Jeanne, fille de Blanche d'Artois, femme de Philippe le Bel, confirme la donation faite au couvent par sa mère. Des contestations s'élèvent entre les religieuses et le seigneur, Henri de Lancastre, fils de Blanche. Pendant la guerre de Cent-Ans, Nogent fut occupé par les armées anglo-navarraises, le couvent fut pillé (1358), les religieuses obligées de s'enfuir. Elles ne reparaissent à Nogent qu'en 1477 ; pendant leur absence, l'administration du couvent était passée aux mains des Franciscains. Renvoi à la commission des Annales.

M. Couture fils fait don de plusieurs gravures et plans relatifs à l'arrondissement de Château-Thierry. Remerciements.

M. Adolphe Varin a peint sur faïence les armoiries de l'abbaye d'Essômes, telles qu'on les voit sculptées sur une pierre d'une maison voisine de l'église de cette commune et datant de 1540. Remerciements.

M. Rollet dépose sur le bureau et fait don à la Société de la copie qu'il a faite du premier volume du manuscrit de l'abbé Hébert, *Documents pour servir à l'Histoire de Château-Thierry*. Ce manuscrit, qui est la propriété de la cure de Château-Thierry, est une source précieuse pour tous ceux qui veulent étudier notre histoire locale, et le don de M. Rollet remplit pour notre bibliothèque une lacune qui se faisait vivement sentir ; sa copie, du reste, exécutée avec un soin minutieux, avec l'exactitude la plus scrupuleuse, rendra à tous les membres de la Société un service signalé ; aussi l'Assemblée, à l'unanimité, décerne-t-elle à M. Rollet ses plus vifs remerciements.

Il est procédé à l'élection de deux membres correspondants annoncée pour cette séance : MM. Sallandrouze-Lamornaix, capitaine de frégate, gendre du regretté M. de la Grave, et M. Thomas Couture, avocat, sont nommés. Le Secrétaire est chargé de leur en donner avis.

La séance est levée à quatre heures et demie.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1877.

PRÉSIDENT. —  
PRÉSIDENT. DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, Barbey, Rollet, Darié, Fabre, Amédée Varin, Demoncey, Maciet fils, Bigault d'Arscot, de Laubrière, Épron, Léguillette, Lecesne et Moulin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois d'octobre :

- 1° *Romania*, n° 23, juillet 1877 ;
- 2° *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, tome III, 3° livraison, 1875 ;
- 3° *La Thiérache, Société archéologique de Vervins*, tome IV ;
- 4° *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres* ;
- 5° *Comice agricole de Château-Thierry*, séances générales de 1876 et 1877 ;
- 6° *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, n° 2, 1877 ;
- 7° *Séance publique de l'Académie des sciences et lettres d'Aix*, 1876 ;
- 8° *Séance publique de l'Académie des sciences et lettres d'Aix*, 1877 ;
- 9° *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, tome XXXVII ;
- 10° *Société polymathique du Morbihan*, 1877 ;
- 11° *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, n° 89, 90, 91, 92 ;
- 12° *Gazette des Lettres et des Arts*, n° 41 ;
- 13° *Des nullités du mariage*, thèse pour la licence de M. de Pontaument ;
- 14° Thèse pour la licence, de M. Couture (Thomas)

*Correspondance.* — M. Mayeux s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Couture remercie la Société de l'avoir élu membre correspondant et lui fait don de la thèse qu'il a soutenue pour obtenir le titre de licencié. Il donne ensuite lecture de ses notes sur un psautier du XIII<sup>e</sup> siècle. En fouillant les archives des hospices, il a retrouvé un certain nombre de feuillets en parchemin recouvrant en partie d'anciens registres ; aidé de M. Caboche, secrétaire de l'administration

hospitalière, il a pu enlever, mettre en ordre et restaurer ces feuillets dont quelques-uns présentent de grandes lacunes. M. Couture établit les raisons qui le déterminent à assigner à ces vestiges la date du XIII<sup>e</sup> siècle : conformation des lettres, abréviations et ponctuations particulières à cette époque. L'Assemblée a écouté avec une grande attention cette intéressante étude dont elle vote le renvoi à la commission des Annales, après avoir félicité son nouveau collègue.

M. Hachette rend compte de la visite qu'il a faite à la collection de M. Devaulx, statuaire, devenu récemment aussi notre collègue.

Une salle de l'école des Chartes, ancien hôtel Soubise, renferme des panneaux sculptés dont quelques motifs sont empruntés aux fables de La Fontaine. M. Varin offre aujourd'hui le surmoulage en plâtre d'un de ces panneaux représentant la fable du Chat et du Renard, et exécuté par un artiste, son ami, lequel se ferait un plaisir de donner à la Société les empreintes de ceux des panneaux qui peuvent le plus l'intéresser. L'Assemblée accepte avec reconnaissance et charge M. Varin de désigner les sujets qui devront être reproduits ; elle lui adresse, ainsi qu'à son ami, les plus vifs remerciements.

Il est procédé au scrutin pour l'élection des cinq membres correspondants proposés à la dernière séance, MM. de Kérouartz, Blanchard, Martin, Paillard et Léon Carez. Ces messieurs sont nommés ; avis leur en sera donné par le Secrétaire.

Le Bureau propose comme membres titulaires MM. Épron et Charles Léguillette, déjà membres correspondants.

La séance est levée à quatre heures et demie.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1877.

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, Barbey, Mayeux, Harant, Darié, Fabre, Épron, Maciet fils, Rollet, Demoncy, Léguillette, Blanc, de Kérouartz, l'abbé Blanchard, Romagny, Couture, Déy, Lecesne et Moulin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois de novembre.

- 1° *Revue des Sociétés savantes*, octobre, novembre, décembre 1876;
- 2° *Romania*, n° 24, octobre 1877;
- 3° *Mémoires de la Société philomathique de Verdun*, tome VIII, 2° partie;
- 4° *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, avec atlas, tome XV;
- 5° *Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, tome V;
- 6° *Bulletin de la Société historique de Langres*, octobre 1877;
- 7° *Souvenirs du Congrès scientifique du Havre*, par Ch. Quin;
- 8° *Rivista Europea*, volume IV°, 2° fascicule, 16 octobre 1877. (Envoi de l'éditeur.)

*Correspondance.* — M. Bigault d'Arscot s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. — MM. Vérette, de Kérouartz, l'abbé Blanchard, Léon Carez remercient de leur nomination. — M. Cesson, tuilier à Coincy, fait don à la Société d'une pierre tombale provenant des démolitions de l'ancienne abbaye et qui avait été remarquée par nos collègues, lors de la dernière excursion archéologique. Remerciements. — M. Delteil annonce qu'il vient de terminer le XX° volume de son *Livre d'or de La Fontaine* et qu'il a de nombreux matériaux qui lui permettront de doubler, pour ainsi dire, le nombre des volumes déjà terminés. — M. Bachelet offre sa démission de membre titulaire; il demande à rester attaché à notre Société comme membre correspondant. Accordé. — M. le comte des

Cars, de Rozet-Saint-Albin, annonce qu'il a fait à Vichel, en face le château de Pringy, à 80 mètres environ de l'Ourcq, la découverte d'une grotte contenant des sépultures anciennes ; il se fait un devoir d'en prévenir la Société et a donné l'ordre à son garde de se mettre à la disposition des membres de la Société qui désireraient visiter cette grotte.

Après une analyse détaillée du règne de Louis XI et de ses luttes avec Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, M. Couture trace l'histoire du Grand-Bâtard de Bourgogne, à qui le roi fit donation du duché de Château-Thierry en 1478, donation révoquée par Charles VIII en 1483. Il n'est point inutile de rappeler que le regretté M. Nusse nous a remis, il y a deux ans, copie de l'acte de donation, par ce seigneur peu connu, de la place du Marché. Les mémoires de Commines et de Jean de Troyes, ainsi que quelques chartes inédites, ont permis à M. Couture de mettre en relief l'administration du Grand-Bâtard de Bourgogne. Ce travail est renvoyé à la commission des Annales.

M. Barbey, à qui le Secrétaire avait remis la lettre de M. des Cars, a la parole pour rendre compte de la visite qu'il a faite avec M. Harant, à la grotte de Vichel. M. Harant avait été prévenu par notre collègue, M. Guillaume, agent-voyer à Neuilly-Saint-Front, de la découverte faite à Vichel ; une visite avait été arrêtée et le bon vouloir de M. des Cars ne pouvait que faciliter le travail. L'ossuaire de Vichel, grotte de 4 mètres de profondeur sur 2 mètres 40 centimètres, renfermait sept ou huit couches de corps, en tout deux cents environ ; des couteaux, des haches en silex, une hache polie emmanchée dans une corne de cerf, étaient placés sur la couche supérieure. A la prochaine séance MM. Barbey et Harant donneront communication du travail qu'ils préparent. La Société a écouté avec un très-vif intérêt les détails donnés par nos collègues.

Le Secrétaire donne lecture de la lettre suivante adressée au Président de la Société par M. Maciet fils.



« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous remettre les huit tableaux et les deux dessins dont l'énumération suit et que je donne au musée de la ville de Château-Thierry.

1. École française. — Portrait en buste, grandeur nature, de *Jean de La Fontaine*, peint en 1692.
2. École Française. — Portrait en buste, grandeur nature, de *Mauricette Fébronie de la Tour d'Auvergne*, duchesse de Bavière, peint vers 1668.
3. LHERMITTE. — Petite vue de Château-Thierry prise de l'entrée de la fausse rivière au bout des Filoires, faite récemment.
4. École flamande (fin du xvi<sup>e</sup> siècle). — Portrait d'homme, grandeur nature.
5. École de TENIERS. — *L'Alchimiste*.
6. Charles DE HOOGH. — Paysage.
7. Jean LE DUCQ. — Paysage avec animaux.
8. École hollandaise. — Fruits dans une coupe de métal.
9. Corneille TROOST. — Scène de genre. Dessin à la gouache et au pastel.
10. BELLEL. — *L'Enfant prodigue*. Paysage au crayon rehaussé d'aquarelle. A figuré au Salon de 1847.

\* \*

NOTE sur le portrait de LA FONTAINE, peint sur toile (haut. 0<sup>m</sup> 73 c, larg. 0<sup>m</sup> 60 c).

« Il est représenté grandeur nature, en buste, tourné à gauche, la tête pourtant à peu près de face; la main droite, la seule qu'on voie, s'appuie sur un livre. Il a la grande perruque bouclée, est drapé d'un manteau d'étoffe noire brillante à larges plis et porte au cou la cravate d'étoffe blanche aux bouts tombants de l'époque. La draperie laisse voir un peu de la large manche blanche de la chemise avec une manchette de dentelle.

« Nous ne pouvons dire quel est l'auteur de cette œuvre qui est assez bonne au point de vue de l'art, sans pourtant montrer de grandes qualités d'exécution; mais nous croyons avoir un portrait nouveau d'attitude et d'expression. Nous n'en connaissons ni gravure ni reproduction quelconque. Sa figure est calme, du même âge à peu près que dans le portrait de Rigaud, qui est le plus répandu et qu'on connaît surtout par les gravures d'Edelinck et de Ficquet. Elle n'a pas cette

animation un peu forcée que lui a donnée Rigaud et que n'avait pas le Bonhomme au témoignage des contemporains. Le portrait qu'a fait graver Walckenaer, d'après un original qui serait de Lebrun et la miniature du Louvre provenant du legs Lenoir, le montrent plus jeune.

« Notre peinture a été rentoilée et derrière le cadre une écriture moderne donne la mention suivante :

« Ce précieux portrait du grand fabuliste est l'original qui fut peint pour Madame de la Sablière en 1692. (Relevé « d'une note écrite sur la toile vierge). »

« La Fontaine passa vingt ans chez M<sup>me</sup> de la Sablière qui l'accueillit en 1673 et qui mourut le 8 janvier 1693. Pour lui, né à Château-Thierry le 8 juillet 1621 et mort à Paris le 13 avril 1695, nous avons donc, si l'inscription est exacte, un portrait fait trois ans avant sa fin, quand il avait soixante et onze ans ; or l'âge qu'accusent les traits dans notre tableau rend cette mention fort admissible.

« Le cadre est ancien et il est fort possible que ce soit celui qui fut fait pour la peinture en 1692.

\* \*

*NOTE sur le portrait de MAURICETTE-FÉBRONIE, DUCHESSE DE BAVIÈRE, peint sur toile (haut. 0<sup>m</sup> 80<sup>c</sup>, larg. 0<sup>m</sup> 65<sup>c</sup>).*

« Elle est debout, vue un peu plus qu'à mi-corps, tournée légèrement à droite. Le bras gauche replié s'appuie sur un coussin en soutenant les plis de son manteau, le bras droit tombant est ramené sur le devant.

« Représentée jeune, probablement à l'époque de son mariage ou peu après, elle est décolletée, avec une coiffure brune bouffante et des perles dans les cheveux, au cou et aux oreilles ; la robe, qui laisse voir les bras jusqu'aux coudes, est de satin ou de soie jaune. Un riche manteau à ramages doublé d'hermine tombe de ses épaules et la drape à partir de la taille.

« La peinture bien conservée est de second ordre.

« Dans l'angle droit supérieur de la toile une inscription en partie restaurée, mais dont les lettres intactes ne laissent aucun doute sur l'ancienneté et la teneur, porte ces mots : « *Febrony Maurice de la Tour d'Auvergne, duchesse de Bavière.* »

« Elle était le dixième enfant de Frédéric-Maurice de la Tour, duc de Bouillon et de Château-Thierry, et d'Éléonore-Fébronie de Bergh.

« Née à Paris le 13 avril 1652, elle épousa à Château-Thierry, le 24 avril 1668, Maximilien-Philippe-Jérôme, comte Palatin du Rhin, duc de Bavière, landgrave de Leuchtemberg, fils puiné de Maximilien I<sup>er</sup> du nom, dit Salomon, duc des deux Bavières, comte Palatin du Rhin, électeur et grand-maître de l'Empire, et de Marie-Anne d'Autriche, sa seconde femme. Elle mourut de la petite variole à Turckeim, le 20 juin 1706, sans enfants; son mari y était mort l'année précédente.

« La Fontaine lui a adressé, en juillet 1669, une épître en vers que nous avons, épître dans laquelle il donne à la fois des nouvelles de la guerre, de la politique et de la famille de la jeune princesse. »

M. le Président, au nom de la Société, adresse des remerciements à M. Maciet.

MM. Darié et Blanc offrent des pièces de monnaie qui sont remises à M. Mayeux, chargé d'en donner la description. Remerciements.

M. Couture offre la reproduction galvanoplastique des inscriptions de la cloche de Balhan. Remerciements.

Il est procédé au scrutin pour l'élection annoncée. M. Épron et M. Léguillette sont nommés membres titulaires.

La séance est levée à quatre heures.

---

# TRAVAUX ET RAPPORTS

PRÉSENTÉS AUX SÉANCES DE L'ANNÉE 1877.

---



RAPPORT  
SUR LA  
CESSION DE LA MAISON DE LA FONTAINE

FAITE

A la Ville de Château-Thierry, par le Comité de souscription.

---

« Messieurs,

« Dès la création de notre Société, une pensée généreuse avait germé dans son sein. Son plus grand désir était d'acquiescer la Maison natale de notre illustre compatriote, l'inimitable fabuliste La Fontaine, maison que notre ville avait la bonne fortune d'avoir conservée dans l'état où elle se trouvait à l'époque où il y reçut le jour.

« Le décès du propriétaire de cette maison vint vous fournir l'occasion de réaliser ce projet, et, sur l'initiative de MM. Mayeux et Encelain, et de moi-même, vous avez pris immédiatement (séance du 8 avril 1869) les mesures nécessaires pour ouvrir une souscription nationale ayant pour objet l'acquisition de la maison qui devait être consacrée à l'établissement d'un musée local et d'une bibliothèque publique, ainsi qu'à assurer à notre Société les appartements nécessaires à son service et à ses besoins.

« Un comité placé sous votre patronage et composé des trois membres initiateurs, auxquels furent adjoints MM. Drouët, Bigorgne, Louise, Moulin, Périn et Benard, s'occupa dès lors de solliciter les autorisations ministérielle et préfectorale nécessaires, et d'ouvrir la souscription dans toute la France et principalement dans les collèges et les écoles.

« De nombreux encouragements arrivèrent bien vite au comité : l'Empereur, le Ministre de l'Instruction publique, le

Conseil général du département, le Conseil d'arrondissement, et un assez grand nombre de personnes amies des lettres envoyèrent leurs souscriptions ; un grand nombre d'établissements d'instruction publique vint les augmenter, et tout faisait présager un succès rapide lorsque vint à éclater la malheureuse guerre de 1870.

« La souscription ouverte dès le mois de juillet 1869 n'avait pu, en effet, atteindre au mois d'août 1870 les proportions qu'on en attendait. Il avait d'abord fallu vaincre la résistance qu'offrait l'un des héritiers Guilloux à la signature du compromis qui nous assurait la propriété de la maison ; entretenir une vaste correspondance pour s'assurer les sympathies et le concours des personnages influents ; faire imprimer plus de 50,000 circulaires, les envoyer dans les 40,000 communes de France ; faire des voyages à Paris, entretenir les rapports les plus nombreux avec les recteurs d'académie, les inspecteurs, les instituteurs ; composer et faire tirer une Notice sur la maison natale du poète, la répandre pour propager l'œuvre entreprise, et, pour ce vaste travail, votre commission n'avait à sa disposition que des moyens assez restreints.

« Mais le zèle empressé des membres de votre comité triompha de ces difficultés, et je suis heureux surtout de vous rappeler celui de notre excellent Benard, trop tôt enlevé à notre Compagnie.

« Cependant, au 25 août 1870, à la veille de l'invasion, nous n'avions encore recueilli que la modeste somme de 12,717 francs 14 centimes, et nous avions à payer le prix de la maison, s'élevant au capital de 16,000 francs, des intérêts, des contributions et quelques réparations, ainsi que des frais de souscription s'élevant déjà à plus de 2,000 francs.

« Nous ne pouvions, en ce moment funeste, penser à poursuivre notre œuvre ; notre seule préoccupation fut alors de mettre en sûreté le dépôt que nous avions entre les mains. M. Périn, notre excellent collègue, alors notre trésorier, fit dresser un procès-verbal des valeurs appartenant à la sous-

cription, et les remit à M. Encelain, par les soins duquel elles furent cachées dans un des caveaux de la prison avec les papiers du tribunal et les pièces que les magistrats voulaient soustraire aux risques de destruction que faisait surgir l'invasion prussienne.

« Après la guerre, notre dépôt nous fut rendu intact; nous avons réussi à le préserver.

« Mais après les terribles événements de 1870-1871, comment continuer une souscription si malheureusement interrompue? L'argent dont chacun pouvait disposer était employé à réparer des pertes cruelles; on se saignait pour souscrire à la libération du territoire, on secourait nos malheureux frères de l'Alsace et de la Lorraine; la Maison La Fontaine était loin de toutes les pensées.

« Cependant votre comité ne se découragea pas; il entreprit une dernière campagne. Quelques souscriptions arriérées lui parvinrent, celles, entre autres, du Conseil général et de la Ville. M. Jules Simon, alors ministre de l'Instruction publique, donna 1,000 francs sur les fonds de son département. Le 21 juin 1873, votre commission put solder aux héritiers Guilloux le prix de la Maison et deux ans d'intérêts alors dûs, au total 16,666 fr. 70 c.; mais le comptable du comité était en avance de 4,007 fr. 50 c. (*Arrêté de comptes du 3 juillet 1873.*)

« Désormais le comité était tranquille, la Maison était bien sienne, son président en était le titulaire et le propriétaire apparent; en outre, toutes les mesures de précaution avaient été prises pour qu'en cas même de décès la transmission en fût faite à la Société sans le moindre frais.

« Ici, Messieurs, se présente une phase nouvelle: il s'agissait, pour réaliser le programme que nous avons formulé, de céder la Maison à la Ville afin d'en assurer la conservation. Mais nous ne pouvions plus faire cette cession dans les mêmes conditions que celles que nous avons espérées. Nous avons pensé pouvoir donner à Château-Thierry le berceau de La Fontaine entièrement restauré, nous avons cru pouvoir le livrer au culte de ses concitoyens, orné d'un



musée d'antiquités locales et d'une bibliothèque; nous avions pensé pouvoir le livrer prêt pour l'étude et les méditations des hommes studieux et des savants, nous ne pouvions offrir qu'une œuvre incomplète et qui ne répondait plus à nos désirs. Toutefois, nous tenions à certaines conditions sur lesquelles nos souscripteurs avaient en quelque sorte le droit de compter, savoir : la conservation de la maison dans son intégrité et sa destination à l'usage d'un musée et d'une bibliothèque. La maison du poète ne pouvait donc avoir qu'une destination scientifique et littéraire, la consacrer à un autre usage était considéré par nous comme une offense à sa mémoire.

« De là de sourdes oppositions, des entraves sur lesquelles je ne veux pas m'appesantir. Ces difficultés mesquines sont levées aujourd'hui et je ne veux que constater les bonnes volontés qui les ont vaincues.

« En premier lieu, le Conseil municipal de la Ville, sur un excellent rapport de M. Duprat, décidait, le 18 mai 1875, qu'il acceptait la cession de la Maison, en se chargeant du paiement de ce qui resterait dû jusqu'au maximum de 4,000 francs.

« Le Conseil général du département, de son côté, avait témoigné tout l'intérêt qu'il prenait à notre œuvre, et le désir qu'il avait de la voir se réaliser.

« Lors de la cession d'août 1875, M. le préfet de l'Aisne, dans son rapport général (chap. IV, *Monuments historiques*), s'exprimait ainsi :

« Après avoir pris connaissance de la décision de M. le ministre de l'Instruction publique qui rejette la demande de classement parmi les monuments historiques de la Maison natale de Jean de La Fontaine, vous avez, l'année dernière, exprimé le désir de voir la ville de Château-Thierry se rendre propriétaire de cet immeuble, et émis le vœu que l'autorité supérieure pût revenir sur sa décision.

« Le Ministre a maintenu sa première décision en faisant valoir que la Maison dont il s'agit n'offrant aucun caractère d'art, il ne pouvait, quelle que fût la valeur du souvenir

« qu'elle rappelle, lui assigner une place au nombre des monuments proposés aux artistes comme modèle à étudier.  
« Mais, d'autre part, j'ai la satisfaction de vous apprendre que, par une délibération du 18 mai 1875, le Conseil municipal de Château-Thierry a décidé l'achat de l'immeuble au profit de la Ville, moyennant les 4,000 francs qui restent à payer après emploi du produit des souscriptions recueillies par les soins d'un comité spécial formé au sein de la Société archéologique de Château-Thierry. Selon le vœu du comité, *cette Maison sera affectée à une destination publique, indépendante, telle qu'une bibliothèque, un musée, de manière à en conserver intacts les aspects et le caractère.* Votre désir se trouve donc réalisé, grâce à l'intervention financière de la Ville et grâce surtout aux démarches des membres du comité de souscription dont le zèle ne saurait être trop loué. »

« Puis, dans sa séance du 19 août, le Conseil général adoptait les conclusions du rapport suivant présenté par M. Godin au nom de la commission des établissements publics :

« Le Conseil général a été appelé plusieurs fois à s'occuper des moyens d'assurer la conservation de la maison où est né Jean de La Fontaine, à Château-Thierry ; des démarches ont été faites dans le but de faire classer cette maison au nombre des monuments historiques; mais le Gouvernement n'a pu trouver dans cet édifice un caractère d'architecture ni d'art pouvant motiver ce classement.

« En présence de cette difficulté, la ville de Château-Thierry a voulu, par un acte de louable respect pour le génie, se charger elle-même de conserver intacte à la postérité la Maison natale du grand fabuliste, et pour cela, elle en a fait l'acquisition. Cet acte honore les habitants de la ville de Château-Thierry. Rien ne pouvait mieux convenir à la mémoire de La Fontaine que ce témoignage de respectueux souvenir de la ville où il est né.

« De cette façon, la Maison natale de La Fontaine n'est pas, il est vrai, conservée pour être montrée aux générations futures comme objet d'art ou d'architecture ; mais, ce qui est plus précieux, elle est conservée parce qu'elle a

« été la Maison de La Fontaine, parce qu'elle a vu naître ce  
« grand écrivain, parce qu'elle a servi à la méditation de ses  
« œuvres, parce que c'est dans cette Maison qu'a été élaborée  
« partie de ces remarquables apologues qui ont si puissam-  
« ment contribué à élever le niveau moral du xvii<sup>e</sup> siècle et  
« qui restent comme un monument de la littérature française.

« La mémoire de Jean de La Fontaine a donc reçu en  
« cette circonstance le plus touchant hommage ; le Conseil  
« général s'associera, nous en sommes certain, à son rap-  
« porteur, pour féliciter la ville de Château-Thierry de l'heu-  
« reuse issue qu'elle a su donner à cette affaire.

« Mais il reste, Messieurs, à achever l'œuvre si bien  
« commencée, et à ce sujet le Conseil d'arrondissement de  
« Château-Thierry a émis dernièrement le vœu que le Conseil  
« général accordât une subvention quelconque sur les fonds  
« du département, à titre de concours *pour affecter cette*  
« *Maison à une destination publique indépendante.*

« Votre commission a pensé qu'en prévision de l'ouverture  
« d'un *établissement public général, comme un musée ou une*  
« *bibliothèque, dans la maison même de La Fontaine,* il y  
« avait lieu de donner une marque d'encouragement à la  
« ville de Château-Thierry. En conséquence, elle vous pro-  
« pose de lui accorder une somme de 1,000 francs, à prélever  
« sur le sous-chapitre X, comme témoignage de votre sym-  
« pathie pour l'œuvre qu'elle poursuit, *en vue de conserver la*  
« *Maison de La Fontaine et de la consacrer à la fondation*  
« *d'un établissement public qui rende cette Maison accessible*  
« *à tous les amis des lettres, des sciences et des arts.* »

« On le voit par la lecture des pièces qui précèdent, tout le  
monde était d'accord pour faire de la Maison de La Fontaine  
une bibliothèque et un musée ; tout le monde voulait sa  
conservation intégrale, chacun était persuadé qu'il fallait la  
garder intacte et ne pas la fonder dans un autre établisse-  
ment. La pensée de tous était qu'elle devait être entièrement  
consacrée aux lettres et aux sciences et que toute autre desti-  
nation ne pouvait qu'offenser le sentiment public et le sou-  
venir littéraire du grand homme qui y avait reçu le jour.

« Qu'auraient dit ses mânes en voyant cette illustre

demeure servir à d'autres usages que ceux des besoins intellectuels qui font la gloire des nations civilisées ?

« Après plusieurs conférences, après des projets d'actes réciproquement communiqués et dont la longueur ferait honneur à un congrès diplomatique, votre comité parvint à s'entendre avec la municipalité et, le 18 décembre 1876, le contrat de cession fut signé solennellement par le maire et ses deux adjoints, par M. Duprat, représentant le comité et tous les membres de votre comité présents à Château-Thierry.

« La ville s'engage à payer la somme de 3,403 fr. 76 c., restant due aujourd'hui au comptable qui en a fait l'avance par tiers d'année en année sans intérêt; elle assure à notre Société, pendant toute son existence, la jouissance des pièces du premier étage sur le côté attenant au Collège et qui se composent d'un vestibule avec petit cabinet, de la salle où se tiennent nos réunions et des deux pièces qui se trouvent au-dessus de l'aile en retour, dans la cour.

« Quant à ce qui nous tenait le plus à cœur, la conservation intégrale de la Maison et sa destination future, elles sont assurées par le contrat et par les sentiments personnels de la plus grande partie de nos officiers municipaux.

« Toutefois, l'économie nécessaire au budget déjà si chargé de la ville, ne lui permettra peut-être de réaliser les améliorations prévues que peu à peu, et d'année en année; mais nous avons maintenant la certitude que nos vœux seront réalisés, que la Maison natale de La Fontaine restera désormais intacte pour conserver la mémoire de notre admiration pour un génie si universel, et notre patience ne sera pas lassée, car nous avons l'espérance de voir un jour le berceau de notre poète relevé par une restauration digne du souvenir qu'il a laissé à la postérité.

« En attendant, Messieurs, nous nous recueillerons dans les locaux qui nous ont été réservés; nous y créerons le noyau de notre musée, nous y travaillerons avec plus de zèle, s'il est possible, et de là nous nous efforcerons de hâter les améliorations qui devront compléter notre œuvre.

« En terminant ce rapport, je remercierai personnellement tous les membres du comité dont j'ai eu l'honneur d'être le président, et principalement M. Mayeux, son vice-président, du concours qu'ils m'ont prêté dans l'accomplissement de mes travaux. Je fais ici surtout mention de M. Périn, notre trésorier, qui nous a rendu tant de services à l'origine de la souscription, mais que son âge et sa santé ont forcé de résigner ses fonctions le 9 décembre 1871. Je remercierai tous les souscripteurs de l'œuvre, sans lesquels notre tâche eût été impossible. Je remercierai encore MM. Maillard et Encelain dont les soins et les démarches ont été si utiles à la conclusion de l'affaire avec les héritiers Guilloux; MM. les fonctionnaires de l'Instruction publique, le Conseil général de l'Aisne et le Conseil d'arrondissement de Château-Thierry, le Conseil municipal de la ville, et toutes les personnes enfin qui ont témoigné de leur intérêt à cette œuvre, heureux, en ce qui me concerne, d'avoir été employé à concourir à son accomplissement, tâche dont le fardeau eût été trop lourd s'il n'avait été allégé par votre sympathie et votre bienveillance. »

Pour le Comité de souscription,

BARBEY, *Président.*



FAC-SIMILE D'UN AUTOGRAPHE,  
DE JEAN DE LA FONTAINE,  
Conservé aux Archives du Greffe du Tribunal de Château-Thierry.

---

Je soussigné cy de et transporte a monsieur  
Pintol gentilhomme de la venerie demeurant a  
Chasteaithierry le droit et propriété telle qu'il me  
seult appartenir au banc place et cabinet que j'ay  
dans l'église de chasteaithierry sous le jubé pour en  
jouir par luy toute fois seulement après le décès  
de damoiselle marie hericourt ma femme et ce  
pour des raisons et considérations qui sont particulières  
entre nous fait a chasteaithierry ce deuxième  
Janvier mil six cent soixante et seize  
De la fontaine *sg*

ACTE DE BAPTÊME DE JEAN DE LA FONTAINE,

d'après les Registres de la Paroisse S<sup>t</sup>. Crèpin

de Château-Thierry. — 1621.

*Le VIII<sup>e</sup> jour de ce présent mois, es l'année mil VI<sup>e</sup> vingt et un, a été baptisé  
par moi soussigné curé, un fils nommé Jehan, le père M<sup>r</sup> Charles de la  
Fontaine, conseiller du roi et M<sup>r</sup> des eaux et forêts (de) la duchée de Château  
Thierry, la mère damoiselle Françoise Pidou, le parrain honorable homme  
Jehan de la Fontaine, la marraine Claude Josse, femme de M<sup>r</sup> François  
Guenin, aussi M<sup>r</sup> des eaux et forêts (de) le dit lieu.  
M<sup>r</sup> Ab. (Anthoine) la Vallée. de la Fontaine.*

Fac. sim. 1878. T.C.

Société historique & archéologique,  
de Château-Thierry.

*Le prêtre qui a rédigé l'acte de baptême de notre grand poète a, dans la rapidité de son écriture, omis tant de lettres dans la plupart des mots, qu'une transcription fidèle de cet acte serait, pour beaucoup de personnes, aussi inintelligible que le fac-simile lui-même. Nous sommes dès lors dans la nécessité de n'en donner qu'une traduction dont nous pouvons toutefois garantir l'exactitude la plus scrupuleuse.*

TRADUCTION.

*Le VIII<sup>e</sup> jour de ce présent mois, es l'année mil VI<sup>e</sup> vingt et un, a été baptisé  
par moi soussigné curé, un fils nommé Jehan, le père M<sup>r</sup> Charles de la  
Fontaine, conseiller du roi et M<sup>r</sup> des eaux et forêts (de) la duchée de Château  
Thierry, la mère damoiselle Françoise Pidou, le parrain honorable homme  
Jehan de la Fontaine, la marraine Claude Josse, femme de M<sup>r</sup> François  
Guenin, aussi M<sup>r</sup> des eaux et forêts (de) le dit lieu.*

*M<sup>r</sup> Ab. (Anthoine) la Vallée.*

*de la Fontaine.*

*( de juillet )*

## NOTE ADDITIONNELLE

### LA BIOGRAPHIE DE JACQUES MENTEL,

Docteur-Régent et Professeur à la Faculté de médecine  
de Paris.

---

Il existe dans la réserve de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris un important manuscrit de Jacques Mentel, ayant pour titre : *Adversaria de Medicis Parisiensibus*, ou *Notes sur les Médecins de Paris*. Ces notes ne concernent pas seulement les contemporains de Jacques Mentel, mais elles sont encore relatives aux médecins les plus anciens de la Faculté de Paris, ce qui nous fait supposer que Mentel avait projeté d'écrire l'Histoire de la Faculté de Médecine. Il y avait, paraît-il, deux manuscrits de Mentel, portant ce titre ; l'un serait à Vienne en Autriche, dans la Bibliothèque impériale ; l'autre est à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris. L'exemplaire que nous possédons est Ms.-4, écrit en latin, assez difficile à lire, car c'était le brouillon de Mentel. L'écriture est mauvaise, irrégulière. L'auteur a écrit sur des feuilles volantes, de formats différents et le tout réuni constitue un volume de deux cents pages environ. Mentel a suivi l'ordre alphabétique pour ses notes biographiques.

Cet exemplaire provient de la vente du chancelier Daguesseau, mort en 1750. Il était coté n° 5,236.

Ce manuscrit nous est doublement précieux, non-seulement parce qu'il a été écrit au xvii<sup>e</sup> siècle par un des nôtres, mais aussi parce qu'il nous permet de rectifier une erreur accréditée jusqu'à ce jour. Dans tous les actes de la Faculté, Jacques Mentel se dit *Castrotheodoricus*, du pays de Château-Thierry ; comme Dujardin, de Neuilly-Saint-Front, se disait *Suessionensis*, du pays Soissonnais. Dans la Notice qu'il se



consacrait à lui-même, Notice d'une vingtaine de lignes (le reste en blanc), Mentel dit qu'il est né à Bussiares, près de Château-Thierry, que son père s'appelait Claude Mentel et sa mère Éléonore Calderiana (?), qu'il était d'une famille bourgeoise, *patriciæ gentis*, qu'il étudia d'abord dans la maison paternelle, et qu'après la mort de son père il fut confié à des maîtres étrangers ; qu'il eut pour professeur d'éloquence Jean Grangier. Il termina ses études au Collège de Beauvais, à Paris.

Notre regretté collègue, M. Nusse, avait en effet trouvé dans l'église de Bussiares l'inscription funéraire de Jehan Mentel, inhumé en 1556 et de Charles Mentel, son fils, inhumé en 1579. Ce devaient être l'oncle et le grand-oncle de Jacques Mentel.

Si nous feuilletons les Commentaires de la Faculté de Médecine de Paris, nous voyons que, le 15 avril 1628, après quatre ans d'études en médecine, Jacques Mentel fut admis au baccalauréat en médecine le quatrième sur onze, que, le 16 mai 1628, il fut classé le onzième sur treize à la licence, et que, le 27 mai suivant, il fut présenté à l'Archevêché pour la prestation du serment, après la cérémonie du Paranymphe (1).

D'après les Statuts de la Faculté, tout docteur en médecine devait soutenir un acte pastillaire (2), argumentation qui tirait son nom de l'usage qui consistait à faire ce jour-là une distribution de gâteaux (*pastillaria*) à ceux qui assistaient à l'argumentation. C'est le 17 novembre 1632 qu'eut lieu cette argumentation qui roulait sur cette double question :

*An semen* {  $\pi\epsilon\rho\acute{\iota}\tau\tau\omega\mu\alpha$  ; } (La semence est-elle une sécrétion ?  
                  {  $\epsilon\mu\psi\upsilon\chi\omicron\nu$  ; }       ou est-elle douée de vie ?)

Il dut ensuite faire acte de régence (3) en présidant avant

(1) Voir CORLIET, *Histoire de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris*, 1877, p. 66 et suivantes.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 88, p. 268, art. 44.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 89.

son tour une thèse quodlibétaire (sur une question à volonté, *quodlibet*), et nous le trouvons en effet en 1692 présidant la thèse de Pierre Richer pour le baccalauréat, thèse dans laquelle le candidat soutenait que l'âme était l'architecte du corps : *An anima domicilii sui architecta ?*

En 1639, il présidait la thèse de Claude Perrault, qui fut médecin avant d'être l'architecte de la Colonnade du Louvre et qui, selon Boileau :

Laissant de Galien la science suspecte,  
De méchant médecin devint bon architecte.

Le 2 novembre 1645, Jacques Mentel était nommé à l'élection *professor scholarum*. Deux professeurs remplissaient ces fonctions qui consistaient dans l'enseignement de la physiologie et de la médecine, cours qui durait deux ans. Il se trouva à cette époque le collègue de son compatriote Nicolas Brayer qui était chargé du cours de pharmacie.

En 1648 il fut désigné pour enseigner la chirurgie l'année suivante. (*Commentaires*, tome XIII, fol. 319.) Ce cours fut très-suivi.

Tout vieillit vite, en médecine comme ailleurs. Le *Codex pharmaceuticus* avait besoin d'être révisé. Le 29 décembre 1651, la Faculté nomma une commission de quinze membres pour en faire la révision, et Jacques Mentel fit partie de cette commission.

Dans la première séance de novembre 1660, il fut élu censeur de la Faculté de médecine pour deux ans. Ces fonctions qui remontaient à la réorganisation de l'Université, sous Henri IV, en 1598, duraient deux ans ; elles consistaient à assister le doyen dans les comices extraordinaires, aux redditions de comptes, dans les visites officielles (1).

Dans la Notice biographique que j'ai donnée sur Mentel dans nos Annales de 1872, page 128, j'ai signalé parmi ses ouvrages *Anaphoricus sive de Ascensionibus*. Cet ouvrage

(1) Voir CORLIEU, *Histoire de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris*, p. 446.

est une brochure de 31 pages in-4°, traduite du grec en latin. Il a aussi pour titre *Hypsilis anaphoricus*, etc., et traite des hémorrhagies résultant du séjour dans les lieux élevés, ainsi que l'indique son titre. Il existe à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris.

Jacques Mentel n'est pas mort en 1671, comme je l'ai dit dans ma Notice, mais le samedi 26 juillet 1670, ainsi qu'il est rapporté dans les Registres commentaires de la Faculté (1). Il a été enterré le dimanche 27, à l'église Saint-Étienne-du-Mont, *cum magnâ funebri pompâ*, disent nos Commentaires.

Jacques Mentel avait une des belles bibliothèques de Paris ; elle comptait près de dix mille volumes et brochures. Elle a été acquise en partie par le roi. Quelques-uns de ces volumes sont actuellement à la Bibliothèque nationale, entre autres un Recueil de recettes de médicaments, volume in-folio de 181 feuillets, relié en veau racine, au chiffre de Charles X.

D<sup>r</sup> A. CORLIEU.

(1) Tome XV, p. 396.



## ÉLOGE FUNÈBRE DE M. A. DE VERTUS,

Prononcé par M. Barbey, sur la tombe du défunt,  
le 15 mai 1877.

« Messieurs,

« Je viens remplir auprès de vous un triste devoir, je viens, au nom de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, exprimer à sa famille, à ses parents, à tous ses nombreux amis les vifs regrets qu'elle éprouve de la perte d'un de ses fondateurs et de l'un de ses membres les plus actifs et les plus érudits.

« Remy-Amand de Vertus était l'une des colonnes de notre Société ; plus que tout autre, il avait contribué à la faire connaître et à la placer au rang qu'elle occupe parmi les nombreuses Sociétés savantes qui contribuent à propager en France l'étude des sciences historiques, et nous ne nous séparerons pas de lui sans exprimer la profonde douleur que nous ressentons de sa mort prématurée, sans rendre justice au plus savant de nos collaborateurs.

« De Vertus avait 53 ans, il est né à la ferme de l'Ermitage, dans le canton d'Oulchy, au milieu des champs qu'il ne devait jamais quitter. Hormis le temps nécessaire à ses études, qu'il fit à la pension Maillard et au collège de Soissons, de Vertus vécut en pleine campagne, loin des villes qu'il n'aimait point, et puisant dans la vue de la nature et la contemplation de ses trésors le goût des études sérieuses qui charmait sa solitude et occupait les loisirs que lui laissait la profession de cultivateur qu'il avait embrassée.

« Toutefois, l'on peut dire que ses aptitudes spéciales le portaient vers l'étude de l'histoire, et, lorsque se forma notre Société, en 1864, il fut l'un des premiers à s'enrôler sous notre bannière.

« Il y arriva déjà chargé d'un bagage relativement consi-

dérable ; on ne peut se figurer le nombre de livres qu'il avait lus, annotés, extraits et étudiés, la quantité de chartes, minutes, documents originaux qu'il avait compulsés et déchiffrés, et qui donnèrent lieu de sa part à une suite de travaux considérables, sinon par la grosseur du format, du moins par le nombre, la variété et la valeur des matières qu'ils contiennent.

« Le premier en date est son Histoire de Coincy, Fère, Oulchy et des villages, châteaux, monastères et hameaux environnants, qu'il publia en 1864.

« L'histoire locale était celle que préférerait de Vertus, et sa manière de la traiter était toute nouvelle. Les grands faits historiques se rattachant à notre histoire générale le préoccupaient fort peu ; ce qu'il voulait surtout faire connaître, c'était la vie aux diverses époques historiques des habitants de nos campagnes, leurs mœurs et leurs manières d'agir. « Assez longtemps, disait-il, on a fait, sous prétexte d'histoire « seulement, l'histoire des rois et des conquérants ; faisons « celle des peuples. » Et il réussit : son Histoire de Coincy est semée de détails intéressants, et il n'est pas une chaumière du canton où elle ne soit lue et relue avec une constante curiosité.

« En 1865, il publiait un Aperçu des sources inédites à étudier dans l'arrondissement de Château-Thierry ; en 1866, une dissertation sur les erreurs modernes touchant l'origine de la versification française et sur les trouvères de la localité : Hugues, de Brécy ; Gauthier, de Coincy ; Gilles, de Viels-Maisons, et une Notice fort étendue sur Claude Vitart et l'état de la société au xvr<sup>e</sup> siècle dans notre arrondissement ; en 1867, un travail sur le château de Grisolles et la famille des Conflans ; en 1868, une Notice sur la télégraphie du moyen âge, et en 1869, un travail sur le nom et la terre de Condé-en-Brie, travail qui, aux lectures de la Sorbonne, suscita contre son auteur une espèce de *tolle* bien peu mérité, car il avait raison, et aujourd'hui la thèse soutenue par de Vertus est à peu près généralement adoptée.

« Mais cette contradiction sur un ouvrage purement historique n'était que le prélude d'orages plus sérieux qui devaient s'élever sur la tête de notre regretté collègue.

« On sait l'importance qu'ont prise, depuis une vingtaine d'années, les recherches faites par les savants sur les origines de l'humanité. Les questions soulevées par la série des découvertes opérées sur le globe entier, à propos des races qui existaient avant l'histoire, préoccupaient vivement la curiosité de notre savant collègue. A l'aide de ses connaissances si variées en linguistique, il crut avoir retrouvé les traces du premier langage humain, ou du moins les causes premières qui l'avaient déterminé ; il crut, à la suite de déductions solides, de preuves trouvées dans les racines des langues anciennes, pouvoir préciser, avec une espèce de certitude, les mœurs, les usages, la religion des premiers hommes, et, différant en cela des savants de notre époque, qui ne décident ces questions que sur les preuves tirées des objets matériels laissés par les premières sociétés, de Vertus prétendait les trouver principalement dans le langage humain transmis d'âge en âge avec les modifications successives que les générations y avaient apportées et dont il suivait la trace avec une rare sagacité.

« De Vertus eut le malheur de présenter ses théories avec une certaine fierté et une indépendance qui ne respectaient pas assez, peut-être, les idées adoptées jusqu'ici ; il éveilla, il blessa des susceptibilités respectables, et ce qu'il publia depuis sur ces matières fut reçu dans le monde officiel des savants avec des sourires d'incrédulité.

« Cependant on peut affirmer que ce qu'il publia, à partir de 1868, révèle des trésors de science et d'érudition.

« *La langue primitive, basée sur l'idéographie lunaire*, parut en 1868 ; en 1872, il fait paraître *Les Sciences et les Arts anté-historiques* et *L'Origine de la monnaie* ; en 1873, *Le Culte de la croix avant Jésus-Christ* et *Les Vraies Sources de la Genèse*, et enfin, en 1874, *Les Temps sacrés des Celtes ou les Zodiaques gaulois*.

« Ces productions, cependant, ne furent pas rejetées dédaigneusement par tous ; il s'y révèle des clartés tellement imprévues, tellement inopinées, qu'elles forcèrent de nombreuses attentions, et aujourd'hui, si les théories de de Vertus ne sont pas universellement adoptées, elles sont froidement examinées et discutées, et peut-être sont-elles appelées à modifier sensiblement les opinions de la science sur l'histoire des races anciennes.

« S'il n'a pu convertir à ses idées le plus grand nombre, on peut dire qu'il en a ébranlé quelques-uns, et nous croyons que de Vertus sera compté un jour parmi les savants qui auront le plus contribué à jeter la lumière sur ces temps reculés qui n'ont pas laissé d'histoire.

« Quoi qu'il en soit, du reste, de la valeur de toutes ses recherches, de Vertus les faisait avec conscience et loyauté ; il appelait la discussion, et s'il s'est trompé, ce qui est arrivé à tant d'autres, il s'est trompé avec bonne foi, après avoir usé avec courage et persévérance de toutes les facultés d'investigation dont l'avait doué si puissamment la nature. C'est avec ardeur qu'il recherchait la vérité, et quand il croyait l'avoir découverte, il la disait sans ménagement, ne croyant pas qu'il convînt à un galant homme de farder ses convictions ; c'est de lui qu'on peut dire justement : *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

« Malgré ces rudesses, tous ses collègues avaient pour lui l'estime et l'amitié dont il était digne. Depuis dix années, ils l'avaient appelé à la vice-présidence de la Société archéologique, qui ressentira vivement sa perte.

« Sa famille et ses concitoyens, de leur côté, n'oublieront pas un homme qui sera un jour l'une de leurs illustrations.

« Quant à ses amis, tant qu'ils existeront, de Vertus restera vivant dans leur mémoire ; de Vertus était un de ces hommes qu'on n'oublie pas quand une fois on l'a entendu.

« Avant de nous séparer de lui, avant de quitter cette tombe encore ouverte, il est un reproche dont notre amitié nous fait un devoir de justifier sa mémoire. Osons le dire

hautement, sur ces cendres qui ne sont pas refroidies, de Vertus, comme on l'a dit, ne faisait pas profession d'athéisme. Il a pu émettre des opinions qui blessaient les idées et les consciences de quelques-uns ; il a pu combattre avec une certaine rudesse d'expression des pratiques qui ne lui paraissaient pas d'accord avec sa raison ; mais au fond du cœur, il était profondément religieux, il reconnaissait la toute-puissance d'un Créateur, sur l'indulgence duquel il se reposait avec confiance. Il croyait enfin à une autre vie dans laquelle nos croyances nous font espérer le retrouver un jour. Aussi nous n'osons pas lui dire un éternel adieu ; mais nous lui disons au revoir, au revoir dans un monde meilleur. »

BARBEY.

---



# CROIX D'ÉGLISES ET DE CIMETIÈRES, CALVAIRES

DE L'ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY (1).

## V. — CROIX DE CONNIGIS. — L'ÉGLISE. — LA PIERRE AUX FÉES.

La croix du cimetière de Connigis pourrait servir à compléter celle du cimetière de Mézy-Moulins ; comme cette dernière, elle est composée d'un fût monolithe du même style, et quoique nous n'ayons pour terme de comparaison que cette simple partie des deux croix, nous n'hésitons pas à les classer à la même époque, c'est-à-dire à la fin du XII<sup>e</sup> ou au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Les fûts des colonnes ont dans tous les styles leurs proportions particulières et, quoique l'on ne puisse appliquer aux colonnes de l'architecture du moyen âge les mêmes principes qu'à celles de l'architecture grecque, il n'en est pas moins vrai qu'il existe dans leur tournure une certaine physionomie qui peut faire présumer la date de leur naissance.

Ici notre opinion se trouve confirmée par l'existence du chapiteau et du chef de la croix qui font complètement défaut à celle de Mézy. Tous deux sont en assez mauvais état ; mais il est facile d'y reconnaître le style de l'époque que je viens de citer.

La colonne de Connigis est surmontée d'un quatre-feuilles massif mesurant 50 centimètres de hauteur, dans lequel sont sculptés en haut-relief, à la partie antérieure, le Christ aux côtés duquel se trouvent assis la Vierge et saint Jean, et à la partie postérieure, une figure équestre malheureusement fruste et mutilée qui pourrait être celle de saint Georges, patron de la paroisse.

(1) Voir les Annales des années 1866, 1867 et 1870-1871.

Cette croix repose sur un soubassement moderne sans aucun style, composé de deux marches circulaires en pierre meulière et dans lequel le socle paraît avoir été enfoui. Après avoir vu celle de Mézy, il est permis de croire que comme celle-ci, elle était implantée dans une table aujourd'hui perdue. Les proportions de la colonne permettent de faire cette supposition ; en effet, les parties découvertes du fût de la colonne de Connigis ont 2 mètres 20, qui, réunies à la hauteur de 45 centimètres montant des deux marches dans laquelle elle est fixée, donnent 3 mètres 30 qui sont, à 10 centimètres près, la longueur de celle de Mézy (1).

La croix de Connigis a dû être renversée à une époque qui nous est inconnue. En effet, la colonne, qui était d'un seul morceau est brisée aux deux tiers de sa hauteur, le chef est hors d'aplomb et le soc maladroitement caché dans un soubassement moderne. Telle qu'elle est cependant, elle pourrait très-facilement être réparée et pourrait même servir de modèle à une restitution du chef de celle de Mézy qui manque totalement à ce curieux monument.

Ces deux croix de Mézy et de Connigis offrent donc, quoique incomplètes toutes deux, un intérêt suffisant, puisque chacune se trouve posséder précisément les parties qui manquent à l'autre.

#### *L'Église.*

La croix du cimetière nous amène à parler de l'église qui y touche, et à l'ombre de laquelle elle s'abrite ; malheureusement ce monument n'offre à l'archéologue qu'un intérêt fort secondaire.

Elle est composée d'une nef à plafond en plâtre et d'un chœur de deux travées, voûté, datant du xiv<sup>e</sup> ou du xv<sup>e</sup> siècle, éclairé sur les côtés par deux fenêtres et au fond par une

(1) La colonne de Mézy a 3 mètres 40 centimètres.

autre qui en occupe toute la largeur. On y remarque quelques restes de vitraux, têtes casquées du xvi<sup>e</sup> siècle.

L'église n'a vers le nord qu'un seul bas-côté, en appentis et charpentes apparentes, séparé de la nef par trois arcades en ogives reposant sur de gros piliers carrés sans ornements qui pourraient avoir appartenu à une église plus ancienne de l'époque romane.

A l'autel de la Vierge on voit un rétable en bois du xvii<sup>e</sup> siècle, qui seul peut attirer l'attention ; le tabernacle est surmonté de deux anges supportant la couronne royale de France. (Connigis dépendait du doyenné royal de Dormans.) Au centre, Dieu le Père bénissant de la main droite et portant de la gauche le globe terrestre ; deux anges sont à ses côtés et sur le fond, dans deux niches à sa droite et à sa gauche, la Vierge et l'enfant Jésus. Les ornements et les statuettes sont assez bien traités et cette pièce du mobilier de l'église mérite une réparation qui pourrait être faite facilement et sans beaucoup de frais.

L'extérieur de l'église n'offre rien qui mérite d'être signalé ; le clocher en charpente donne abri à une seule cloche dont un écolier s'est empressé, sur notre demande, de monter copier l'inscription ; nous n'en pouvons, par conséquent, garantir la fidélité.

La voici telle qu'elle nous a été transmise :

*A. Hildebrand, à Paris, fondateur de l'Empereur, 1858.  
Refonte gratuite de la cloche Aimée Jouvance, le douze février,  
M. Richard, maire de Connigis, au profit de l'Œuvre des  
tabernacles, Madame la marquise de Rastignac, présidente.*

#### *La Pierre aux Fées.*

De l'église des temps modernes, la pensée se porte rapidement et par une transition naturelle aux temps où nos ancêtres n'avaient pour temples que la voûte des forêts druidiques, pour autels que les pierres et les rochers qui se dressaient sous leurs ombrages séculaires.

Connigis très-probablement possède un de ces sanctuaires antiques dans un bois appelé le bois de la Jutte appartenant à l'un de nos collègues, M. Delhomme, de Crézancy.

Le nom de *Pierre aux fées*, donné à l'une des roches de ce bois, paraît appuyer cette supposition ; sa situation, ses formes, tout son ensemble sont de nature à rappeler ce que l'on a déjà dit sur le culte druidique et en tous cas elle mérite une description que son appellation semble destiner à l'examen de notre Société.

La *Pierre aux Fées* est une roche de grès enfoncée dans les flancs d'une colline dénudée dans ses parties friables par les eaux diluviennes ; elle mesure aujourd'hui une longueur d'environ 9 mètres.

Cette roche creusée en forme de grotte oblongue montre une avance, en forme de plafond, de 3 mètres de profondeur sur une hauteur de 2 mètres, et sous laquelle se trouvent trois gradins naturels pouvant au besoin donner place à une trentaine de personnes.

Les eaux d'infiltration viennent la laver continuellement et forment à ses pieds de petits bassins dans lesquels se mirent les végétations dont elle est entourée ; tout autour, des roches moins grosses présentent les traces de l'éboulement auquel a résisté la *Pierre aux Fées*.

M. Harant, le géologue de notre Compagnie, a cru voir en cet endroit les traces d'un ancien glacier ; en effet, la plupart des roches qui parsèment les flancs si pittoresques de la colline de la Jutte sont caractérisées par des rayures moutonnées qui indiquent la marche d'une moraine. Ces signes caractéristiques viennent confirmer son opinion, sur laquelle il serait à désirer qu'il s'expliquât lui-même.

Les traces de l'époque glaciaire dans notre contrée n'ont pas encore été suffisamment observées, et ce n'est qu'incidemment que nous exprimons le désir de voir M. Harant réunir et fournir à notre Société le résultat des nombreuses remarques qu'il a déjà faites à cet égard dans notre arrondissement.

VI. — CROIX DE MONTFAUCON.

Des débris, toujours des débris, tel est le cri de l'archéologue qui s'occupe à étudier les croix des cimetières de notre arrondissement, à sauver de l'oubli ou de la destruction ces petits monuments jadis élevés par la piété de nos pères et que le culte des morts si généralement adopté par les nations même les plus sauvages, eût dû préserver jusqu'à nos jours. Pour eux, hélas ! le temps n'a pas été l'agent le plus actif de la destruction ; la pierre dont ils étaient construits semblait devoir leur assurer une plus longue durée, et l'on se demande comment il a pu se faire que, dans une contrée anciennement catholique, nous ne retrouvions plus que les ruines de ces croix qui avaient été élevées avec tant de soin, qui avaient été décorées des trésors de la sculpture et d'ornements artistiques qui augmentent nos regrets. La réponse est facile : nos monuments religieux ont traversé deux époques qui leur ont été bien funestes. Les guerres de religion et la Révolution de 1793 ont détruit ou mutilé un grand nombre des croix que l'on voyait dans nos campagnes, et quoique l'histoire et la tradition soient muettes à cet égard, la croix du cimetière de Montfaucou très-probablement a dû souffrir les outrages des calvinistes ou des iconoclastes de la Révolution.

Elle ne se compose plus maintenant que d'une colonne carrée monolithe de 2 mètres 75 centimètres de hauteur, sur les faces de laquelle se trouvent trois niches larges de 25 centimètres, surmontées de pignons et de pinacles, abritant chacune un apôtre dans l'ordre suivant, en commençant par le bas : sur la face tournée au nord, saint Pierre, saint Paul et saint André ; sur la face du midi, saint Mathieu, saint Thomas et saint Barthélemy ; sur celle du levant, saint Mathias, saint Philippe et saint Jean ; et enfin sur la dernière, celle du couchant, saint Jacques, saint Simon et saint Thadée.

Tous sont très-facilement reconnaissables aux signes distinctifs que l'on a l'habitude de donner dans l'Église catho-

lique à ces saints personnages : saint Pierre par sa clef qui ouvre la porte du paradis ; saint Paul par l'épée, instrument de son martyre ; saint André par la croix à angles aigus qui porte son nom et sur laquelle il fut attaché ; saint Mathieu par le livre de son Évangile et la palme du martyre ; saint Thomas par la lance dont il fut frappé par ses bourreaux ; saint Barthélemy par le scalpel qui servit à l'écorcher tout vivant ; saint Mathias par la hache qui le décapita ; saint Philippe par la croix sur laquelle il expira comme son maître ; saint Jean par le calice qui recueillit le sang du Sauveur ; saint Jacques par le bourdon du pèlerin ; saint Simon par une scie qui le fit expirer dans les douleurs, et saint Thadée par une équerre.

Chacune des niches abritant ces saints personnages est composée d'une arcade trilobée supportée par des colonnes torsées et surmontée de pignons ou de pinacles terminés par des fleurons, la plupart ornés de cordons. Les pieds de chaque apôtre reposent sur des consoles plus sobres d'ornementation.

Quoique d'une forme générale identique, ces niches diffèrent presque toutes par les détails et offrent une assez grande variété ; elles indiquent le style fleuri du xv<sup>e</sup> siècle au delà duquel on ne peut faire remonter ce curieux monument, suivant l'opinion du savant abbé Cochet en la compagnie duquel j'avais la satisfaction de le visiter. Les statuettes hautes de 35 à 40 centimètres sont d'une bonne exécution, bien drapées et traitées avec un sentiment parfaitement accentué ; malheureusement elles ont souffert de l'influence que le temps exerce sur une pierre qui n'est pas suffisamment compacte pour assurer la durée de figures et d'ornements d'aussi petite dimension.

On voit encore figurer sur les faces du midi et du couchant, au-dessous des apôtres, deux autres figures placées également dans des niches à plein-cintre et d'une ornementation différente, quoique du même style que les précédentes. Ce sont celles de saint Sulpice, évêque, l'un des patrons de la paroisse de Montfaucon, et l'autre, dit-on dans le village, celle de saint Antoine, également patron du village.

Pour cette dernière, nous avons peine à accepter cette désignation. Le personnage qu'elle représente porte la mitre et la crosse, insignes de l'évêque, et nous ne pensons pas que l'ermite ait jamais été investi de cette dignité. Ce qui a pu entretenir cette erreur, c'est qu'auprès de l'évêque représenté se dresse un animal fruste à présent, qui cependant n'a pas les allures du compagnon ordinaire de saint Antoine; il ressemble plutôt à un chien ou à une biche; dans ce cas on y pourrait voir saint Hubert ou, d'après l'opinion de M. Cochet, saint Gilles.

Le chef de la colonne est une simple croix de fer que ne soutient aucun chapiteau et qui est implantée dans le fût; la base manque également, ce n'est plus maintenant qu'un simple dé en pierre à peu près brute, dégrossie maladroitement par un tailleur de pierre ignorant. Cependant à voir le noble cortège formé sur ses parois, on ne peut douter que la croix proprement dite et la base du monument ne fussent en harmonie avec la colonne élégante qui les séparait.

Que sont-elles devenues? Nul ne le sait. Ce qui reste aujourd'hui fait regretter ce qui est perdu; mais pour perpétuer autant que possible le souvenir de ce que le temps nous a conservé, je fais passer sous les yeux de la Société une série de dessins qui, quoique bien faibles (1), vaudront mieux que les meilleures descriptions. Ils représentent l'ensemble de l'arbre de la croix tel qu'il est aujourd'hui, et, sur une plus grande échelle, dix des quatorze figurines ci-dessus décrites avec les niches sous lesquelles le sculpteur les a placées.

Cependant si l'on consulte le Dictionnaire raisonné de l'architecture du savant M. Viollet-Leduc, au mot *Croix*, on peut se faire une idée de ce qu'était la croix de Montfaucon lorsqu'elle sortit du ciseau de l'artiste; l'éminent architecte et

(1) Cette appréciation ne saurait s'appliquer aux trois figures de saint Philippe, saint Jean et saint Mathias, dues à l'habile crayon de M. l'abbé Launoy, curé de Montfaucon, qui a eu l'obligeance de m'aider dans mon travail de dessinateur.

archéologue y donne le dessin d'une croix en lave qu'on voit encore sur la place de Royat (Puy-de-Dôme), en face de l'église et qui porte au pied la date de 1481.

Sur le calque qui m'en a été fait par notre excellent collègue M. Amédée Varin, on voit immédiatement la frappante analogie qui existe entre la croix de Royat et celle de Montfaucon, et l'on peut supposer, sans crainte d'être taxé de témérité, que la croix de Montfaucon, du même âge que celle de Royat, présentait au sommet et à la base les mêmes ornements. M. Viollet-Leduc, sur l'opinion duquel je m'appuie avec complaisance, nous apprend en effet que la plupart de ces monuments, placés dans les localités de peu d'importance et oubliées par les iconoclastes, sont des copies ou des réminiscences des œuvres qui passaient pour être remarquables, et qu'à ce point de vue, malgré quelquefois leur travail grossier, elles méritent d'être étudiées avec soin.

C'est évidemment le cas où se trouve la croix dont la description vient d'être faite. Puisse-t-elle inspirer aux habitants de Montfaucon le désir de restituer, autant que possible, par une intelligente réparation, le signe de la rédemption près duquel reposent leurs ancêtres.

#### VII. — CROIX DE MONTIGNY-L'ALLIER.

Au premier aspect, la croix du cimetière de Montigny-l'Allier, canton de Neuilly-Saint-Front, ne paraît présenter aucun intérêt; elle se compose uniquement d'une table en pierre dure de 20 centimètres d'épaisseur, échancrée par des jeux de compas qui la divisent en treize arcs de cercle inégaux et dont le pied plus évasé s'arrondit en formant sur sa tranche quatre lobes supportés par une courte colonne cylindrique ornée de quatre rayures triangulaires. La base est moderne et composée d'un dé quadrangulaire en pierres et moellons.

Cependant quand on sait que les architectes du moyen âge, même dans les plus pauvres églises, faisaient servir les croix



en pierre de la forme la plus simple à l'ornementation des pignons de la nef et des transepts, on peut supposer que la croix du cimetière de Montigny n'est plus à sa place depuis longtemps et qu'elle a dû orner l'un des pignons de l'église du village.

Elle a, en effet, tous les caractères des croix auxquelles M. Viollet-Leduc donne cette destination. Pendant le XIII<sup>e</sup> siècle, nous apprend-il, les architectes, toutes les fois qu'ils le pouvaient, amortissaient les pignons par des statues plutôt que par des croix ; mais pendant le XV<sup>e</sup> siècle, ce sont les croix qui généralement sont employées à cet usage. Souvent le profil rampant recouvrant le pignon resservait pour lui faire un pied et donner de l'empâtement à sa base. Telle est la petite croix de l'église de Saint-Thomas (Charente-Inférieure), dont il donne le dessin et qui présente avec celle de Montigny des caractères d'analogie assez frappants pour que l'on puisse croire, sans la moindre incertitude, qu'elle a eu la même destination.

Appartenait-elle à l'église de Montigny ? Cela est probable ; on l'aura utilisée pour le cimetière à l'époque où une cause inconnue l'aura fait descendre du pignon où elle se dressait. Il serait facile de lui rendre sa destination première et nous la signalons, malgré sa simplicité, à notre architecte diocésain.

#### VIII. — CROIX D'ESSISES.

De même que la croix en pierre de Montigny, la croix de fer du cimetière d'Essises est descendue de la position qu'elle occupait sur l'un des sommets de l'église.

Sans aucun doute, elle devait surmonter l'un des pignons du clocher ou peut-être même une flèche aujourd'hui disparue ; car cette croix entièrement en fer et dont l'armature à sa base indique cette destination, n'est plus aujourd'hui à la place que lui avait destinée son constructeur.

Cette croix fort simple est composée de trois tiges soudées

ensemble de manière à laisser à son centre un quadrilatère curviligne aujourd'hui vide, mais qui devait inscrire un quatre-feuilles en ferronnerie. Les trois extrémités sont terminées par des ornements piriformes évidés par des feuilles se réunissant en pointe au sommet et soutenues à leur base par des flammes ; à la base on a soudé deux cornes en fer amorties par quatre feuilles lancéolées retombantes.

L'abbé Cochet, avec lequel je la visitais, n'hésitait pas à la croire du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle, et la vue des dessins des croix en fer de cette époque, donnés par M. Viollet-Leduc dans son Dictionnaire d'architecture, autorise parfaitement cette opinion.

Les croix en fer de cette époque sont devenues excessivement rares ; presque toutes ont passé chez le ferrailleur pour être remplacées par des croix de fonte d'un goût souvent plus que douteux dans leur imitation maladroite des formes gothiques. Espérons donc que la fabrique d'Essises, appréciant l'heureux hasard qui lui a conservé la croix de son ancien clocher, aura la sagesse de la conserver et de la rendre à sa première destination.

Elle fait du reste, dans le cimetière d'Essises, le plus triste effet sur le maigre fût de bois où elle a été placée. En lui restituant le coq doré qui la surmontait autrefois, et en la plaçant avec les précautions nécessaires sur l'un des pignons du clocher, on lui rendra facilement son ancienne splendeur.

#### IX. — CROIX DE PAVANT.

La croix en fer du cimetière de Pavant, dont je fais passer sous vos yeux un excellent dessin dû à notre collègue M. Léguillette, est encore une croix descendue du clocher au sommet duquel elle était placée.

Du même style et de la même époque que celle d'Essises, elle est cependant plus ornée que cette dernière dont elle se distingue par un bouquet de feuilles gracieusement tourmentées qui terminent chacun de ses bras, et par quatre

ornemens surmontés d'un trèfle, qui agrémentent le quadrilatère curviligne formant le centre de la croix.

Elle offre de plus les restes de l'armeture en fer qui la retenait au sommet où elle était autrefois fixée ; la pointe ne présente aucun ornement et n'avait très-probablement pour toute décoration que son coq traditionnel en bronze doré, dans lequel on enfermait quelquefois une relique.

Sa hauteur est de 3 mètres 60 centimètres et la longueur des bras de 1 mètre 70 centimètres. Elle est posée sur un simple dé en pierre à peine équarri, et nous devons remercier M. Léguillette de l'avoir signalée à notre attention et à celle de la Fabrique de Pavant qui, après avoir eu le soin de restaurer les intéressants vitraux de son église, ne voudra pas laisser sans en tirer un meilleur parti cette croix du XIII<sup>e</sup> siècle dont les spécimens deviennent de jour en jour plus rares.

BARBEY.



# EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

à Coincy,

Val-Chrétien, Nanteuil-Notre-Dame et au château d'Armentières,

le 16 juillet 1877.

---

Pour les hommes animés de l'amour d'une même science, les excursions sur le terrain de leurs études communes ont toujours été un séduisant moyen d'attraction. Tous les ans, lorsque la saison vient assurer des jours plus doux, géologues, botanistes, archéologues, artistes prennent leur vol, et, comme les hirondelles, annoncent aux habitants des campagnes, étonnés de leurs longues théories, que le printemps est enfin de retour. Notre Société ne pouvait résister à ce puissant attrait et une excursion archéologique fut décidée dans votre réunion du mois dernier.

Cette promenade avait principalement pour but la visite et l'étude des ruines de Coincy et de Val-Chrétien, des grottes de la vallée de l'Ourcq et du château d'Armentières, localités déjà décrites, il est vrai plusieurs fois, mais dont la vue sur les lieux et l'examen, même rapide, d'excursionnistes toujours un peu pressés par les heures, sont préférables aux meilleures descriptions.

Emportés, dès six heures du matin, par de solides chevaux, nous prenions la route de Soissons et passions, sans nous y arrêter, à cent mètres de l'ancien couvent de Val-Secret qui était une maison de chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré, fondée en 1140 en ce lieu écarté des tumultes du monde, par Goslin, évêque de Soissons. Il ne reste plus rien de cette antique demeure qu'une cave très-spacieuse voûtée en berceau, dont je vous présente le plan ; tout a été détruit, et sans un dessin lithographié des ruines qu'elle présentait encore en 1839, publié par M. l'abbé Poquet dans son Histoire de Château-Thierry, on ne pourrait soupçonner l'im-

portance qu'elle devait avoir. Les seuls objets intéressants qu'on rencontre dans son voisinage consistent en un pont et un ponceau, peut-être de construction romaine, jetés sur la voie ancienne de Château-Thierry à Soissons.

De Bézu-Saint-Germain nous passons à Épieds, où, pendant que les chevaux reprennent haleine, nous allons visiter l'église dont l'élégant clocher attirait déjà de loin nos regards.

Épieds, en latin *Spicarium*, grange, était fort probablement une terre du fisc assez considérable, car on y comptait quinze métairies formant une propriété appelée *Spicaria Villa*. A la fin du siècle dernier, le fermier de la ferme de la *Fourbaterie*, aliàs *Fourbeterie*, trouvait au lieudit le *Brûlis*, lointain souvenir d'un incendie considérable, un assez grand nombre de monnaies romaines en bronze de grand module qui, quoique ayant subi l'action du feu, étaient encore d'une belle conservation.

Cette importante villa faisait partie du domaine royal en 817, époque à laquelle Charles le Chauve en fit don à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, pour être attachée à l'office de chambrier de cette église.

Elle passa peu de temps après, en 871, aux religieuses de Notre-Dame de Soissons, puis fit retour à Saint-Médard qui la vendit, en 1311, à Pierre de Latilly, pour 1,047 livres tournois. En dernier lieu, elle appartenait à la prévôté de Marizy-Saint-Mard qui y mettait un prieur (1).

Notre regretté collègue, de Vertus, dans son Histoire de Coincy et des villages environnants, signale un différend qui surgit en 1520 entre le prévôt d'Épieds et Gilles de Conflans, protonotaire apostolique, seigneur de Saint-Remi et de Brécy, lequel avait fait placer les fourches patibulaires de Brécy sur le terroir d'Épieds.

L'église date du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle ; elle se fait remarquer par son abside carrée, éclairée par une triple fenêtre

(1) Melleville, *Dictionnaire historique du département de l'Aisne* ; De Vertus, *Histoire de Coincy*.

d'un bon style et par son clocher ouvert sur les quatre côtés par des fenêtres semblables.

Dans la nef, près de l'entrée du chœur, une pierre tumulaire porte cette inscription :

D. O. M.  
CY GIST ANTOINE DE BERTHOMEUF, ÉCUYER,  
SEIGNEUR DE MOUCHETON, SEIGNEUR DE NOAN ET AUTRES LIEUX,  
CONSEILLER DU ROY, CONTROLEUR DE LA MAISON  
DE FEUE S. A. R. MADAME LA DUCHESSE DE BERRY,  
DÉCÉDÉ LE 10 MÀY 1722.  
PRIEZ DIEU POUR LUY !

Mais les yeux et les cœurs sont attirés par la vue d'une simple plaque en marbre apposée sur l'un des piliers, on y lit :

A LA MÉMOIRE  
DES ENFANTS DE LA COMMUNE D'ÉPIEDS,  
MORTS AU SERVICE DE LA PATRIE  
PENDANT LA GUERRE DE 1870-1871.  
TREVESTE (ADRIEN),  
MORT PRISONNIER EN ALLEMAGNE, 24 ANS.  
MOUSSARD (ULYSSE),  
MORT PRISONNIER A POSEN, 24 ANS.  
BEAUVAIS (AUGUSTE),  
MORT A TARTAS, EN FRANCE, 23 ANS.  
BELLANGER (FÉLIX),  
TUÉ A CHATILLON PAR LA COMMUNE DE PARIS, 21 ANS.  
FAYET (LOUIS),  
MORT A VALENCIENNES, 21 ANS.  
TRIBUT DE REGRETS ET D'AMITIÉ.  
PRIONS POUR LE REPOS DE LEURS AMES !

Hélas ! en visitant la plupart de nos églises de campagne, nous rencontrons ces funèbres souvenirs des malheurs de la Patrie. Continuant notre route, nos sombres pensées sont augmentées quand, longeant à Brécy la propriété de M. de Vertus, nous nous rappelons avec quelle vivacité il animait nos réunions, de combien de matières et de sujets intéressants il savait les remplir, et le vide immense qu'il a laissé dans nos rangs.

Dans la présente excursion, il eût été, dans un pays qu'il connaissait si bien, dans une contrée qu'il avait décrite avec amour, qu'il avait cultivée de ses mains, le guide le plus

sûr et le plus érudit. Toutefois il ne nous fera pas complètement défaut, car c'est en feuilletant son Histoire de Coincy, en nous rappelant tout ce qu'il nous a tant de fois redit, que nous vous décrivons les lieux qu'il eût été heureux de parcourir avec nous.

Arrivés devant le château du Buisson, dépendance de la commune de Brécy, nous mettons pied à terre pour examiner ce charmant manoir composé d'un large bâtiment construit en pierres et en briques dans le style du xvr<sup>e</sup> siècle, avec façade accolée de tours et tourelles à toits aigus et girouettes découpées garnies de longs épis. Le pignon, du côté de l'entrée, la cuisine et les voûtes qui se trouvent dans les caves paraissent appartenir au xiii<sup>e</sup> siècle et sont très-probablement les seuls restes du vieux château sur l'emplacement duquel le château moderne a été construit.

Le château du Buisson existait dès le xii<sup>e</sup> siècle, car, en 1123, on voit Pagan du Buisson signer la charte de confirmation de la foire de Coincy-la-Ville. Dans le courant du xiii<sup>e</sup> siècle, le manoir qu'il habitait fut remplacé par un autre château qui subsista jusqu'en 1543 et dont M. de Vertus donne un dessin très-probablement copié sur un ancien plan de la propriété, mais qui semble fort incorrect et ne peut donner qu'une très-faible idée de ce qu'il était alors; on y distingue cependant des murailles surmontées de créneaux et une vaste construction couronnée d'un toit aigu qui paraît figurer le donjon.

De ce château, il ne reste qu'un pignon soutenu par trois solides contreforts, percé de trois fenêtres actuellement aveuglées et accosté de deux tourelles s'appuyant en encorbellement sur les contreforts des coins. Les voûtes des caves et la cuisine, dont la voûte est soutenue par de grosses colonnes sur l'une desquelles on remarque un écusson illisible, sont de la même époque.

Antoine de Conflans, seigneur de Brécy et du Buisson, semble être le constructeur du château que nous avons sous les yeux et qu'il fit élever sur l'emplacement de celui du xiii<sup>e</sup>,

siècle. En effet, le pignon dont nous venons de parler sert encore au principal bâtiment du manoir ; on y pénètre par une porte cochère à plein-ceintre dont la clef porte une tête de lion qui figure dans les armes des Conflans : *d'azur semé de billettes d'or, au lion de même*, et la façade du bâtiment indique parfaitement le style de la date de 1543 donnée par M. de Vertus comme époque de cette construction.

La plus grande célébrité du château du Buisson fut sans contredit Hugues de Brécy, chevalier de la Terre-Sainte, trouvère et enfin moine bénédictin. M. de Vertus nous l'a fait suffisamment connaître dans nos Annales, année 1866, page 21, et, dans son Histoire de Coincy déjà citée, il nous donne la liste et l'histoire jusqu'au commencement de ce siècle, des possesseurs du Buisson ; nous y renvoyons nos lecteurs.

Du Buisson quelques minutes seulement nous séparent de Coincy, où l'on donne à nos chevaux le repos et l'avoine qu'ils ont bien mérités.

Nous y trouvons M. Plonquet, habitant de cette commune, dont M. de Vertus nous avait parlé bien des fois. M. Plonquet est un collectionneur auquel peu de choses échappent ; il nous conduit dans son cabinet où il nous montre une grande quantité de médailles de toutes époques, gauloises, romaines, du Haut et du Bas-Empire, françaises, étrangères, et dont l'un des plus grands mérites à nos yeux est de provenir de trouvailles faites dans le pays.

Nous remarquons surtout une énorme liasse de vieux parchemins, titres ou chartes anciennes, dans lesquels le temps ne nous permet pas de puiser, mais qui, si quelques-uns d'entre nous acceptent l'offre de les compulsier que nous fait leur obligeant possesseur, pourra devenir la source d'intéressantes communications.

Miniatures, bijoux, armes anciennes, gravures, minéraux, fossiles, coquilles et une foule d'autres objets sont mis sous nos yeux, et plus d'un d'entre nous se promet de revenir étudier ces richesses.

Sous la direction de M. Plonquet, son aimable cicerone, la



Société visite les restes de l'ancienne abbaye qui y subsista jusqu'aux derniers troubles de notre première Révolution.

Coincy était un prieuré situé dans le bourg du même nom sous l'invocation des apôtres saint Pierre et saint Paul. Thibaut III, comte de Blois, après s'être emparé de la Champagne sur son neveu mineur, s'était empressé d'en faire hommage au roi de France, sous le titre de Thibaut I<sup>er</sup>, comte palatin de Champagne. Ce fut lui qui fut le fondateur de cette maison avec le titre d'abbaye. Pour se faire pardonner son usurpation, il combla les églises de largesses, dota les couvents et accorda des franchises à tout son peuple. C'est à cette occasion qu'il accorda aux manants de Coincy des franchises jusqu'alors inconnues.

Avant cette époque existait à Coincy une vieille collégiale qui devint plus tard l'église paroissiale du bourg, et qu'il ne faut pas confondre avec l'église Saint-Pierre et Saint-Paul du couvent. Cette dernière ne subsiste plus; elle a été entièrement démolie et, aujourd'hui, l'on n'en trouve plus que quelques débris perdus dans les constructions modernes qui se sont élevées sur son emplacement.

Les bâtiments du monastère, les fortifications qui l'entouraient et qui plusieurs fois, sous la résistance vigoureuse des moines, éloignèrent l'ennemi, ne subsistent plus en grande partie ou sont transformés en habitations dans lesquelles on ne retrouve qu'avec peine la forme et les limites même de l'enceinte. La vue ancienne, reproduite par M. de Vertus dans son Histoire de Coincy, est tellement incomplète qu'elle ne peut qu'égarer l'antiquaire; il faudrait d'abord un plan par terre de la surface, puis un relevé des débris qui restent encore des anciennes murailles et des bâtiments pour se faire une idée bien exacte de ce qu'était autrefois l'abbaye de Coincy. Ce travail est à faire.

Pendant cette visite et comme pour reposer la Société de la tension d'esprit qu'elle avait éprouvée en cherchant à reconstituer l'ensemble des bâtiments conventuels, M. Cesson, tuilier, propriétaire d'une grande partie de l'ancienne abbaye,

nous conduisit fort obligeamment dans l'atelier de son frère, M. Victor Cesson, établi dans plusieurs chambres des antiques bâtiments. M. Cesson, élève et ami du célèbre peintre Amaury Duval, est lui-même un peintre distingué et la Société put, pendant quelques instants, se convaincre de son talent en admirant ses études peintes et les dessins qui décorent son appartement.

De l'abbaye, nous allons visiter l'église paroissiale de Coincy qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, était une ancienne collégiale existant bien avant l'église du couvent. On ignore l'époque de sa fondation, et le premier titre où il en soit question date de 1254 ; mais sa nef romane, composée de quatre travées en arcades à plein-cointre, reposant sur de gros piliers carrés et éclairée par quatre fenêtres étroites du style roman le plus pur, donnent certainement une date antérieure au xii<sup>e</sup> siècle. Certains détails spéciaux à l'architecture romane que l'on retrouve au portail confirment cette appréciation.

Toutefois le monument a été fortement remanié à différentes époques ; l'abside et les transepts paraissent appartenir au xiv<sup>e</sup> siècle, les bas-côtés ont subi une réparation tout à fait moderne qui fait disparaître tout style pouvant déterminer l'époque de leur construction.

On remarque à l'intérieur une fort belle chaire en chêne, du commencement du xviii<sup>e</sup> siècle ; sur l'abat-voix un ange sonne de la trompette, sur les côtés sont sculptés Moïse portant les Tables de la Loi et le baptême du Christ. Cette chaire, ainsi que le banc d'œuvre et quelques restes de boiseries sur lesquels sont sculptés en bas-relief deux très-bonnes têtes d'abbés, proviennent, dit-on, de l'ancienne abbaye. Une grille en bois séparant le chœur de la nef et sur laquelle se trouvent en relief les emblèmes de la Passion et les Litanies de la Vierge, auraient la même origine.

Au pignon de l'église, dans une niche au-dessus de l'entrée, la Société admire une Vierge en pierre, l'un des beaux spécimens de la sculpture du xiii<sup>e</sup> siècle, époque où la statuaire était en honneur et à laquelle nous devons des œuvres

remarquables. L'existence de cette statue fut bien compromise en 1793; elle ne fut sauvée que grâce au *père* Nardon, maçon, qui sut la dérober aux perquisitions des soldats envoyés par les représentants Lejeune et Roux pour briser ou faire disparaître les objets ayant servi au culte catholique. Mais ils brisèrent la croix en pierre du cimetière qui était sculptée et dont les morceaux étaient soutenus par une barre de fer que ces gens, dit M. de Vertus, vendirent pour boire.

Pour nos excursionnistes, levés depuis cinq heures du matin, c'était le moment de les imiter, les estomacs battaient le rappel; mais l'on ne voulut pas se mettre à table sans visiter une crypte déjà signalée par M. Souliac dans le Bulletin de la Société archéologique de Soissons, 1852, tome VI, page 117, et par M. de Vertus dans son Histoire de Coincy, page 136.

Elle se trouve sous le sol d'un jardin voisin de l'église dont elle n'est séparée que par un chemin assez large; l'entrée en est bouchée et le sol obstrué par une grande quantité de terre et de débris de matériaux qui ne permettent pas d'en mesurer exactement la hauteur.

On y descend actuellement par une échelle posée dans une percée pratiquée dans l'une des voûtes, et l'examen en est assez difficile; toutefois nous pûmes reconnaître que sa construction accusait le XI<sup>e</sup> ou le XII<sup>e</sup> siècle, peut-être même une époque plus reculée.

Appartenait-elle à l'abbaye ou était-elle une dépendance de l'abbatiale ou petit couvent dont l'église devint plus tard l'église paroissiale? C'est ce que ne nous apprennent ni M. de Vertus ni M. Souliac.

Après un déjeuner aiguisé par le grand air et l'exercice, et qui valut à son ordonnateur les félicitations générales, nos chevaux rafraîchis nous emportent gaiement sur la route de Fère-en-Tardenois. Nous longeons, à deux kilomètres de Coincy, *La Hottée-du-Diable*, énorme amoncellement de grès affectant les formes les plus bizarres et les plus pittoresques, sur une hauteur de plus de cent pieds au-dessus de la plaine,

et qui a fait l'objet de plusieurs légendes ; puis nous passons, sans nous y arrêter, à peu de distance du village de Bruyères, pressés d'arriver aux ruines du couvent de Val-Chrétien.

C'est en 1134 que fut fondée, dans la *Vallée Chrétienne*, *Vallis Christiana*, sur un terrain nommé *Reincourt*, près de la rivière d'Ourcq, commune actuelle de Bruyères, cette abbaye de l'ordre de Prémontré qui, dans l'origine, devait contenir des hommes et des femmes. Raoul, fils de Gilbert, seigneur de Cramaille, et Gillette, sa femme, en furent les fondateurs. Les libéralités de Thibaut le Grand, comte de Champagne, et celles des barons de Cramaille accrurent sa prospérité. Elle dura jusqu'en 1791, époque à laquelle les biens de l'abbaye furent mis en vente comme propriété nationale.

Il ne reste plus aujourd'hui de l'église que les piliers du chœur ornés d'élégants chapiteaux et le portail, hélas ! bien mutilé, qu'on a peine à découvrir sous un hangar qui le cache en grande partie. Le mur de clôture, du côté du midi, existe encore jusqu'à la hauteur de quatre mètres ; le reste est entièrement démoli et une partie des matériaux couvre le sol et le dallage des pierres tombales des seigneurs qui y sont encore ensevelis.

Le reste des bâtiments conventuels et le cloître ont été convertis en bâtiments d'exploitation.

Nous quittons avec regret ces belles ruines et, sans visiter le petit château de Givray ni les grottes préhistoriques de l'Ourcq, nous nous dirigeons sur Armentières, l'une des principales attractions du voyage, en passant par Nanteuil-Notre-Dame.

L'église de Nanteuil date de deux époques différentes : le chœur et le transept de droite paraissent du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle, tandis que la nef et le porche qui la précède sont de l'époque romane secondaire.

On y entre par un porche très-simple encore garni d'anciens bancs de pierre et qui protège une porte à plein-ceintre dont le tympan est détruit ; des deux colonnes très-frustes qui forment les pieds-droits, l'une conserve encore un chapiteau

formé de feuilles surmontées par trois têtes de béliers.

La nef sans bas-côtés est couverte par un ancien plafond en bois qui ne présente rien de particulier.

Quant au sanctuaire, au chœur et au transept de droite composé de deux travées dont l'une plus étroite forme la sacristie, ils sont voûtés en voûte d'arête avec clefs représentant des anges aux ailes éployées. Les nervures du sanctuaire offrent, à Nanteuil, une particularité peut-être unique ou qui, du moins, doit être assez rare, elles représentent une colonne torse suivant les arêtes de la voûte, forme qu'aucun de nous n'avait encore remarquée.

Le sanctuaire est éclairé par trois fenêtres à plein-centre sur un fond carré au-dessous desquelles on remarque derrière l'autel, une armoire en arc surbaissé, creusée dans la muraille. A côté se trouve une piscine à deux cuvettes.

Un clocher carré à batières dont les deux pignons sont amortis par des croix en pierre fort mutilées, surmonte le chœur. L'église paraît n'avoir jamais eu de bas-côtés ni de transept à gauche.

A l'intérieur on remarque la pierre tombale d'honorable et discrète personne Henri Marchand, décédé le 4 décembre 1724, âgé de 80 ans, prêtre licencié en l'un et l'autre droit de la Faculté de Paris, curé de cette paroisse depuis l'an 1680, et dont M. de Vertus, dans son Histoire de Coincy, nous a révélé les curieuses excentricités.

Cette église est en voie de restauration ; il y a lieu de faire des vœux pour que cette restauration soit poussée activement, car l'état de délabrement de l'église paraît la compromettre assez sérieusement, et elle mérite que l'on s'en occupe.

Après avoir quitté Nanteuil, les excursionnistes gagnent Armentières dont nous ne referons pas l'histoire après M. de Vertus ; mais celui-ci a peu parlé du château et nous essaierons de le compléter.

Armentières est, dans notre pays, un des châteaux ou plutôt un des manoirs les plus complets de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et, s'il était possible de faire pour lui ce qu'on a fait pour Pierre-

fonds et Coucy, il offrirait un curieux spécimen des habitations seigneuriales de cette époque.

Quoique le château soit situé dans le fond d'une vallée et dominé par deux côteaux assez rapprochés, il offrait quelques défenses qui, si elles ne pouvaient le mettre en état de résister à un siège régulier, lui offraient le moyen d'éviter une de ces surprises si fréquentes au moyen âge.

Le corps du château se compose de différents bâtiments disposés autour d'une cour carrée. On y entre par une porte fortifiée garnie de tourelles, de machicoulis, d'échauguettes et d'un pont-levis dont les chaînes sont encore conservées sous le porche. Cette porte donnait accès dans une baille ou basse-cour autour de laquelle étaient les bâtiments d'exploitation du domaine, protégés eux-mêmes par un mur crénelé garni de tourelles dont il ne reste plus que les soubassements noyés dans des constructions récentes.

De la basse-cour on entrait dans le château par une porte fermée par deux vantaux, pratiquée au milieu d'un vaste bâtiment flanqué de deux grosses tours garnies de machicoulis aujourd'hui détruits ; la porte était défendue par deux tourelles reposant en tas de charge sur deux contreforts et dont les pyramides de couronnement à huit pans en pierre sont décorées de crochets. Au rez-de-chaussée se trouvaient les celliers et la cuisine qui montre encore sa vaste cheminée et ses voûtes d'arête soutenues par de grosses colonnes. Au premier étage était la grande salle et au second les combles laissant passage au chemin de ronde qui communiquait aux tours latérales et aux murs du reste du château.

Des côtés de l'Est et de l'Ouest, autour d'une seconde cour se trouvent d'autres bâtiments contenant divers appartements à l'usage des habitants ; au rez-de-chaussée se voyaient les écuries et les magasins aujourd'hui convertis en bergeries. Un vaste escalier en pierre couvert d'un appentis donne accès à ces dépendances.

L'extérieur était protégé à l'Est par l'une des tours de la façade et deux autres tours dont les sommets ont disparu,

ainsi que par une courtine garnie de machicoulis encore existants placés le long d'un chemin de ronde couvert dont on a fait un grenier. A l'Ouest les murs présentaient la même disposition ; seulement la tour du coin vers le Nord, élevée de trois étages, est beaucoup plus importante que les autres et par sa disposition pouvait en quelque sorte servir de donjon.

Le côté du Nord ne présentait qu'une simple courtine garnie de contreforts et rentrants crénelés, défendue par le donjon et la tour du coin vers l'Est.

Enfin le rû Garnier qui se jette dans l'Ourcq, à 500 mètres environ du manoir, entourait ce dernier au moyen d'écluses de retenue et en complétait la défense.

Tout cet ensemble est encore assez complet, mais dans un tel état de dégradation que l'on prévoit avec regret le jour prochain où tous ces bâtiments s'écrouleront d'eux-mêmes ou seront démolis pour faire place à une ferme nouvelle. En effet, toute la propriété n'est plus qu'une ferme et le fermier verrait avec plaisir converties en belles granges neuves, ces ruines que nous étudions avec tant d'intérêt.

Avant que cet instant n'arrive, il serait bien désirable que l'un de nous pût relever les plans, coupes et élévations de ce petit château dont les vues nombreuses et les photographies qui en ont été faites ne peuvent faire connaître les dispositions intérieures.

Au milieu de nos attrayants examens, les heures se sont écoulées si rapidement que nous n'avons plus même le temps de visiter l'église d'Armentières ; nous remontons en voiture et revenons satisfaits d'une journée si bien remplie, nous promettant de la renouveler l'an prochain, et de resserrer dans une nouvelle excursion les liens confraternels qui unissent tous les membres de la Société archéologique de Château-Thierry.

BARBEY.

## LE CAPTAL DE BUCH ET LA REINE JEANNE,

Veuve de Charles IV le Bel,

A CHATEAU-THIERRY, EN 1364.

Jean de Grailly, troisième du nom, captal de Buch, vicomte de Benange et de Castillon, cousin germain, par sa mère, de Gaston Phœbus, comte de Foix, était un des plus puissants seigneurs de Gascogne. Galant et bien fait de sa personne, grand chasseur, allant au besoin faire la guerre aux païens de la Prusse, il s'est attaché aux Anglais et a combattu avec eux à Poitiers. C'est lui que le prince de Galles désigne à Charles le Mauvais, roi de Navarre, comme le plus capable de diriger la guerre que celui-ci veut reprendre contre Charles V. A la prière encore du prince de Galles, Charles le Mauvais promit au captal la main de sa tante, la reine Jeanne; celle-ci pourtant n'était plus très-jeune.

Fille de Louis de France, comte d'Évreux, qui lui-même était fils puiné de Philippe III, dit le Hardi, elle avait épousé en 1325 son cousin, le roi de France, Charles IV, dit le Bel, qui se mariait pour la troisième fois. Devenue veuve en 1528, la reine, qu'on appelle Jeanne d'Évreux ou de Navarre, a dépassé la cinquantaine au moment qui nous occupe.

Sur le point d'entrer en campagne, le 14 mai 1364, le captal dîne au château de Vernon avec la reine Blanche, sœur de Charles le Mauvais, et avec la reine Jeanne. « Et au départir « baisa Madame Jehenne, car le roi de Navarre, à la requeste « et prière du prince de Galles, lui avait accordé qu'il l'aurait « à femme. Mout plut celui baisier au captal, car Madame « Jehenne estait une des plus belles dames de crestienté (1). »

(1) *Chronique des quatre premiers Valois*, p. 145.



Mais le 16 mai il est vaincu à Cocherel par Bertrand Duguesclin et fait prisonnier par Roland Bodin, écuyer, qui le remit au roi Charles V.

La reine Jeanne intervient alors, car il obtient quelques jours d'élargissement pour aller la voir à Château-Thierry, d'où cette princesse a daté plusieurs de ses actes (1) ; puis elle lui fait obtenir, comme lieu de détention, Paris, où elle habitait pendant une partie de l'année le magnifique hôtel de Navarre que lui avait donné son mari Charles le Bel, hôtel situé entre la porte Saint-Germain et l'hôtel des archevêques de Rouen (2). Le captal de Buch avait été d'abord interné à Meaux, puis avait obtenu d'aller pour quelque temps en Angleterre. Les Archives nationales (section historique, J 616, n° 6) conservent le texte de sa déclaration sous serment de « rester vrai et loyal prisonnier du roi ou de ses successeurs jusqu'à ce que eux ou l'un d'eulx l'aura quitté de sa prison par leurs lettres scellées de leur grant scel. »

Cet acte est daté de Paris, septembre de l'an de grâce 1364, le quantième du jour étant laissé en blanc. Nous y lisons : « ..... et au jour d'uy je soie retournes d'Angleterre et venuz à Paris devers le dit roy preps et appareilliez de retourner tantost, se y li plest, en la dicte ville de Meaulx pour y tenir ma prison en la manière dessus dicte ; mes pour ce que très excellente et très puissante dame, Madame la royne Jehanne m'avait escript et prié par ses lettres que je alasse devers li à Chasteau-Tierry où elle est et là où je la trouveroie, je aie supplié et fait supplier au dict roy qu'il me vousist donner licence de y aler et avec ce li aie supplié qu'il me vousist changier ma dicte prison du dict lieu de Meaulx et moi ottroyer que je la tenisse à Paris ; lequel gracieusement a encliné à mes dictes supplications en moi octroiant que je puisse aler devers ma dicte dame au dict lieu de Chasteau-Thierri ou ailleurs où elle sera, en telle

(1) Archives nationales, K 485, n° 42, pièce 4212.

(2) *Id.*, *ibid.*, K 47, nos 482 et 488.

« manière que dedans ce prouchain dyemanche après la feste  
« Saint Remy prouchain venant je soie retournez et me soie  
« mis dedans la ville de Paris dessus dicte pour tenir ylecques  
« prison dedans la fermeture comprise entre les bastides  
« d'icelle ville..... »

Ce qui advint au juste de ces relations, nous ne l'avons pas trouvé. Ce que nous savons, c'est que la reine Jeanne mourut le 4 mars 1370, à Brie-Comte-Robert, et fut enterrée à Saint-Denis. Quant au captal de Buch, il ne fut remis en liberté que par le traité de paix entre les rois de France et de Navarre. Resté fidèle aux Anglais, quand la guerre recommença, il fut encore pris devant Soubise, en 1372, et mourut prisonnier au Temple, à Paris, en 1377. Il avait épousé Jeanne de Suffolk (1).

(1) Presque tous ces renseignements sont tirés du premier volume de l'excellente Histoire de du Guesclin, par M. Siméon Luce, pag. 434-438 et 600.

J. MACIET.

Août 1877.

==

## NOTICE

SUR

### LA COLLECTION DE M. ERNEST DÉVAULX.

—

La Société se rappelle qu'un de ses membres nouvellement admis, M. Ernest Devaulx, statuaire habile, nous a manifesté, par l'intermédiaire de M. Delteil, la généreuse intention d'élever, lui aussi, un monument à la mémoire de Jean de La Fontaine, le patron de notre Compagnie, et avant de mettre la dernière main à son œuvre, il a exprimé le désir de la soumettre à un des membres de la Société délégué par vous à cet effet. Vous avez bien voulu me désigner, et, aujourd'hui que ma mission est remplie, je ne saurais trop vous remercier de me l'avoir confiée, car elle m'a offert le plus vif intérêt.

M. Ernest Devaulx n'est pas seulement, en effet, un artiste distingué, c'est encore un archéologue et un numismate. Je croyais ne visiter en votre nom qu'un atelier de statuaire et j'ai pu admirer, en même temps, de très-curieuses collections. Je ne veux toutefois vous parler aujourd'hui que de l'esquisse en terre cuite du monument élevé à la gloire de La Fontaine. Il se compose d'un médaillon où le poète est représenté de profil en buste et sous lequel apparaît un lion couché ; c'est le lion amoureux du fabuliste. Le roi des animaux a la tête et les regards tournés vers la Fable, qui se tient debout à gauche du médaillon. A droite se tient la Sagesse qui semble dicter au poète la moralité de ses fables. Tout cela est rendu avec infiniment d'esprit et de goût. Je voudrais vous faire jouir, par une description plus détaillée, du plaisir que m'a causé la vue de ce groupe ; mais je le tenterais vainement. Il vaut beaucoup mieux que je vous engage à aller tous visiter notre nouveau collègue dans son ermitage de l'impasse Fessart, afin de juger par vous-mêmes

et de son talent et de sa parfaite courtoisie. Loin de moi la pensée que l'art et la science s'excluent l'un l'autre ; mais enfin les Muses n'ont pas coutume de prodiguer leurs dons au même mortel dans une égale mesure.

Cependant M. Ernest Devaulx nous offre un exemple de cette heureuse alliance ; je devrais dire un nouvel exemple, car parmi nos collègues plus d'un, vous le savez, joint à l'érudition du savant un vif sentiment du beau, et le talent de l'exprimer par la peinture, la gravure ou le dessin. Ce qui attirera tout d'abord votre attention dans les collections de M. Devaulx, c'est le médaillier ; vous n'y trouverez pas moins de 6,000 articles, à savoir : 1° 800 grecques (Grande-Grèce, Grèce, Asie, Afrique) ; 2° 2,400 romaines et coloniales (depuis les As coulés jusqu'au Bas-Empire) ; 3° 2,000 pièces gauloises et françaises (depuis la métallique gauloise jusqu'à nos jours) ; 4° 800 monnaies ou médailles étrangères de tous pays et d'époques diverses.

Après les médailles, les objets d'art, restes intéressants de l'art ou de l'industrie des anciens peuples, Égyptiens, Grecs, Romains, Gallo-Romains, etc. Ce sont des vases, des statuettes, des lampes, des fibules, des boucles, des fragments d'armes, des silex taillés et polis, etc. Cette collection d'objets d'art compte encore 600 numéros environ.

Ne croyez pas d'ailleurs que pour s'occuper avec tant de fruit de la haute antiquité, notre laborieux collègue néglige les productions de l'art moderne ; il a dans ses cartons 1,500 dessins des maîtres et artistes connus de toutes les écoles, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Il a encore 6,000 gravures ; elles ne sont pas toutes classées, mais il a déjà rangé les œuvres de 520 graveurs. Inutile d'ajouter que parmi tant de gravures il y en a de très-rares et de très-remarquables. Enfin la collection comprend encore quelques armes exotiques, quelques livres, autographes, peintures, etc.

Il y a sans doute dans cet ensemble d'objets des séries incomplètes ; mais il y a très-peu de doubles et on y remarque un grand nombre de pièces de choix. Les médailles sont

généralement belles. Il y en a beaucoup à fleur de coin et d'autres bien patinées. Dans les romaines surtout il y a des revers rares et intéressants. Les consulaires sont presque toutes supérieures et proviennent d'excellentes collections. Certaines coloniales ne le cèdent en rien aux spécimens exposés dans les vitrines de la Bibliothèque nationale; dans les dessins il y a des perles, et dans les gravures des chefs-d'œuvre.

J'en ai dit assez pour vous faire connaître le mérite des intéressantes recherches poursuivies avec autant de persévérance que de succès par M. Ernest Devaulx. Je n'ajouterai qu'un mot pour vous montrer que chez lui la modestie est, comme toujours, la compagne du vrai talent. « J'ai formé « cette collection, m'écrivait-il, sans autre ressource que mon « travail souvent ingrat; chez moi les connaissances ont suivi « plutôt que précédé les acquisitions; guidé par l'instinct du « classement et le désir d'apprendre, ce n'est que peu à peu « et suivant le besoin de satisfaire mon avide curiosité que je « suis arrivé à acquérir quelques notions sur les choses an- « ciennes, et à mériter non pas le titre de savant archéologue « que vous me décernez, mais celui d'aspirant amateur. »

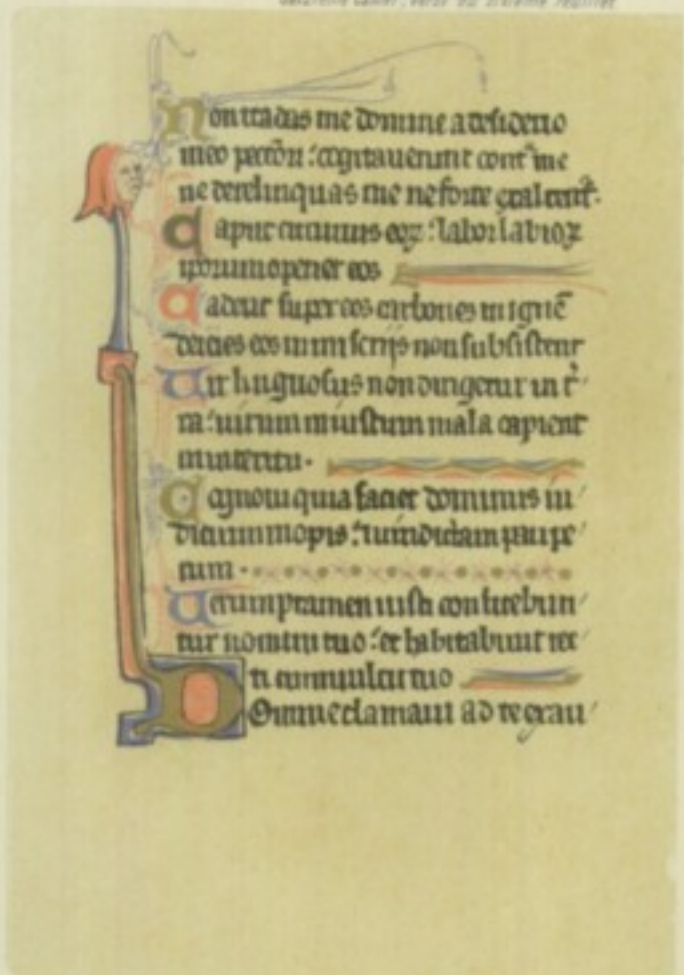
HACHETTE.

---

## FRAGMENTS DU PSAUTIER

retrouvé dans des couvertures de registres  
de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry,  
par M. M. Th<sup>rs</sup> Couture et Caboche.

*Seizième Cahier, verso du sixième feuillet*

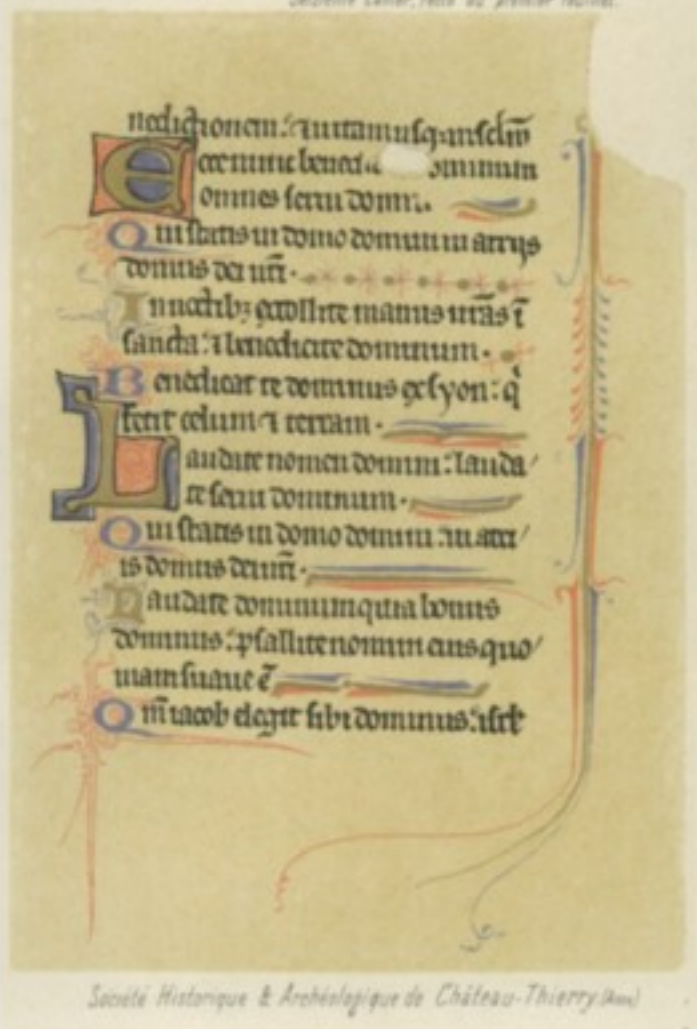


*Sancti Spiritus, Hôtel-Dieu, Château-Thierry.*

*Aut. par E. Sejourne & Th. Couture.*

et p[ro]stant Luce appuient  
Ab Legib[us] alb[er]g[is] .....  
Damus de [unclear] (1003)  
1145

Fac-simile de l'inscription qui se trouve sur le 2<sup>m</sup> feuillet du 9<sup>m</sup> cahier.  
Sixième Cahier, recto du premier feuillet.



Société Historique & Archéologique de Château-Thierry (Aube)

## NOTES

### SUR UN PSAUTIER MANUSCRIT DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE,

Retrouvé à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry.

(1877.)

« Messieurs,

« Si dans cinq ou six cents ans on présente, à la Société historique et archéologique de Château-Thierry d'alors, un livre de notre époque, nos successeurs n'auront pas sous les yeux un bien gros trésor. Aujourd'hui, en effet, l'Imprimerie a semé les livres avec une telle profusion, qu'il n'existe certainement plus en France une seule maison où ne se trouvent quelques volumes, et une seule commune où il n'y ait une bibliothèque.

« Autrefois, il y a quelques centaines d'années, il n'en était pas ainsi ; les livres étaient rares, les manans et les serfs n'en avaient pas, les seigneurs en avaient peu, les bibliothèques les plus considérables, celles des abbayes, atteignaient rarement cent volumes (1) et encore les ouvrages de piété y tenaient-ils presque toute la place.

« C'est qu'alors l'écriture mécanique et le papier à bon marché n'étaient pas connus ; la main du copiste était le

(1) L'abbaye de Moyen-Moutier (Vosges), en 1015, ne possédait que 67 volumes et celle de Saint-Pierre de Chartres, vers le même temps, 403.

Plusieurs catalogues de bibliothèques d'abbayes normandes, rédigés au milieu du xi.<sup>e</sup> siècle, nous sont parvenus : celle de Fécamp contenait alors 148 volumes ; Lire, 437 ; Saint-Évroul, 438.

Voici, par exemple, comment la bibliothèque de Saint-Évroul se décompo-



seul instrument de la multiplication des livres, le parchemin était difficile à trouver et d'un prix très-élevé.

« Telles sont, en deux mots, les causes principales de la rareté des livres au moyen âge.

« D'un autre côté, les religieux seuls savaient écrire, et nous devons leur rendre cette justice que beaucoup d'entre eux étaient de véritables artistes ; mais, naturellement, ils donnaient tous leurs soins aux livres saints, tandis qu'ils ne transcrivaient les livres profanes qu'avec une certaine hésitation, et même nombre de fois, malheureusement, la rareté du vélin fit qu'ils n'hésitèrent pas à ensevelir un chef-d'œuvre de l'antiquité sous le récit naïf de la vie de quelque saint.

« Telle est, Messieurs, l'explication très-simple de la prédominance numérique si marquée des livres de piété sur les livres profanes.

sait : diverses parties de l'Ancien et du Nouveau Testament, 9 volumes ; Commentaires sur les livres saints, 8 ; deux psautiers, trois graduels, trois antiphoniers, deux homéliaires, deux calendriers, un sermonnaire. Pères de l'Église, savoir : saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Grégoire, saint Athanase, Origène, 29 volumes ; Vie et miracles des Saints, 25 ; Règles monastiques, 3 ; deux Recueils des Canons de l'Église ; trois ouvrages d'Isidore de Séville, dont le *Traité de la nature des choses* ; la *Philosophie* de Boèce ; plusieurs écrits nouveaux alors : les Lettres d'Ives de Chartres ; un volume de Marbode ; l'œuvre d'Orderic Vital, en 4 volumes ; 26 ouvrages de morale et de piété du moyen âge, parmi lesquels figurent à côté, par exemple, d'Amalaire et d'Angelome, théologiens du ix<sup>e</sup> siècle, des personnages dont les noms nous sont inconnus (*Decreta Huberti*, *Sententia Garini*, *Liber Gunfridi prioris*) ou des traités anonymes, le *Paradis*, le *Souverain bien*, le *Diadème des moines* ; enfin une Histoire ecclésiastique, probablement celle d'Eusèbe ; la Chronique d'Orose ; les Extraits de Pline faits par Solin ; l'Histoire des Lombards, par Paul le Diacre ; les deux ouvrages de Josèphe sur l'Histoire juive, et le grammairien Priscien.

Les autres bibliothèques monastiques étaient composées de la même manière ; Fécamp se trouvait plus riche d'un livre de médecine, d'un exemplaire de l'Énéide et d'une traduction des Topiques d'Aristote ; à Lire, il n'y avait pas un seul livre appartenant à l'antiquité (1).

(1) Extrait de l'*Histoire de France* de MM. Bordier et Charton, t. I, p. 290.

« Avant l'invention de l'Imprimerie les couvents avaient donc seuls le secret ou plutôt le moyen de la diffusion des idées par les livres; ce fut là, permettez-moi de le dire en passant, une des grandes causes de la longue soumission du moyen âge à l'autorité ecclésiastique.

« Mais surtout ne croyez pas que je veuille faire ici le procès des bons moines du xii<sup>e</sup> et du xiii<sup>e</sup> siècles, je n'en ai jamais eu l'intention ; si je le faisais, je serais injuste, car s'il est évident que ces moines aient, volontairement ou par ignorance, mutilé un grand nombre de manuscrits anciens, il n'en est pas moins vrai aussi que c'est grâce à ces mutilations mêmes que tant de chefs-d'œuvre de l'antiquité sont parvenus jusqu'à nous.

« Aujourd'hui, Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter un des rares livres que possédaient nos ancêtres ; c'est l'œuvre d'un copiste du moyen âge et, à ce titre, je crois pouvoir le considérer comme une pièce assez curieuse.

« C'est un manuscrit religieux écrit sur parchemin avec lettres coloriées et rehaussées d'or.

« Autrefois, c'était un livre de psaumes et de cantiques qui ornait quelque bibliothèque de couvent; aujourd'hui, ce n'est plus qu'une réunion presque sans suite de fragments, pour ne pas dire de lambeaux de psautier. C'est que depuis moins d'un siècle ce malheureux livre a subi de rudes épreuves et reçu de larges blessures.

« Vous avez sous les yeux un résultat (j'aurais le droit de dire une victime) de l'ignorance et aussi de la brutalité, car celui qui a mis en pièces ce psautier n'a même pas la ressource d'invoquer comme excuse l'impossibilité pour lui de lire et de comprendre le texte. Les enluminures si gracieuses qui couvrent chaque feuillet, les ornements et les figurines qui accompagnent les premières lettres de chaque psaume ne lui permettaient pas de ne pas voir qu'il allait briser un monument précieux de l'art d'écrire chez nos ancêtres.

« Vous allez sans doute me demander où étaient ces feuillets épars. Messieurs, c'est presque incroyable : ils étaient

enfouis entre trois couches de papier et une plaque de carton gris, et servaient à consolider les dos et les cornes de sept ou huit registres de notre Hôtel-Dieu.

« C'est là où j'ai eu le plaisir de les retrouver, il y a environ un mois.

« J'étais alors occupé à compulser les archives aussi curieuses qu'inconnues de l'Hôtel-Dieu et bien souvent, dans l'intervalle de deux lectures, mes yeux se tournaient vers de vieux registres placés sur une tablette élevée. Les dos de ces registres laissaient passer à travers leurs déchirures des traces usées d'écriture ancienne qui ne laissaient pas que d'exciter ma curiosité. J'hésitai longtemps avant d'examiner de plus près ces registres, car je ne pouvais jamais supposer qu'un manuscrit quelconque, caché dans ces couvertures de livres, n'ait pas encore été retrouvé par les personnes qui, à plusieurs reprises, ont tenté de classer les archives de l'Hôpital. A la fin cependant, poussé par la curiosité, je pris un des registres et du bout de l'ongle j'arrachai un morceau grand comme un centime du papier bleu qui garnissait une de ces cornes ; je vis une lettre enluminée.

« Le manuscrit était retrouvé, il ne restait plus qu'à le faire sortir de sa cachette.

« Je fis part aussitôt de ma trouvaille à M. Caboche, secrétaire de l'Hôtel-Dieu, et immédiatement nous commençâmes ensemble notre travail de résurrection.

« Je ne vous dirai pas, Messieurs, tout ce que ce travail eut d'aride, ce n'est pas à moi à vous parler de mes efforts ; mais qu'il me soit au moins permis de rendre un hommage public à la patience dont mon collaborateur, M. Caboche, ne s'est pas départi un seul instant pendant cette opération longue et délicate.

« M. Caboche et moi n'avons aujourd'hui qu'un regret, c'est que notre travail n'ait pas été plus long, car alors il aurait été encore plus fructueux, et au lieu de fragments épars nous aurions peut-être pu vous présenter un livre complet.

« Les fragments que nous avons retrouvés sont cependant

assez nombreux ; ils représentent presque la moitié du psautier, et en ce sens l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry doit être fier de son manuscrit, car les fragments du psautier du XIII<sup>e</sup> siècle que le Musée de Cluny possède sous le n<sup>o</sup> 789 de son catalogue sont loin d'être aussi nombreux que ceux que nous avons retrouvés.

« Messieurs, en thèse générale, les psautiers ne sont pas des livres d'une rareté absolue ; car, vous le savez mieux que moi, il n'existait pas une bibliothèque de couvent sans un psautier, aussi M. du Sommerard a-t-il pu doter son Musée de nombreux psautiers des plus beaux et des mieux conservés, mais je dois dire aussitôt que tous ces monuments admirables sont du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècles et non du XIII<sup>e</sup>. Du XIII<sup>e</sup> siècle, l'Hôtel de Cluny ne possède en tout que deux monuments écrits : les fragments de psautier dont je vous parlais, il y a un instant, et quelques feuillets d'un manuscrit de droit, grand in-folio, orné de vignettes et catalogué sous le n<sup>o</sup> 790. C'est sur ce dernier manuscrit que j'ai fait les comparaisons dont je vous entretiendrai dans un moment, comparaisons qui m'ont confirmé dans l'opinion que j'ai toujours émise sur l'âge du psautier que je vous présente.

« Je ne vous dirai pas ce que furent les psaumes, je ne vous parlerai pas non plus de leur mérite littéraire, je préfère de beaucoup, puisque nous nous occupons de vieux livres, mettre sous vos yeux un *Argumentum* qui se trouve en tête du Livre des psaumes dans une Bible latine imprimée à Louvain en 1572. Je ne vous donnerai pas l'*Argumentum* latin, mais voici cette espèce de préface telle qu'elle se trouve traduite dans une Bible française publiée quelques années plus tard (à Louvain, chez Christophe Plantin) par les théologiens de l'Université de Louvain :

« Ce livre des psaumes nous est proposé par le Saint-Esprit, comme un riche et précieux trésor pour y puiser  
« toutes choses desirables pour parvenir à la vraie félicité,  
« tant en ceste vie presente que apres icelle. Car les richesses  
« de vraye science et phylosophie celeste vous y sont de-

« ployées a pur et a plein. Sil est question de la grande et  
« haute maieste de Dieu, on verra icy reluire la splendeur  
« dicelle. Sil est question de sa sagesse incomprehensible,  
« on y trouvera une ecole de la profession dicelle. Sil est  
« question de sa bonté inestimable et que voulions aprocher  
« et mettre la main en ce thresor, il ny aura aucune partie  
« en nous quy ne sente vifvement le goust dune si douce et  
« aimable bonté. Le riche y aprendra le droict usage de sa  
« richesse. Le pauvre y trouvera plein contentement. Celuy  
« qui rit et a matiere de ioye, y verra la droicte mesure de  
« son ris et de sa ioye. Le desolé et affligé y trouvera soula-  
« gement et délivrance de tout mal, connoissant son Dieu  
« qui aura soin de luy : voire iusques a un poil de sa teste  
« pourvoyant a toutes ses necessitez, tant de son corps que  
« desprit soustenant la faiblesse de sa main, adressant ses  
« pas errans en la droicte voye et le defendant contre toute  
« nuisance. Bref, nous procurant a tous daffection plus que  
« paternelle et finnalement preparant ce souverain bien : que  
« nul ne vit oncques, ny oreille nouyt, ny entendement  
« dhomme ne peut comprendre a scavoir la pleine possession  
« et iouissance de gloire au Royaume triomphant de Nostre  
« Seigneur Iesus Sacrificateur et Roy éternel. Duquel on voit  
« aussi icy en plusieurs belles et excellentes propheties. Or  
« est cedit livre escript en style poetique, qui est fort propre  
« et convenable a la description de la matiere qu'il contient :  
« a scavoir, outre la belle et excellente doctrine susdicte,  
« des louanges panegyriques quon doit celebrer de la Sainte  
« Eglise du Seigneur, et des saintes et deuotes prieres que  
« ses fidelles adressent a son Saint Nom. Et est ce style  
« fort beau, elegant et de grande force et efficace ; toute fois  
« difficile, d'autant quil est dautre sorte que le langage popu-  
« laire et commun. Les Hebreux lont intitulé dun nom qui  
« signifie chansons, et que nous appelons proprement odes,  
« cest a dire, chant des louanges divines. Les Grecs lont  
« appelé pseumes, lequel mot signifie le son de la harpe,  
« ou de quelque instrument ; dautant que ces saintes chan-

« sons estoient chantées sur quelque instrument de musique  
« en l'assemblée du peuple pour preparer les mœurs et  
« rendre attentifs aux paroles dicelles. Et pour autant qu'on  
« y trouve diverses inscriptions quelquefois de pseumes  
« simplement, quelquefois de cantiques, item pseume de  
« cantique, et cantique de pseume. Est à noter que pseume  
« proprement est, quand le seul instrument resonnoit sans  
« voix humaine ; cantique est la voix sans instrument.  
« Pseume de cantique est quand la voix humaine commen-  
« ceoit et les instrumens suivoient. Cantique de pseume,  
« quand l'instrument commenceoit, la voix suivait. Pour  
« autant aussi que cedict livre contient pour la pluspart des  
« pseumes composez par David, il est escript Livre des  
« pseumes de David. Combien quil y ait plusieurs com-  
« posez par dautres apres la mort diceluy. On attribue a  
« Esdras le recueil de ses pseumes en un volume, lesquels  
« il na agencez par ordre avec observation de temps, que les  
« choses mentionnees en iceux sont advenues, mais luy a  
« suffi de faire ce simple recueil a l'utilité de l'Eglise. »

« Pardonnez-moi, Messieurs, cette longue citation et soyez  
bien persuadés que je ne l'aurais pas faite si elle ne provenait  
d'un livre imprimé il y a plus de trois siècles.

« Trois cents ans, c'est presque la moitié du grand âge que  
j'attribue à mon psautier.

« Ce premier pas dans le passé nous permettra d'arriver  
plus facilement au XIII<sup>e</sup> siècle où je veux vous amener bientôt  
à la suite de mon manuscrit.

« J'ai un regret, je vous l'ai dit, c'est de vous présenter un  
ouvrage incomplet. En effet, le livre entier devait contenir  
18 cahiers de 5, 6 ou 7 feuilles de 15 centimètres de hauteur  
sur 21 centimètres de largeur, renfermant par chaque page  
17 lignes ; soit pour la feuille entière 68 lignes. De ces 18  
cahiers, nous n'en avons que 8 et encore sur ces 8 cahiers,  
3 seulement sont complets ; les autres ont des lacunes plus  
ou moins considérables.

« Le premier cahier est certainement un des plus mal-

traités ; il n'en reste qu'un seul feuillet, le dernier qui devait être le douzième.

« D'après des calculs très-simples que j'ai faits (1), la première page de ce cahier, qui était la première du livre, ne devait contenir que six à huit lignes écrites, d'où je suis autorisé à conclure que cette page, dans sa partie supérieure, était ornée d'une vignette qui, malheureusement pour nous, a été perdue ou plutôt enlevée. Je crois pouvoir émettre cette dernière opinion, étant donnée la section si nette qui a séparé le douzième feuillet qui nous reste du premier feuillet dont nous regrettons l'absence. Cette séparation violente n'est pas le résultat de déchirures, comme nous en trouverons au neuvième cahier ; elle a été faite avec soin, au moyen d'un instrument tranchant et très-probablement par une personne qui voulait conserver cette première feuille.

« Le feuillet qui nous reste de ce premier cahier contient les 5 derniers versets du psaume 10 et les 7 premiers versets du psaume 11 (2).

« Le deuxième cahier est complet ; il contient 5 feuilles ou 10 feuillets en bon état. Il comprend la fin du psaume 11, les psaumes 12 à 17 et le commencement du psaume 18. Les deux premiers feuillets ont été écornés par une main brutale qui a enlevé les figurines qui ornaient les premières lettres des psaumes 13 et 14.

« Le troisième cahier renfermait douze feuillets ; le 2<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> sont perdus. Le premier feuillet de ce cahier contient la

(1) Cette opération consiste à prendre un psautier imprimé quelconque et à calculer le rapport qui existe entre le nombre des lignes du psautier imprimé et du psautier manuscrit. Si, par exemple, un psaume imprimé comprend 56 lignes, tandis que dans le manuscrit il en contient 68, le rapport est 56 à 68 ou 14 à 17, ce qui revient à dire que 14 lignes du livre imprimé correspondent à 17 lignes du manuscrit, c'est-à-dire à une page.

(2) Les Juifs avaient divisé le psautier en cinq livres et plusieurs Pères ont admis cette division. Saint Jérôme n'a pas suivi cet ordre dans l'édition qu'il donna de l'ancienne Vulgate.

suite du psaume 18 ; le deuxième, qui a disparu, contenait le dernier verset du même psaume, le psaume 19 et deux versets du psaume 20. Dans les feuilles 3 à 10 se trouvaient la fin du psaume 20, les psaumes 21 à 24 et les onze premiers versets du psaume 25. Le dernier verset du psaume 25 et les onze premiers versets du psaume 26 étaient dans le 11<sup>e</sup> feuillet et enfin le 12<sup>e</sup> feuillet comprenait la fin du psaume 26 et deux versets du psaume 27.

« Ce qui reste de ce troisième cahier est en bon état relatif de conservation. Les premières lettres des psaumes 21, 22 et 27 étaient ornées de figurines, celle du psaume 22 est en partie disparue.

« Le quatrième cahier a plus souffert que le précédent ; il est privé de son premier et de son dernier feuillet. Les dix feuillets qui nous restent contiennent la fin du psaume 28, les psaumes 29 à 33 et vingt versets, du psaume 34. Seule la première lettre du psaume 30 est accompagnée d'une figurine. Toutes les feuilles de ce cahier étaient sur le dos des registres, c'est de là que provient cette large usure qui existe sur le milieu de chaque page.

« Le cinquième cahier est certainement celui qui a été le plus éprouvé. Des quatorze feuillets qu'il contenait, il n'en subsiste que dix et encore sont-ils presque tous en lambeaux. Les feuillets manquants sont les 2<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup>. Ceux qui subsistent contiennent le psaume 35 et le premier verset du psaume 36, dont l'N initial est orné d'une figurine, la fin de ce psaume 36, le commencement du psaume 37, la fin du psaume 39, le psaume 40 et le commencement du psaume 41.

« Ici, Messieurs, se place une première lacune : du psaume 41, il nous faut sauter au psaume 71 ; il nous manque ainsi environ 1,192 lignes manuscrites ou 38 feuillets qui représentent deux cahiers de six feuilles et un troisième de sept feuilles, c'est-à-dire les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> cahiers du livre.

« Au point de vue de la conservation, le 9<sup>e</sup> cahier ressemble beaucoup au quatrième. Il contenait autrefois douze feuillets ; aujourd'hui il est privé des 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>. Les feuillets qui



restent contiennent la fin du psaume 71, le psaume 72, le commencement du psaume 73, la fin psaume 76 et le commencement du psaume 77.

« Les feuillets 1 et 12, 2 et 11 de ce cahier ont été séparés par une arrachure. Le 1<sup>er</sup> a été perdu, les 2<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> servaient à garnir chacun une corne des registres dont je vous ai parlé.

« Le deuxième feuillet de ce cahier présente une inscription manuscrite du xvii<sup>e</sup> siècle ainsi conçue : *Ce présent livre appartient a leglise et abbaye..... damme de..... 1673.....* Le mot placé entre *abbaye* et *damme* a été emporté avec un morceau du feuillet. Quant au mot dont j'ai tracé le fac-simile en tête de l'autographie que je joins à cette Notice, il est assurément le plus important de la phrase, mais je n'ai pu le lire ou plutôt je l'ai lu de tant de façons différentes que l'incertitude où je suis sur sa signification me commande pour l'instant, vis-à-vis de l'inscription entière, la réserve la plus absolue.

« Une chose cependant m'a frappé dans ces quelques mots : pourquoi sont-ils sur le deuxième feuillet d'un cahier du milieu du livre ? Est-ce donc que déjà en 1673 notre psautier était mutilé ? C'est une question que je pose sans essayer de la résoudre.

« Après le neuvième cahier nous trouvons une nouvelle lacune de 2,662 lignes environ, représentant 78 feuillets ; c'est un grand vide dans notre ouvrage ; il devait être rempli par six cahiers (n<sup>o</sup> 10 à n<sup>o</sup> 15) ; trois de douze feuillets et trois de quatorze feuillets.

« Les deux derniers cahiers que nous avons retrouvés sont tous deux complets ; ils contiennent chacun douze feuillets bien conservés.

« Le cahier que je classe seizième renferme les psaumes 133 à 144. Les premières lettres des psaumes 136, 140, 141, 142 et 143 sont ornées de figurines.

« Le dix-septième cahier contient la fin du psautier, c'est-à-dire les psaumes 145 à 150 et en outre plusieurs cantiques

tirés de la Bible, entre autres les cantiques d'Éséchias, de Moïse et d'Habacuc.

« Les premières lettres des psaumes 145, et 146 et du cantique d'Habacuc sont accompagnées de figurines.

« Ce dix-septième cahier est-il le dernier du livre ? Je ne le crois pas, car en bas de la dernière page il y a une réclame qui indique une suite. Je ne pense pas cependant que cette suite ait été bien longue, et en l'évaluant à un cahier je dois être près de la vérité.

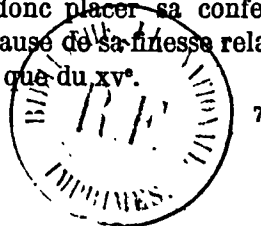
« Voilà, Messieurs, la description matérielle des huit cahiers que j'ai l'honneur de vous présenter. J'arrive maintenant à la partie la plus délicate de ma tâche, je veux parler de la critique paléographique.

« Quand on cherche l'âge d'un manuscrit, il faut l'examiner ligne par ligne, mot par mot, car ce n'est pas dans l'ensemble de l'ouvrage que l'on trouve des renseignements précis, et il n'est que trop vrai que celui-là qui ne tient compte, pour formuler son jugement, que de l'aspect général, s'expose à de graves méprises.

« J'ai fait tous mes efforts pour éviter la moindre cause d'erreur ; ainsi j'ai pris mon psautier détail par détail, élément de critique par élément de critique, et ce n'est qu'après cet examen attentif que j'ai émis l'opinion que vous connaissez.

« Messieurs, la première chose à observer dans un manuscrit dont on veut connaître l'âge, c'est la substance sur laquelle l'écriture est déposée. Si, comme dans notre espèce, on est en présence de parchemin, il faut se rappeler cette règle : que le vélin des manuscrits, jusqu'au déclin du x<sup>e</sup> siècle, est blanc et très-fin ; que depuis l'an 1000 jusqu'à l'an 1400, il est plus épais et d'un blanc sale, et enfin qu'à partir de 1400, les feuilles sont d'une épaisseur excessive.

« Notre vélin est plutôt fin qu'épais, il est d'un blanc sale, légèrement fumé ; nous devons donc placer sa confection entre l'an 1100 et l'an 1400, et, à cause de sa finesse relative, nous rapprocher plus du xii<sup>e</sup> siècle que du xv<sup>e</sup>.



« Après le vélin, ce qu'il faut examiner très-attentivement, c'est la nature des lignes horizontales sur lesquelles s'appuie l'écriture. Au *x<sup>e</sup>* et au *xii<sup>e</sup>* siècles, ces lignes sont tracées à la pointe de plomb ou d'argent ou à la pointe sèche ; au *xiii<sup>e</sup>* siècle, cette dernière manière de tracer tend à disparaître. Vers le milieu de ce siècle on ne trouve plus que le réglage à la pointe de plomb ou d'argent ; au *xiv<sup>e</sup>* siècle, apparaissent les lignes tracées à l'encre rouge.

« Dans notre psautier les lignes sont tracées à la pointe sèche, mais elles n'entaillent pas profondément le vélin comme au *x<sup>e</sup>* siècle et dans la première moitié du *xii<sup>e</sup>*. Nous pouvons, dès lors, en conclure que notre manuscrit a été réglé dans la seconde moitié du *xii<sup>e</sup>* siècle ou dans la première moitié du *xiii<sup>e</sup>*.

« Quand on a examiné le vélin et la réglure, il faut passer à l'écriture et surtout ne pas oublier qu'on s'expose à de grandes méprises, si l'on veut juger de l'âge d'un manuscrit selon que l'encre est plus noire, plus vive ou plus lustrée. Ce dont il faut tenir compte, c'est la nature de l'écriture et la forme des lettres.

« Les caractères de notre manuscrit étant gothiques, beaux et bien réguliers, il faut se rappeler que c'est seulement dans le *vii<sup>e</sup>* siècle que commence la gothique moderne et que c'est seulement vers la fin de ce même siècle que le caractère tend à la perfection pour ensuite se déformer dès les premières années du *xiv<sup>e</sup>* siècle. L'écriture de notre psautier nous place donc entre l'an 1180 et l'an 1350.

« D'un autre côté, nous trouvons au commencement de chaque psaume une lettre initiale entourée d'une figurine grossièrement dessinée, et, au commencement de chaque verset, une lettre dorée ornée de fioritures bleues et une lettre bleue ornée de légers filets rouges. Ces couleurs de lettres m'ont certainement fait hésiter sur l'âge de mon manuscrit ; en effet, vous savez aussi bien que moi que dans les manuscrits des *x<sup>e</sup>*, *xii<sup>e</sup>* et *xiii<sup>e</sup>* siècles, ce ne sont pas les couleurs bleue et rouge qui dominent dans les lettres ini-

tiales, mais bien la couleur verte. Ces couleurs bleue et rouge me firent donc supposer un instant que mon psautier appartenait au xiv<sup>e</sup> siècle plutôt qu'au xiii<sup>e</sup>. Je dus bientôt abandonner cette opinion, d'abord à cause de l'imperfection des figurines et de la forme des coiffures des personnages représentés, aussi à cause des observations que je vous ai soumises, et encore en raison des remarques suivantes qui ont une grande importance.

« Vous avez sans doute remarqué, Messieurs, que, dans mon psautier, chaque fois qu'un *i* est placé près d'un *m*, d'un *n* ou d'un autre *i*, ces *i* qui, à cause même de la forme des caractères gothiques, pourraient être l'objet d'une confusion, sont surmontés d'un accent aigu.

« C'est là un caractère qui apparaît au x<sup>e</sup> siècle et disparaît à la fin du xiii<sup>e</sup>. Au xiv<sup>e</sup> siècle, il n'est plus question d'accents sur les *i*, les points les remplacent quand, toutefois, les copistes se donnent la peine d'en mettre.

« Nous ne pouvons donc placer notre manuscrit au xiv<sup>e</sup> siècle sous peine de nous mettre en contradiction avec la règle des accents qui est beaucoup plus certaine que la règle des couleurs.

« Un autre caractère doit nous éloigner encore du xiv<sup>e</sup> siècle, c'est la ponctuation très-soignée de notre manuscrit. En effet, nous trouvons dans chaque verset la ponctuation complète : les deux points au milieu et le point final, et pour représenter les deux points, le copiste emploie bien régulièrement un point surmonté d'une virgule renversée.

« Ce signe orthographique appartient au xii<sup>e</sup> siècle et disparaît dès les premières années du xiii<sup>e</sup>, où la ponctuation est généralement très-négligée.

« Ce caractère devrait donc nous pousser à vieillir encore notre psautier, si nous ne rencontrions à chaque ligne la confusion du *c* et du *t* qui ne commence qu'au xiii<sup>e</sup> siècle, et si nous ne remarquions aussi que les *e* pour *æ* et *œ* ne sont pas accompagnés d'une sorte de cédille ou crochet comme ils l'étaient au xii<sup>e</sup> siècle.

« Je vous ai dit, Messieurs, dans le courant de cette étude, que j'avais fait une comparaison sur un manuscrit daté du XIII<sup>e</sup> siècle que possède le Musée de Cluny. L'écriture de mon psautier et celle de ce manuscrit sont identiques, les abréviations sont les mêmes, les signes représentatifs de la conjonction et sont absolument semblables.

« J'ai fait encore un autre rapprochement entre les coiffures des personnages représentés dans ce manuscrit et celles des figurines de nos lettres initiales. La ressemblance est complète; les formes et les couleurs des chapeaux et des capuches sont entièrement les mêmes; le dessin des figures présente le même caractère de gaucherie et de naïveté.

« Ce sont, à l'appui de la thèse que je défends, des probabilités nouvelles à ajouter à celles que vous connaissez déjà.

« Un dernier indice paléographique existe encore en ma faveur : ce sont les abréviations.

« En cette matière, il faut se rappeler que du IX<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, le nombre des abréviations va toujours en augmentant, jusqu'à rendre les manuscrits indéchiffrables.

« Notre psautier n'est pas de ces derniers; il ne contient qu'un nombre relativement minime d'abréviations, environ deux pour sept lignes; c'est, dès lors, un motif de plus pour attribuer à sa confection une date plus rapprochée du IX<sup>e</sup> siècle que du XVI<sup>e</sup> ou, au maximum, une date intermédiaire entre ces deux époques.

« Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, que les abréviations sont presque toujours un écueil pour ceux qui veulent lire de vieilles écritures sans avoir fait une étude spéciale de la brachygraphie. Non-seulement c'est un obstacle, mais c'est malheureusement trop souvent la cause de nombreuses méprises. « Combien d'erreurs, » nous disent les diplomatistes Bénédictins, « n'a pas produites la témérité des copistes anciens et modernes lorsqu'ils ont voulu rendre des abréviations qu'ils n'entendaient pas? » Cette observation des savants Bénédictins n'est que trop vraie et elle devrait mettre en garde contre eux-mêmes ceux qui, copiant

un vieux manuscrit et y rencontrant une abréviation qu'ils ne peuvent comprendre, n'hésitent pas à la traduire par le mot qui leur semble convenir au sens général de la phrase. Quelquefois ils devinent juste ; mais combien plus souvent ils se trompent.

« Je crois donc pouvoir vous dire, Messieurs, que vous avez sous les yeux un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle. Je ne vous le donne pas comme une merveille ; loin de là, il n'a qu'une valeur très-relative ; j'espère cependant qu'il aura eu le mérite, suffisant pour moi, de vous intéresser à mon premier travail d'archéologie.

« Quand j'ai retrouvé ce manuscrit, je pensais que l'administration des hospices voudrait bien s'en dessaisir en votre faveur. Je l'ai demandé ; j'aurais été heureux de contribuer ainsi à l'augmentation de vos richesses. Mais il m'a été donné comme certain que le nouvel Hôtel-Dieu allait, lui aussi, avoir son Musée où il exposerait les objets précieux qu'il possède et que vous connaissez sans doute. Devant cette affirmation, je n'ai pas cru pouvoir insister comme je l'aurais certainement fait si mon psautier avait été destiné à rester plus longtemps au fond d'une armoire avec le Testament de la reine Jeanne et tant d'autres documents d'un prix inestimable pour l'Histoire de la ville de Château-Thierry. »

THOMAS COUTURE,

*Avocat à la Cour d'Appel de Paris.*

# COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Pendant l'année 1877.

Messieurs,

Nous ne saurions reporter nos regards sur l'année 1877 sans éprouver tout d'abord un douloureux sentiment de regret.

L'année précédente avait déjà été bien cruelle pour notre Compagnie en nous enlevant, par un coup du sort d'autant plus dur que rien ne le faisait prévoir, notre éminent collègue, Charles-Gabriel Nusse.

Cette fois c'est un triple deuil qui vient assombrir le tableau que j'ai à tracer devant vous des faits et gestes de la Société pendant l'année qui vient de finir. De Vertus, Droüet et de la Grave ne sont plus. Ils laissent parmi nous des vides que le temps seul et les généreux efforts de leurs survivants pourront combler.

De Vertus était un des fondateurs de notre Association, il y apporta, dès le début, le fruit de longues et patientes études. Depuis, il ne cessa de se consacrer à ses succès et nos publications annuelles sont là pour attester son zèle ardent et constant.

Droüet, venu plus tard parmi nous, n'en a pas moins prêté un concours efficace à notre Société. Tout dévoué au véritable progrès, à celui qui étend le domaine de la science, sans nuire à l'amour du bien, il a mis à notre disposition la juste influence que son mérite et son désintéressement lui avaient acquise, pour nous aider à fonder sous le toit qui a vu naître la grande gloire de Château-Thierry, le foyer de propagande

scientifique et artistique qui depuis treize ans déjà fait sentir dans ce coin reculé du département de l'Aisne ses bienfaisants rayons.

De la Grave n'était pas uni à notre Compagnie par des liens aussi étroits que de Vertus et Droüet ; mais il avait conquis nos sympathies par le culte passionné qu'il avait voué à notre La Fontaine. Il avait consacré une grande part de sa vie à rassembler toutes les éditions des œuvres du poète et tout ce qui se rattachait de près ou de loin à cette grande renommée. Il était ainsi parvenu à former une collection d'un haut prix qui ne sera pas d'ailleurs perdue pour l'histoire de la littérature française, car elle aura un digne continuateur dans notre nouveau collègue M. Sallandrouze-Lamornaix, gendre de de la Grave.

Ces pertes douloureuses laisseront dans nos cœurs d'ineffaçables regrets ; gardons-nous cependant d'y voir un motif de découragement, faisons comme les soldats dans les batailles : serrons nos rangs, et soyons confiants dans l'avenir. Vous allez voir d'ailleurs que cette même année qui nous a privés de concours si précieux, nous en a procuré d'autres dont vous avez déjà reconnu le haut prix.

Dix nouveaux collègues sont venus nous apporter le concours de leurs lumières et de leur dévouement. Citer leurs noms c'est vous dire l'importance de ces heureuses recrues. Ce sont dans leur ordre d'admission : MM. Devaulx (Ernest), Vérette, Héré, Sallandrouze-Lamornaix, Couture (Thomas), Carez, de Kérouartz, l'abbé Blanchard, Martin et Paillard.

En même temps que notre pacifique phalange croissait ainsi en nombre, notre bibliothèque s'enrichissait de 183 volumes ou fascicules offerts à la Société par les diverses Sociétés savantes qui consentent à échanger leurs publications contre les nôtres, ou par de généreux donateurs. C'est pour moi un devoir de signaler à votre gratitude, parmi ces derniers, MM. Fleury, Piette, Saint-Paul, Cayx de Saint-Aimour, Courajod, Pilloy, Moutié, Millescamp, Gauja, Simon, Quin, de Pontanand, le Ministre de l'Instruction publique, et nos

\*



collègues, MM. Corlieu, Frédéric Moreau, Maciet, de Graimberg et Couture.

Enfin notre collection d'objets d'art, qui forme le noyau du futur Musée de Château-Thierry, doit à la munificence de notre jeune collègue, M. Jules Maciet, de précieuses acquisitions.

C'est d'abord, en peinture, un portrait en buste, grandeur naturelle, de Jean de La Fontaine, 1692, école française.

Un portrait en buste, grandeur naturelle, de Mauricette-Febronie de la Tour d'Auvergne, duchesse de Bavière, 1668, école française ;

Un portrait d'homme en buste, grandeur naturelle, xvi<sup>e</sup> siècle, école flamande ;

*Un alchimiste*, école de Teniers ;

Un paysage, par Charles de Hoogh ;

Un paysage, par Jean Le Ducq ;

Fruits dans une coupe, école hollandaise ;

*Vue de Château-Thierry*, par Lhermitte ;

Scène de genre à la gouache et au pastel, par Corneille Troost ;

*L'enfant prodigue*, crayon rehaussé d'aquarelle, par Bellel, 1847.

Ces dons d'une valeur réelle par eux-mêmes étaient accompagnés d'une Notice qui en relevait encore le prix, et qui a suffi pour vous révéler le rang distingué qu'occupe M. Maciet parmi les critiques d'art de notre temps.

Aux œuvres de peinture que je viens d'énumérer, M. Maciet a ajouté une charmante maquette en terre cuite de la statue de Jean de La Fontaine, par Julien, et il a joint à ce nouveau don une notice sur l'œuvre de Julien, qui ne le cède en rien à ses notes sur les toiles désormais acquises au Musée de La Fontaine ; vous aurez plaisir à relire cette intéressante notice dans nos Annales.

Ce sera d'ailleurs pour vous l'occasion de constater que la Société n'a pas été sourde à l'appel qui lui est venu de la Direction des Beaux-Arts, et qu'elle a compris le grand

secours que l'histoire des arts et des sciences prêtera toujours à l'histoire générale. La Société ne s'est pas bornée d'ailleurs, pour répondre aux désirs de l'administration supérieure, à des travaux de cabinet. Elle a formé dans son sein cinq commissions correspondant aux cinq cantons de Château-Thierry : Charly, Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front, qui auront à visiter les édifices communaux et autres, pour y relever le catalogue raisonné des œuvres d'art dignes de mention, qui s'y pourraient trouver. Ce sera, vous l'avez compris, rassembler de précieux matériaux pour nos histoires locales comme pour l'histoire des arts.

Pendant que ces recherches artistiques s'organisaient dans notre contrée, comme elles s'organisent dans toute la France à l'instigation du Gouvernement, notre collègue M. Delteil continuait ce qu'il a appelé *Le Livre d'or de Jean de La Fontaine*, livre gigantesque contenant non-seulement toutes les fables connues, mais encore tout ce qui a été publié sur les fables et les fabulistes.

Entre temps, M. Delteil se laisse aller lui-même à rimer. C'est ainsi qu'il a voulu rendre un dernier hommage à notre regretté vice-président, M. de Vertus, en lui consacrant un sonnet de sa façon. C'était une tâche difficile de rappeler dans une pièce de quatorze vers les études si variées et si profondes qui se partageaient la vie laborieuse de M. de Vertus; l'entreprendre était déjà méritoire. Le sonnet de M. Delteil a d'ailleurs des traits heureux. Dans le premier tercet, par exemple, l'active existence de M. de Vertus est peinte avec art sous son double aspect :

Laboureur et savant, son existence pleine  
Lui prodiguait sans cesse une moisson certaine,  
Des trésors de savoir et de féconds épis.

On voit par cette citation que notre collègue, à force de compiler et de collectionner les poètes, est en voie de devenir poète lui-même.

Cependant notre Société ne se laisse pas attirer dans ces sentiers fleuris où M. Delteil aime à s'égarer; elle reste

fidèle à ses graves et sévères études, à l'histoire et à l'archéologie.

M. le docteur Corlieu, placé depuis peu à la tête d'une riche bibliothèque publique, où il puise à loisir, vous a lu sur Jacques Mentel une Notice biographique aussi intéressante par l'élégance du style que par les faits peu connus qu'elle révèle.

Elle met une fois de plus en lumière qu'il y a dans la vie d'une nation des époques privilégiées où il se fait comme une éclosion générale de grands génies. Le siècle de Louis XIV a été une de ces époques ; à côté des grands capitaines, des Condé et des Turenne, surgissent des Racine, des Boileau, des La Fontaine, et dans les sciences un Jacques Mentel qui fait faire de notables progrès à la physiologie. Ces époques fécondes consolent des époques stériles en grands hommes, et elles autorisent l'espoir de temps meilleurs.

Le docteur Corlieu a encore présenté à la Société une Histoire complète de Nogent-l'Artaud, basée sur des documents inédits ou peu connus, qu'il est parvenu à rassembler avec le concours dévoué de son jeune collaborateur, M. Charles Léguillette.

M. Barbey a, lui aussi, payé son tribut à l'histoire locale de l'arrondissement, en s'occupant avec M. l'abbé Poquet des chartes de l'abbaye de la Barre ; l'étude de ces chartes sera d'un grand secours pour les futurs historiens de Château-Thierry. Constatons à ce propos que la Société recueille et amasse avec une louable ardeur les documents qui peuvent jeter quelque lumière sur les origines encore bien obscures de la vieille forteresse de Château-Thierry, et sur la ville qui s'est formée au pied de ses murs. Pour ne parler que des recherches de l'année dernière, personne d'entre vous n'a oublié combien notre jeune collègue, M. Thomas Couture, nous a intéressés en faisant connaître le rôle considérable rempli dans nos contrées, au xv<sup>e</sup> siècle, par le prince de la maison de Lorraine qu'on appelait le Grand-Bâtard de Bourgogne. Son administration qui a duré dix-sept ans, de 1478 à 1495,

a été féconde en heureux résultats; c'est à elle que l'on doit notamment l'agrandissement de la place du Marché à Château-Thierry, et la fontaine qu'on remarque au centre de la place.

M. Varin (Amédée) a, de son côté, communiqué et soumis à la Société des documents qui, sans remonter très-avant dans les siècles passés, ne sont pas pour cela dépourvus d'intérêt; ce sont des spécimens de papier-monnaie trouvés à Neuilly-Saint-Front, et créés pendant la Révolution de 1793 pour l'usage exclusif des habitants de la localité.

Je ne saurais enfin passer sous silence, dans cette revue des études historiques auxquelles vous vous êtes livrés en 1877, le service important que notre collègue, M. Rollet, a rendu à la Société, en dotant notre Bibliothèque d'une splendide copie de l'Histoire inédite de Château-Thierry, par l'abbé Hébert, manuscrit auquel on a emprunté la majeure partie de ce qui a été publié, jusqu'à présent, par divers auteurs, sur les origines de notre ville.

Vos recherches sur l'histoire locale de notre pays, sur la vie de nos artistes et de nos savants, ne vous a pas fait négliger l'archéologie, qui tient toujours une grande place dans vos travaux.

Vous avez suivi avec un intérêt croissant, comme les années précédentes, les découvertes si curieuses et si bien dirigées de notre éminent collègue, M. Frédéric Moreau, et vous avez applaudi chaleureusement à ses nouveaux succès.

Nous avons eu, en outre, la bonne fortune de mettre au jour, à Vichel, grâce aux indications de M. le comte des Cars, une grotte funéraire très-curieuse, dont l'existence paraît remonter aux âges préhistoriques. Cette précieuse trouvaille sera l'objet d'une Notice que prépare notre savant bibliothécaire et vice-président, M. Barbey. Le sujet est digne de sa sagacité et de sa plume élégante. En attendant, M. Barbey a décrit et apprécié avec son talent ordinaire plusieurs nouvelles croix de cimetières qui lui ont paru dignes d'attention: à Montfaucon, à Essises, à Montigny-l'Allier, à Connigis et à Pavant.

Ce nouveau travail complète heureusement les publications antérieures de notre collègue sur d'autres croix de l'arrondissement, en même temps qu'il fournit des faits et aperçus tout nouveaux.

Enfin M. Barbey n'a pas perdu de vue les restes de l'église de Montron qui avaient attiré votre attention, et, grâce à lui, tout ce qui dans ces ruines présentait quelque intérêt artistique sera sauvé de la destruction.

M. Couture a également bien mérité de l'archéologie dès ses débuts parmi nous. Rien de plus méritoire et de plus curieux que sa restauration du psautier de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry, un psautier manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans le Mémoire de vingt pages que notre jeune collègue a consacré à cette rareté bibliographique, il a fait preuve d'un vrai talent d'archéologue.

Indépendamment de cet excellent travail qui sera comme une perle dans nos Annales, M. Couture nous a encore offert une belle reproduction par la galvanoplastie des inscriptions de la cloche de Balhan.

Un autre de nos honorables collègues, M. Oscar Pille, de Chézy-l'Abbaye, vous a entretenus des découvertes qu'il a faites près de son château, en défrichant le bois dit *Bois de l'Abbaye*. On y aurait trouvé des tuiles romaines en grand nombre, des instruments de grès poli, des silex travaillés, et aussi, dit-on, des bijoux antiques; mais les torques et bracelets ont disparu. M. Pille vous a promis une Notice détaillée sur ces trouvailles; elle pourrait être pleine d'intérêt, car jusqu'à présent l'histoire de Chézy-l'Abbaye ne remonte pas au delà du règne du roi Charles le Chauve.

Pour clore ce rapide résumé des recherches archéologiques de la Société pendant l'année dernière, je n'ai plus à mentionner que les communications de notre collègue, M. Amédée Varin. Il a continué à explorer les grottes de Crouttes, et il a encore trouvé dans ces habitations souterraines des objets en silex taillé qui ne peuvent laisser aucun doute sur leur haute antiquité.

M. Varin a mis en outre sous vos yeux les armoiries de l'abbaye d'Essômes, relevées sur une faïence du xvi<sup>e</sup> siècle. Enfin notre habile et zélé collègue a offert à la Société le surmoulage d'un panneau de boiserie qu'on voit à l'Hôtel Soubise, à Paris, et qui représente un sujet tiré des Fables de La Fontaine. Il y a, paraît-il, un certain nombre de panneaux du même genre à l'Hôtel Soubise, et la Société pourrait en avoir des surmoulages, si elle le désirait.

Ceux d'entre vous, Messieurs et chers collègues, qui ont suivi assidûment les séances de la Société en 1877, trouveront sans doute bien sec et bien incolore le tableau que je trace ici des intéressantes communications qui ont fait pendant cette année le charme de nos réunions mensuelles; mais une telle esquisse, quelques développements qu'on lui donne, ne peut jamais être qu'une introduction à mettre en tête de nos publications ou une sorte de table des matières à mettre à la suite. C'est cependant avec raison qu'elle est imposée à votre Président par les Statuts de la Société; en concentrant le résumé de vos travaux, elle en fait mieux saisir l'ensemble et la direction. C'est, d'ailleurs, un juste et légitime hommage que nous rendons aux zélés travailleurs qui consacrent leurs veilles au progrès de la Compagnie et lui conservent ainsi le bon renom qu'elle s'est acquis dans le monde savant par le caractère sérieux et spécial de ses études.

HACHETTE.



# TABLE DES MATIÈRES.

—  
*Année 1877.*  
—

## MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

Composition du Bureau.....	I
Membres honoraires.....	I
Membres titulaires.....	II
Membres correspondants.....	III
Associés libres.....	V
Sociétés correspondantes.....	VI

## PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 4 janvier 1877.....	4
Séance du 1 <sup>er</sup> février 1877.....	3
Séance du 1 <sup>er</sup> mars 1877.....	7
Séance du 12 avril 1877.....	10
Séance du 3 mai 1877.....	12
Séance du 7 juin 1877.....	15
Note sur une terre cuite originale de la statue de La Fontaine, par Julien, M. J. MACIET.....	16
Séance du 3 juillet 1877.....	20
Séance du 7 août 1877.....	23
Pièce de vers à la mémoire de M. A. de Vertus, par M. DELTEIL....	24
Séance du 4 septembre 1877.....	26
Séance du 2 octobre 1877.....	29
Inscription commémorative de la pose la première pierre des nouveaux bâtiments du Collège.....	30
Séance du 6 novembre 1877.....	32
Séance du 4 décembre 1877.....	34
Note sur le portrait de La Fontaine, offert par M. Maciet au musée de la ville. M. J. MACIET.....	36
Note sur le portrait de Mauricette-Fébronie de la Tour d'Auvergne. <i>Id., ibid.</i> .....	37



TRAVAUX ET RAPPORTS.

Rapport sur la cession de la Maison de La Fontaine faite à la ville de Château-Thierry par le Comité de souscription. M. BARBEY.....	41
Note additionnelle à la Biographie de Jacques Mentel, par M. le docteur A. CORLIEU.....	49
Éloge funèbre de M. A. de Vertus, prononcé par M. BARBEY sur la tombe du défunt, le 15 mai 1877.....	53
Croix d'églises et de Cimetières, Calvaires de l'arrondissement de Château-Thierry. M. BARBEY.	
v. Croix de Connigis, l'église, la pierre aux fées.....	58
vi. Croix de Montfaucon.....	62
vii. Croix de Montigny-l'Allier.....	65
viii. Croix d'Essises.....	66
ix. Croix de Pavant.....	67
Excursion archéologique à Coincy, Val-Chrétien, Nanteuil-Notre-Dame, et au château d'Armentières, le 16 juillet 1877. M. BARBEY.....	69
Le Capitai de Buch et la reine Jeanne, veuve de Charles IV le Bel, à Château-Thierry, en 1364. M. J. MACIET.....	81
Notice sur la collection de M. Ernest Devaulx. M. HACHETTE.....	84
Notes sur un psautier manuscrit du XIII <sup>e</sup> siècle, retrouvé à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry (1877). M. Thomas COUTURE..	87
Compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1877, par M. HACHETTE.....	102

